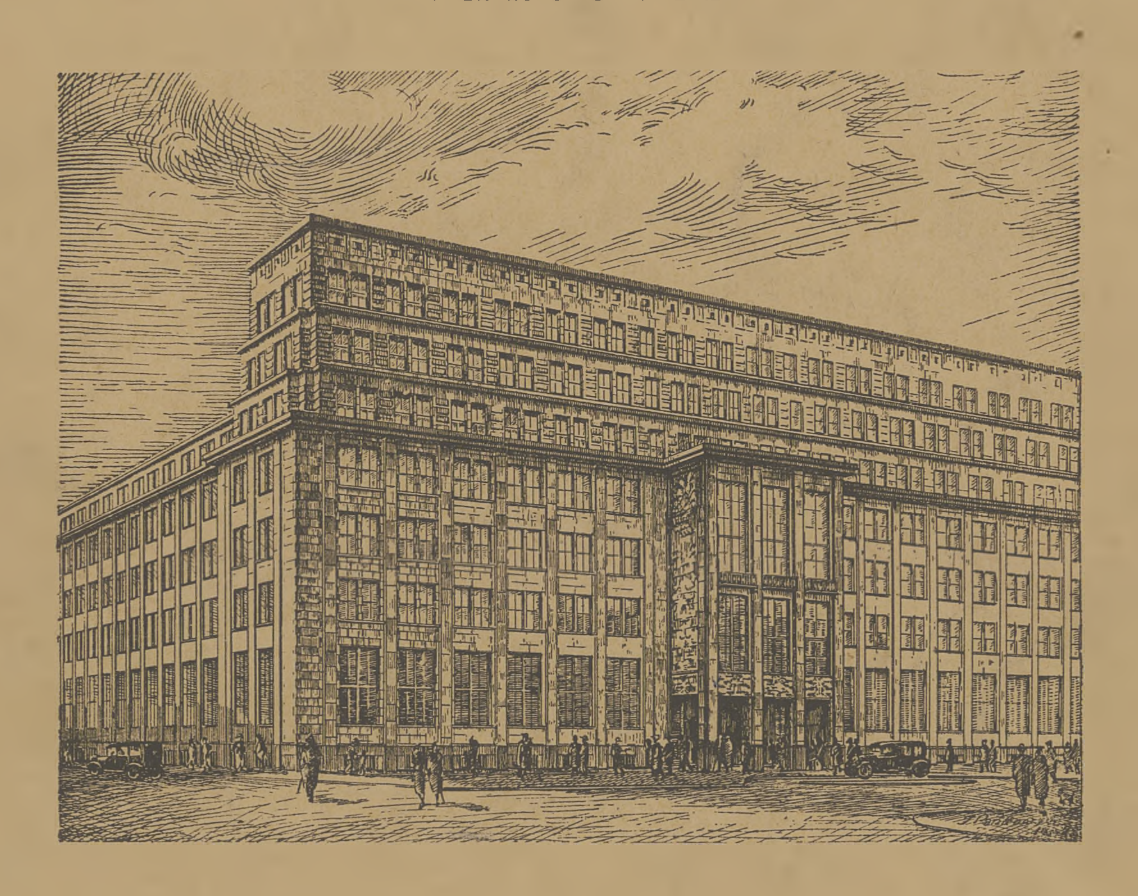
BANK GOSPODARSTWA KRAJOWEGO

BANQUE DE L'ECONOMIE NATIONALE

VARSOVIE



RAPPORT

POUR L'EXERCICE 1932

IX ANNEE



BANK GOSPODARSTWA KRAJOWEGO

(BANQUE DE L'ECONOMIE NATIONALE)

RAPPORT

POUR L'EXERCICE 1932

IX ANNEE

VARSOVIE — 1933



ZAKŁADY GRAFICZNE E. I D-ra K. KOZIAŃSKICH W WARSZAWIE, KRAKOWSKIE PRZEDMIEŚCIE 66.

Un double deuil vient de frapper douloureusement notre Institution.

Le 10 juillet 1932 est décédé

le Dr. FELIX MERUNOWICZ

Directeur Général Adjoint de la Banque de l'Economie Nationale.

Né à Lwów, le 20 novembre 1880, M. Félix Merunowicz s'est consacré dès sa jeunesse à la carrière de banquier en avançant avec rapidité aux postes de direction. En 1925 il abandonne le poste de directeur de la Banque Industrielle de Pologne pour passer au service de notre Institution en caractère de Directeur à la Centrale. Après avoir rempli passagèrement en 1926 les fonctions de Directeur de la Succursale de Lwów, M. Merunowicz rentre en 1927 à la Centrale de Varsovie en assumant en 1928 le poste de Directeur Général Adjoint de notre Etablissement.

M. Merunowicz, grâce à ses connaissances profondes et variées, à sa conception remarquable des affaires et par son inlassable labeur a contribué dans une grande mesure à l'essor de notre Institution, tandis que ses belles qualités d'esprit et de coeur lui ont acquis l'estime générale.

En la personne du Défunt nous avons perdu un collaborateur éminent et dévoué et un homme de grand mérite.

Le 2 juillet 1932 s'est éteint

le Dr. ADAM PACHOŃSKI

Directeur Adjoint à la Banque de l'Economie Nationale.

Né à Trzebinia, près Cracovie, le 9 janvier 1879, M. Pachoński après plus de vingt ans de travaux dans d'autres institutions, quittant le poste de directeur de la Succursuale de Dantzig de la Banque des Sociétés Coopératives, est passé au service de notre Etablissement, assumant les fonctions de directeur de la Succursale de notre Banque à Bydgoszcz. Depuis 1928 il est resté à la tête de la Succursuale de notre Banque à Poznań.

Le défunt a été un collaborateur éminent et dévoué, d'un caractère sûr, d'une intelligence profonde. Au cours des cinq années de travail à la Banque il a employé toutes ses capacités et sa vaste expérience au plus grand bien de notre Institution.

Le Conseil de Surveillance et la Direction
de la Banque de l'Economie Nationale

BANQUE DE L'ECONOMIE NATIONALE

SIEGE CENTRAL A VARSOVIE

1, ALEJA JEROZOLIMSKA

SUCCURSALES:

1. BIAŁA (Bielsko)
2. BIAŁYSTOK
3. BYDGOSZCZ
4. DROHOBYCZ
5. GDYNIA
6. KATOWICE
7. KOŁOMYJA
8. KRAKÓW
9. LUBLIN
10. LWÓW
11. ŁÓDŹ
12. ŁUCK
13. POZNAŃ
14. RADOM
15. RÓWNE
16. STANISŁAWÓW
17. TARNÓW
18. WILNO
19. WŁOCŁAWEK

Conseil de Surveillance de la Banque*)

PRESIDENT DU CONSEIL:

Dr. Romain GÓRECKI

VICE-PRESIDENT DU CONSEIL:

Stéphane STARZYŃSKI

MEMBRES DU CONSEIL:

François DOLEŻAL
Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère du Commerce et de l'Industrie

Joseph GALLOT, ingénieur
Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère des Communications

Vincent JASTRZĘBSKI
Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère des Finances

Ladislas KORSAK
Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère de l'Intérieur

Antoine OLSZEWSKI
ancien Ministre du Commerce et de l'Industrie

Dr. Eugène PIESTRZYŃSKI
Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère de l'Assistance Sociale

Dr. Adam ROSE
Directeur du Département Economique au Ministère de l'Agriculture

Commissaire du Gouvernement

Stéphane RYBAŁTOWSKI

COMMISAIRES-ADJOINTS:

Witold PAWŁOWICZ

Marjan STĘPNIEWICZ

---

*) Au 31 décembre 1932.

Direction de la Banque*)

PRESIDENT DE LA BANQUE:
Dr. Romain GÓRECKI

VICE-PRESIDENT DE LA BANQUE:
Stéphane STARZYŃSKI

DIRECTEUR GENERAL DE LA BANQUE:
Dr. Félix MACISZEWSKI

DIRECTEUR GENERAL SUPPLEANT:
Venceslas KONDERSKI

DIRECTEURS:

Dr. Léon BARYSZ
Dr. Marjan CHECHLIŃSKI
Georges DRECKI, ingénieur
Dr. Thadée GARBUSIŃSKI
Joseph KOZUCHOWSKI
Dr. Sigismond WASSERAB

Commission de Révision*)

PRESIDENT: Dr. Victor MARYNOWSKI

MEMBRES: Arthur ALLAND
Venceslas DRABAREK
Venceslas MOHL
Thadée PIEŃKOWSKI
Antoine REPECZKO
Lucien ZADROWSKI

*) Au 31 décembre 1932

TABLE DES MATIERES.

I.

II.

ACTIVITE DE LA BANQUE DE L'ECONOMIE NATIONALE EN 1932.

III.

ANALYSE DU BILAN, BILANS ET COMPTES DES PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE 1932.

TABLEAUX STATISTIQUES.

I.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE GÉNÉRALE EN 1932.

Les débuts de l'année 1932 ont été marqués par une nouvelle aggravation de la situation économique du monde. La tension dans les relations internationales, déterminée par les complications d'ordre politique ainsi que par les fortes secousses dans le domaine de la monnaie et du crédit, a continué à être un obstacle à la solution sur le plan de la collaboration internationale des difficultés économiques croissantes. La réglementation de la circulation des capitaux et des changes, les restrictions à l'importation et d'autres mesures de défense des économies nationales particulières et surtout de leurs monnaies, n'ont fait que s'amplifier par rapport à l'année précédente: 6 nouveaux pays ont suspendu la convertibilité de leurs billets par suite de quoi, fin 1932, 39 changes étaient cotés au dessous du pair, la dépréciation atteignant pour certains 50% de leur valeur nominale. Quelques pays, ne pouvant faire face aux engagements étrangers, ont dû recourir au moratoire.

Le ralentissement des échanges internationaux qui en résulta a contribué à l'aggravation de la crise; la production, les échanges et les prix ont marqué pendant le premier semestre de 1932 une nouvelle baisse, même dans les pays qui, en conséquence de la dépréciation du change, bénéficiaient de conditions d'exportation plus favorables. Les marchés des capitaux, dont dépend en premier lieu le redressement de l'économie générale, se trouvaient dans une situation défavorable. La débâcle du groupe Kreuger, en mars 1932, avait ébranlé profondément les bourses mondiales, en entraînant une nouvelle baisse des cours des actions.

La deuxième moitié de l'année envisagée a été caractérisée, néanmoins, par une certaine tendance à la consolidation, conséquence de la détente politique qui a suivi l'accord de Lausanne et de l'amélioration de la liquidité des grands marchés monétaires. Sur les marchés des valeurs à revenu fixe les cours ont accusé un mouvement de hausse général ce qui a permis de réaliser, avec un succès appréciable, la conversion des emprunts de guerre en France et en Angleterre. Le grande liquidité des marchés monétaires à entraîné la baisse générale du taux de l'intérêt à un niveau inconnu depuis la guerre. D'autre part, la cadence du fléchissement de la production et des échanges s'est ralentie sensiblement, certaines branches de la production ayant même enregistré une légère amélioration.

Ces symptômes favorables sont restés cependant sans influence sur la situation économique générale du monde qui demeure toujours plongé dans une profonde dépression. Il suffit de rappeler que, suivant le Bureau International du Travail, le nombre des chômeurs dans le monde (à l'exclusion des familles des chômeurs) a atteint 30 millions environ. La baisse catastrophale des prix et des salaires a fait que la valeur des échanges commerciaux interna-

tionaux a fléchi en 1932 d'un tiers environ par rapport à celle de l'année précédente. Le volume de la production industrielle ainsi que les indices des prix sont tombés fort au dessous du niveau de 1931. Dans la production agricole, en particulier, la crise s'est aggravée, car l'amélioration des prix des céréales qui s'est dessinée, en même temps que le mouvement de hausse des matières premières à l'issue de la conférence de Lausanne, a cédé le pas vers la fin de l'année à une nouvelle baisse sensible.

Dans ces conditions le revenu national dans nombre de pays a diminué de plus de 40% par rapport aux années précédentes de bonne conjoncture ce qui n'est pas resté sans influence sur les budgets des Etats, marquant de forts déficits. Particulièrement difficile a été la situation des pays agricoles de l'Europe Centrale et Orientale; par suite aux entraves croissantes, s'opposant à leurs exportations, ces pays doivent recourir, pour le règlement de leurs engagements à l'étranger, aux réserves d'or et de monnaies étrangères de leurs banques d'émission et, partant, poursuivre une politique de déflation rigoureuse qui ne fait qu'aggraver la crise. La différence entre la situation des pays créanciers et celle des pays débiteurs n'a fait que s'approfondir au détriment de ces derniers par suite de l'accroissement continu des entraves au commerce entre pays. Les pays débiteurs, en présence des difficultés monétaires, ne pourraient régler leurs engagements qu'en exportant des marchandises; cette voie, cependant, leur est fermée par les majorations des tarifs douaniers et l'accroissement des restrictions à l'importation.

D'après la conviction générale, la situation ne saurait marquer d'amélioration tant que ne seront pas levées les entraves, rendant impossible le cours normal de la vie économique. La stabilisation des changes, le rétablissement de la liberté de la circulation internationale des marchandises et des capitaux et le règlement des conditions de remboursement des dettes sur de nouvelles bases lesquelles tiendraient compte des possibilités de paiement des débiteurs, constituent la condition première de toute action, tendant à liquider la crise.

* * *

La situation économique de la Pologne était caractérisée en 1932, en principe, par les mêmes difficultés que celles dont souffre l'économie mondiale. En tant que pays où l'élément agricole prédomine, la Pologne a dû ressentir dans une très forte mesure les effets de l'aggravation de la crise de la production céréalière et animale La forte baisse des prix des denrées agricoles après la rentrée des moissons et les entraves croissantes à l'exportation ont été la cause principale de la baisse générale de la production et des échanges et, partant, du fléchissement des revenus et de l'accroissement des difficultés de paiement. L'économie polonaise, néanmoins, en comparaison des autres pays de l'Europe Centrale et Orientale, a fait preuve, sous de nombreux rapports, d'une plus grande vitalité et a su mieux résister aux effets de la crise. Dans le domaine de la production, son volume s'est adapté, l'année dernière, avec plus de précision, à la demande réduite par suite de quoi les stocks de marchandises ont cessé de croître. D'autre part des efforts importants ont été faits en vue d'abaisser le coût de la production ce qui a permis d'abaisser les prix des articles de production industrielle.

C'est dans le domaine monétaire, cependant, que la Pologne a fait preuve de la plus grande force de résistance. La parité or du zloty a été maintenue intacte malgré la liberté complète de la circulation de capitaux avec l'étranger. L'inquiétude, suscitée dans le public, par les événements survenus sur le terrain international s'est dissipée complètement en 1932;

les tendances à la thésaurisation ont disparu et le second semestre de l'année a marqué le retour des dépôts qui avaient déserté les établissements financiers. Dans ces conditions, la situation des banques s'est améliorée, permettant une politique de crédits plus libérale et rendant possible une action de vaste envergure d'abaissement du coût du crédit. L'économie publique a fait preuve également d'une grande élasticité par son adaptation à la baisse des recettes; grâce à une compression rigoureuse des dépenses, les déficits budgétaires ont été réduits à des montants relativement insignifiants ce qui a permis de le couvrir sans dificulté sur les réserves, accumulées au cours des années excédentaires.

Agriculture. La situation économique générale de la Pologne s'est ressentie en premier lieu, en 1932, de l'aggravation de la situation financière de l'agriculture, déterminée d'une part par la baisse des prix des céréales et de l'autre par l'accroissement des difficultés d'écoulement des articles d'origine animale. Pendant la première moitié de l'année, les prix des céréales en Pologne ont évolué d'une façon relativement favorable; en effet, grâce à l'intervention des Etablissements Nationaux de Silos à Céréales le fléchissement des prix sur les marchés mondiaux au cours du deuxième trimestre de l'année est resté sans répercussion en Pologne où les prix des céréales et surtout ceux du froment et du seigle ont continué à hausser jusqu'à la mi-mai, en dépassant le niveau de l'année précédente. A partir du mois de mai, cependant, l'existence d'importants stocks de céréales et la tendance mondiale ont déterminé un fléchissement des prix, mouvement qui a été précipité par la nouvelle récolte. La plus forte a été la baisse des prix du seigle qui, d'après les cotations de la bourse de Poznań, a perdu jusqu'à 13 zlotys par q, soit la moitié environ du prix de fin 1931. Les prix du froment, par contre, en conséquence du fléau de la rouille, se sont maintenus à un niveau différent de peu de celui de l'année précédente. Les prix de l'orge et de l'avoine, de même que ceux du seigle, ont fléchi également de moitié environ.

L'évolution défavorable des prix internationaux a réduit à néant les effets favorables de l'exportation accrue des céréales et en premier lieu du seigle et de l'orge dont la récolte abondante a donné des excédents exportables importants. La récolte et le commerce étranger des 4 principales céréales au cours des quelques dernières années sont illustrés par le relevé suivant (en milliers de tonnes):

RÉCOLTE					SOLDE DU COMMERCE ÉTRANGER excédent: des exportations + des importations—				
Année	Froment	Seigle	Avoine	Orge	Année économique	Froment	Seigle	Avoine	Orge
1927	1.662,6	5.887,1	2.138,9	1.275,9	1927/28	—224,0	— 96,6	— 14,2	+ 64,7
1928	1.611,7	6.110,2	2.497,7	1.527,2	1928/29	— 67,4	+ 56,1	— 4,3	+186,3
1929	1.792,5	7.009,8	2.953,1	1.659,8	1929/30	— 26,3	+297,1	+ 67,3	+256,9
1930	2.240,5	6.958,1	2.347,6	1.463,9	1930/31	+ 82,2	+276,1	+ 6,4	+127,1
1931	2.264,9	5.702,6	2.309,5	1.475,7	1931/32	+ 56,7	+106,4	+ 2,8	+142,7
1932	1.346,4	6.110,5	2.390,8	1.400,8	1932/33*)	— 14,3	+164,6	+ 2,3	+115,8

Comme il ressort du tableau ci-dessus, la diminution de la récolte de froment de 41% par rapport à 1931 a fait que le commerce étranger en froment a fait ressortir, pour le I semestre 1932/33 un solde déficitaire de 14.000 tonnes environ, tandis que les deux années précédentes accusaient des soldes excédentaires.

*) 6 premiers mois de l'année économique (août 1932 — janvier 1933).

L'augmentation de la récolte de seigle a contribué, par contre, à un accroissement, appréciable des exportations de cette céréale qui ont atteint, pour les 6 premiers mois de l'année économique 1932/33 un chiffre de 50% environ plus élevé que pendant l'année précédente entière. Les exportations totales des principales céréales se sont chiffrées, pendant le premier semestre 1932/33, par 296,2 mille tonnes, soit un peu moins seulement que pendant l'année 1931/32 entière, à savoir 329,9 mille tonnes.

Dans le domaine de la production animale, la situation a empiré pendant l'année envisagée aussi bien en conséquence de la diminution de la demande du marché intérieur que du fait des difficultés croissantes à l'exportation. Les prix du bétail à cornes sur le marché polonais ont marqué une baisse sensible bien que le troupeau de bovins ait diminué quelque peu, fléchissant de 3,5% environ en comparaison de l'année précédente. Les prix de porcins, par contre, ne s'écartaient que peu, fin 1932, du niveau de l'année précédente. Ce fait est dû dans une grande mesure à la diminution appréciable de l'effectif de porcins qui accuse, d'après les données du recensement des animaux domestiques effectué annuellement par l'Office Central de Statistique, une diminution de 1,5 millions de têtes, soit de 20% environ par rapport à l'année précédente.

Les exportations de bétail à cornes de sont chiffrées pour l'année entière par 3.226 mille zlotys à peine contre 11.454 mille zlotys en 1931. Les exportations de porcs ont diminué également, bien que dans une moins forte mesure, descendant en valeur, à 22.841 mille zlotys contre 52.249 mille zlotys l'année précédente. Les exportations de flèches et de jambons, par contre, se sont maintenues, en volume, au niveau de l'année précédente tandis que la valeur de ces exportations a fléchi dans la proportion de 25% environ, tombant à 78,8 millions de zlotys. Dans le domaine de la production du laitage et des oeufs la situation a été également moins satisfaisante. Les prix des oeufs et, surtout, ceux du beurre, malgré la diminution de la production ont baissé, en comparaison de ceux de l'année précédente sous l'influence du fléchissement de la consommation du marché intérieur et des difficultés croissantes à l'exportation. Les exportations de beurre de Pologne ont diminué sensiblement vers la fin de l'année par suite de quoi leur valeur globale a fléchi à 3.858 mille zlotys; la valeur des exportations des oeufs a fléchi à 56.604 mille zlotys.

Industrie. L'évolution de la production industrielle au cours des trois dernières années est illustrée par le relevé ci-dessous:

Indices de la production industrielle *)		I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII
Général	1930	91,0	85,6	81,9	80,9	80,7	79,8	80,5	81,3	82,7	82,8	79,9	74,9
	1931	73,5	72,9	72,2	71,4	72,3	72,4	71,5	69,9	68,6	65,9	63,0	57,9
	1932	51,8	51,9	52,9	54,5	54,6	54,4	54,1	54,7	53,2	56,1	56,7	49,2
Moyens de production	1930	91,3	86,8	80,5	77,9	77,0	76,8	77,3	76,8	77,4	76,2	73,1	65,8
	1931	64,2	63,6	59,6	58,0	61,7	63,3	62,5	62,0	59,5	54,5	50,2	46,9
	1932	39,7	38,9	37,1	40,4	40,2	42,3	42,5	45,1	43,5	43,6	45,3	41,9
Biens de consommation	1930	85,1	78,9	79,0	78,9	79,8	78,0	79,7	80,5	82,8	84,2	80,1	75,0
	1931	74,3	75,2	78,9	77,1	77,9	76,5	74,2	69,5	70,1	68,4	65,0	58,4
	1932	55,0	60,4	63,0	64,2	64,5	64,1	62,2	61,9	62,8	65,1	65,0	50,9

*) Etablis par l'Institut de Recherches sur le Mouvement Général des Affaires et la Formation des Prix sur base 1928 = 100, corrigés pour les fluctuations saisonnières.

La baisse de la production industrielle s'est manifestée le plus fort au début de l'année; les mois suivants ont marqué une certaine stabilisation de la production au niveau atteint avec tendance à augmenter, comme d'ailleurs dans les autres pays, surtout dans la deuxième moitié de l'année. Ce n'est que le dernier mois de l'année qui a marqué une nouvelle baisse de la production, relativement plus forte qu'au cours des années précédentes.

L'industrie charbonnière avait fait preuve encore en 1931 d'une grande force de résistance à l'égard des effets de la crise grâce à sa ferme position sur les marchés d'exportation et surtout sur les marchés de libre concurrence. En 1932 cependant, les exportations de charbon se sont heurtés à d'importantes entraves d'un côté en conséquence de la limitation et de la réglementation des importations par nombre de pays et de l'autre du fait que la Grande-Bretagne, concurrent principal de la Pologne, a pu offrir son charbon sur les marchés de l'Europe du Nord et des autres pays dans des conditions plus avantageuses, grâce à la prime à l'exportation résultant de la dépréciation du change. En conséquence de ces difficultés ainsi que sous l'influence de la baisse mondiale de la consommation de charbon, les exportations de charbon de Pologne ont diminué en 1932 de 27% environ, descendant à 10,4 millions de tonnes. Les ventes sur le marché intérieur ont diminué en même temps de 20%, tombant à 15,2 millions de tonnes, par suite de quoi l'extraction du charbon a dû être limitée, en comparaison de 1931, d'un quart environ.

La seconde branche de l'industrie extractive, l'industrie pétrolière a ressenti la baisse des ventes de ses produits dans une mesure sensiblement plus faible. Les ventes de dérivés sur le marchés intérieur ont diminué il est vrai de 13%, fléchissant à 304 mille tonnes, les exportations, par contre, ont marqué une légère augmentation, passant de 219 mille à 222 mille tonnes. L'extraction du naphte a fléchi de 12%. Les prix de l'essence et du pétrole ont été abaissés en juin 1932 dans la proportion de 10% et ceux de la paraffine de 14% environ.

Les indices de la production industrielle indiquent que la production de moyens de production a fléchi relativement plus fort que celle des articles de consommation ce qui est dû à la limitation considérable des investissements dans toute l'économie nationale.

Le fait de la réduction des investissements, non seulement dans le domaine de la construction de nouveaux bâtiments et établissements, mais aussi dans le domaine de l'entretien et des rénovations, est confirmé par une forte diminution des ventes des produits de l'industrie sidérurgique qui est la pierre de touche de l'intensité des investissements. Les ventes de produits sidérurgiques, effectuées par l'intermédiaire du Syndicat des Forges, ont diminué, en comparaison de 1931, de 39%, tombant à 160 mille tonnes à peine. D'autre part la diminution de la production des forges est due dans une grande mesure à la baisse des exportations, déterminée principalement par la réduction des fournitures en U. R. S. S. Au cours de l'année envisagée, en effet, les forges ont expédié à l'étranger 135 mille tonnes de laminés soit 35% des exportations de l'année précédente. Les prix des produits sidérurgiques ont été abaissés en 1932 à deux reprises, à savoir de 10% en avril et de 11% en décembre. La production de zinc, sous l'influence des difficultés d'exportation et de la baisse des prix a diminué de 35% en comparaison de celle de 1931; la production de plomb a été suspendue complètement à partir du IV trimestre de l'année.

Le développement de la production minière et métallurgique au cours des quelques dernières années est illustré par les chiffres suivants (en milliers de tonnes):

Spécification:	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932
charbon	35.747	38.084	40.616	46.236	37.506	38.265	28.835
naphte	796	723	743	675	663	631	557
sels potassiques	208	276	342	359	306	261	299
sel gemme	443	508	548	569	534	561	492
fonte	327	618	684	704	478	347	199
acier	788	1.244	1.438	1.377	1.237	1.037	564
laminés	562	920	1.048	962	904	753	404
zinc	124	150	162	169	174	131	85
plomb	28	30	37	37	41	32	12

Dans l'industrie de transformation, de même, la baisse de la production a atteint en premier lieu les branches produisant les biens servant à la production ultérieure et surtout les établissements travaillant pour les besoins du bâtiment. La comparaison des chiffres d'ouvriers -heures dans les principaux établissements fait ressortir que l'état d'occupation de l'industrie du métal et de construction mécanique a diminué en comparaison de 1931 de 22% environ. Particulièrement difficile a été la situation des fabriques de machines et outils agricoles, due à la situation financière défavorable de l'agriculture. Les travaux de bâtiment ont diminué sensiblement par suite de la suspension presque complète de constructions publiques et de la limitation des travaux privés en conséquence de la réduction des crédits publics pour le bâtiment. Seule la construction de petites maisons pour une famille a pris des proportions quelque peu plus vastes grâce à la mobilisation à cet effet sur les fonds fournis par le Trésor, de crédits spéciaux, par la Banque de l'Economie Nationale. Dans ces conditions les ventes des produits de l'industrie minérale, et notamment de briques, de ciment, de chaux, ont fléchi sensiblement au dessous du niveau de l'année précédente. La situation de l'industrie du bois a empiré dans une forte mesure ce qui est dû aussi bien à la diminution de la demande de bois sur le marché intérieur qu'à une baisse appréciable des exportations qui n'ont atteint que la moitié environ de celles de 1931.

La baisse de la production de biens de consommation a été plus faible. L'état d'occupation de l'industrie textile s'est ressenti aussi bien des possibilités réduites d'écoulement de ses produits sur les marchés intérieur et étrangers que des fluctuations des prix des matières premières au cours de l'année. Le mouvement de hausse de la production qui s'est manifesté au printemps et ensuite en automne, à l'époque de la hausse des prix des matières premières, a fléchi vers la fin de l'année en rapport avec la diminution des affaires et les difficultés croissantes d'exportation. Pour l'année entière, la baisse des exportations de produits textiles s'établit à 50% environ. Plus forte que dans l'industrie textile a été la baisse de l'état d'occupation de l'industrie du vêtement qui a réduit sa production dans la proportion d'un quart environ en comparaison de 1931. Les industries du cuir et du papier marquent, par contre, une diminution de la production relativement plus faible. Dans l'industrie chimique, la baisse des ventes a atteint en premier lieu les fabriques d'engrais artificiels. La production de superphosphates, par suite de l'existence de stocks im-

portants a été temporairement suspendue; malgré l'abaissement des prix de cet engrais, la consommation moyenne de superphosphates à l'ha a diminué, en comparaison de 1931, de 20% environ. La production des engrais azotés a diminué de plus de 20%, fléchissant à 24,4 mille tonnes d'azote lié. Les ventes d'engrais potassiques sur le marché intérieur ont été particulièrement mauvaises pendant la saison d'automne, ne dépassant pas deux tiers de celles d'il y a un an. La baisse des ventes à l'intérieur du pays a été compensée dans une certaine mesure pour les industries de la potasse et de l'azote par l'obtention, par voie d'accords internationaux, de contingents d'exportations appréciables. Aussi bien l'industrie de l'azote que celle de la potasse, ont procédé l'année dernière à un abaissement considérable des prix, s'établissant pour les engrais azotés à 39% environ par rapport aux prix de la campagne 1927/28, à 28,4% pour les sels de potasse et à 25,7% pour le kaïnite. Plus favorable a été la situation des fabriques de colorants, dont la production a augmenté, témoignant de l'indépendence croissante des industries textile et de la teinture des producteurs étrangers. La production de soie artificielle, par contre, a diminué quelque peu ce qui a permis, les ventes ayant augmenté, de réduire sensiblement les stocks de cet article. La production des industries alimentaires a diminué aussi bien sous l'influence de la contraction des ventes en Pologne que de la baisse des exportations. La production de sucre pendant la campagne 1932/33 a fléchi à 375 mille tonnes, diminuant de 16%. La consommation de sucre en Pologne a diminué, au cours de l'année 1931/32 de 11% par rapport à l'année précédente, fléchissant à moins de 300 mille tonnes; les exportations de sucre ont diminué de 32%, tombant a 200 mille tonnes. En octobre 1932, les prix du sucre sur le marché national ont été abaissés de 20% environ. La baisse des ventes et la réduction de l'état d'occupation se sont manifestées également dans les autres branches de l'industrie alimentaire et notamment dans les brasseries, les distilleries ainsi que dans les fabriques de transformation de pommes de terre.

En rapport avec la production, le nombre des ouvriers employés dans l'industrie a marqué au cours de l'année d'importantes fluctuations. Au début de l'année, le nombre des ouvriers employés dans les mines, la métallurgie, l'industrie, et aux travaux publics a été de 100 mille environ inférieur à celui d'il y a un an, s'établissant à 544 mille. A partir du II trimestre de l'année, le nombre des ouvriers employés commence à augmenter, de même que l'année précédente, atteignant, fin octobre, le niveau le plus élevé de l'année de 615 mille, contre 689 mille en 1931. A la fin de l'année, le nombre des ouvriers employés dans les branches sus-mentionnées s'établissait à 496 mille, soit 54 mille ouvriers de mois qu'à la fin décembre 1931.

Affaires commerciales et prix. En rapport avec la baisse générale des revenus et des salaires, et, en premier lieu, la diminution continue du pouvoir d'achat de la population agricole, le volume du commerce intérieur a marqué une forte baisse, en comparaison de l'année précédente; dans certaines branches les affaires ont diminué de moitié environ en comparaison de celles de 1931. Cette diminution des affaires se traduit par le fléchissement des chargements ferroviaires qui ont diminué en 1932, en comparaison de l'année précédente, de 23% environ. Cette baisse s'est manifestée, cependant, avec une force particulière dans le trafic étranger, principalement par suite de la limitation appréciable des importations. Un autre indice du ralentissement des échanges commerciaux est fourni par la baisse des affaires des coopératives de gros, s'établissant, pour le III trimestre 1932, en comparaison du trimestre correspondant de 1931, à 33% pour les coopératives agricoles-

commerciales, à 17% pour les coopératives de consommateurs et 52% pour les coopératives pour le commerce des laitages et des oeufs. L'indice des lettres de change émises, établi par l'Institut de Recherches sur le Mouvement Général des Affaires et des Prix a fléchi de 25% en comparaison de 1931 et de 27% par rapport à 1928.

Sous l'influence de la contraction des affaires, la baisse des prix a pris en 1932 de plus fortes proportions que l'année précédente. Particulièrement forte a été la baisse des prix des produits agricoles, par suite de quoi l'écart entre ces prix et ceux des produits industriels, sensiblement réduit pendant le premier semestre de l'année grâce à la hausse des prix agricoles, a marqué vers la fin de l'année une augmentation appréciable. Les prix des produits industriels ont baissé, en effet, beaucoup plus lentement, la baisse se manifestant en premier lieu dans le groupe des articles non-cartellisés. L'indice des prix, établi pour le mois de décembre des années particulières (sur base 1927 = 100), a évolué pour les groupes particuliers de marchandises, comme suit:

Indices	1930	1931	1932
Indice général des prix de gros	76,2	66,4	56,2
articles agricoles	63,2	57,2	44,8
articles industriels	86,9	74,0	65,8
Indice général des prix de détail	97,6	81,6	71,3
articles agricoles	88,6	70,9	59,5
articles industriels	106,8	91,7	83,3
Indice du coût de la vie à Varsovie . . .	93,8	83,3	73,2

Commerce étranger. En 1927 — 1928, c. à d. au cours des années de bonne conjoncture, la Pologne, grâce à l'afflux de capitaux étrangers aussi bien sous forme de crédits que de capitaux investis, importait de l'étranger beaucoup plus de marchandises qu'elle n'y exportait. Du moment, cependant, où l'afflux de capitaux a cessé, tandis que les versements à l'étranger au titre de remboursement et du service des engagements précédemment contractés augmentait, la Pologne s'est vue contrainte de limiter les importations de marchandises étrangères en vue de s'assurer des excédents d'exportation, source unique de devises étrangères pour les transferts étrangers. Etant donné que la valeur des exportations polonaises diminuait d'année en année, la baisse des importations devait être encore plus forte. La valeur des échanges commerciaux avec l'étranger au cours des 6 dernières années est illustrée par le relevé ci-dessous (en millions de zlotys):

Année	Importations	Exportations	Solde
1927	2.892	2.515	—377
1928	3.362	2.508	—854
1929	3.111	2.813	—298
1930	2.246	2.433	+187
1931	1.468	1.878	+410
1932	862	1.084	+222

La baisse, aussi bien des importations que des exportations, s'établit pour 1932 à 42% environ. De ce fait le solde excédentaire de la balance commerciale est passé de 410 à 222

millions de zlotys. Bien que les exportations soient composées principalement d'articles alimentaires, de matières premières et de produits mi-fabriqués dont les prix ont été le plus fortement touchés par la baisse, la Pologne a réussi à maintenir une balance commerciale excédentaire ce qui lui à permis de continuer à faire face à ses engagements étrangers sans recourir à la réglementation du commerce des changes.

La baisse des échanges commerciaux avec l'étranger a entraîné un fléchissement du trafic des ports polonais et surtout du port de Dantzig. Le trafic du port de Gdynia, par contre, n'a diminué que dans une mesure insignifiante, descendant à 5.225 mille tonnes contre 5.300 mille tonnes en 1931. Le trafic du port de Dantzig est tombé en même temps à 5.476 mille tonnes contre 8.331 mille tonnes en 1931. L'accroissement continu de l'importance du port de Gdynia résulte de son extension progressive et du perfectionnement ininterrompu de son outillage aussi bien sous le rapport technique que commercial. Grâce aux grandes facilités techniques ainsi qu'aux frais de transbordement et de manutention moins élevés, les milieux économiques dirigent leurs affaires de plus en plus souvent vers le port de Gdynia. Le port de Gdynia acquiert d'ailleurs une grande importance non seulement pour la Pologne mais est en train de devenir un port de transit pour les pays voisins de la Pologne et notamment la Tchécoslovaquie, la Hongrie et la Roumanie.

Sous le rapport de la valeur des marchandises dirigées par les ports, par rapport aux chiffres globaux des importations et des exportations, le port de Dantzig participe pour 21% aux importations et 27% aux exportations, tandis que pour le port de Gynia les chiffres respectifs s'établissent à 16 et 20%. En comparaison de 1931, la valeur globale des marchandises, dirigées vers les ports est passée de 25 à 37% à l'importation et de 40 à 47% à l'exportation. En volume, le trafic maritime représentait en 1932 60% environ du tonnage global du commerce étranger de la Pologne.

Budget de l'Etat. La baisse générale des affaires économiques ainsi que la diminution du revenu national ont déterminé un fléchissement continu des revenus budgétaires, par suite de quoi l'exercice budgétaire écoulé, malgré la compression rigoureuse des dépenses a été clôturé avec un déficit de 242 millions de zlotys. De même que l'année précédente, ce déficit a été couvert au moyen de la mobilisations des réserves du Trésor, de l'émission de monnaies divisionnaires et, dans une moindre mesure, d'opérations de crédit, consistant à utiliser le crédit, improductif d'intérêt, à la Banque de Pologne. Le contingent statuaire de ce crédit a été porté l'année dernière à 100 millions de zlotys; le Trésor Public a utilisé jusqu'à la fin de l'exercice sur ce crédit 70 millions de zlotys par suite de quoi l'endettement du Trésor à la Banque de Pologne, conjointement avec les 20 millions utilisés l'année précédente, a atteint à la fin de l'exercice 90 millions de zlotys.

Le budget pour exercice 1931/32 voté par les Corps Législatifs, s'établissant à 2.867 millions de zlotys du côté recettes et 2.866 millions de zlotys du côté dépenses a été réduit progressivement, au fur et à mesure de la diminution des recouvrements, de 400 millions de zlotys, par suite de quoi les dépenses totales de l'exercice n'ont pas dépassé 2.466 millions de zlotys. Les recettes effectives ayant baissé en même temps de 605 millions de zlotys (21%), les comptes de l'exercice se sont soldés par un déficit de 204 millions de zlotys.

Le budget de l'exercice 1932/33 prévoyait 2.377 millions de recettes et 2.452 millions de dépenses. Etant donné, cependant, que les recettes continuaient à baisser, le gouvernement a dû recourir à de nouvelles économies, principalement par la compression des dépen-

ses de matériel et en outre par une nouvelle réduction des traitements des fonctionnaires de l'Etat en province. Grâce à ces mesures, le montant global des dépenses à été réduit de 208 millions de zlotys. Le gouvernement s'est efforcé en même temps d'augmenter les recettes budgétaires par voie d'accroissement du rendement des entreprises et des monopoles ainsi que du réaménagements de certains impôts, tout en cherchant de nouvelles sources de revenus. Ces mesures n'ont pas réussi, il est vrai, à rétablir l'équilibre complet du budget, elles ont contribué toutefois à réduire les déficits à des limites telles qu'ils ont pu être couverts sur les réserves et ressources du Trésor. Le montant global des recettes a atteint, pendant le dernier exercice, 2.002 millions de zlotys et celui des dépenses 2.244 millions de zlotys par suite de quoi les comptes de cet exercice ont été clôturés par un déficit de 242 millions de zlotys.

Le budget pour l'exercice 1933/34, voté par les Corps Législatifs, prévoit 2.059 millions de zlotys de recettes et 2.448 millions de dépenses, soit un excédent de dépenses de 389 millions de zlotys. Le montant des recettes a été maintenu, par conséquent, dans les limites des recettes effectives de l'exercice précédent; l'augmentation des dépenses, en comparaison de celles de l'exercice précédent, est due au fait que les dépenses pour le service de la dette étrangère y figurent pour la somme entière. Le gouvernement estime qu'il lui sera possible de réduire le déficit prévu, d'un côté, par de nouvelles économies et, de l'autre, grâce à l'accroissement des revenus de certaines sources. Le reste du déficit sera couvert en partie par les réserves dont dispose encore le Trésor et en partie au moyen d'opérations financières envisagées.

L'état de la dette publique a diminué, en 1932, de 44 millions de zlotys, descendant à 4.964 millions de zlotys. La dette intérieure, malgré l'augmentation de l'émission de la rente foncière de 3,1 millions et la conversion d'anciens emprunts en marks pour 3 millions de zlotys environ, a diminué de 15,7 millions, descendant à 422,9 millions de zlotys en conséquence des remboursements, s'établissant à 21 millions de zlotys.

Le remboursement des dettes étrangères s'est chiffré en 1932 par 55,6 millions de zlotys. L'état de la dette étrangère a augmenté, cependant, de 27,3 millions par suite de l'inscription au Livre de la Dette Publique de deux séries d'obligations, émises précédemment pour le rachat de voies ferrées, appartenant à des étrangers. En conséquence, la dette étrangère de de la Pologne a diminué en 1932 de 28,3 millions de zlotys, descendant de 4.569.8 millions au 1 janvier 1932 à 4.541,5 millions au 1 janvier 1933.

La situation du change a été en 1932 plus favorable que l'année précédente. Les retraits de crédits à court terme par l'étranger ont continué il est vrai pendant le premier semestre de l'année, le volume de ces retraits et leur rythme ont marqué, cependant, une diminution appréciable. Pendant le deuxième semestre, par contre, la liquidation des crédits étrangers a cessé presque complètement. Dans les banques privées, le montant global des engagements envers les banques étrangères (comptes ,,Banques Loro et Nostro"), a diminué au cours de l'année de 61,5 millions de zlotys, tombant à 218,7 millions, tandis qu'en 1931 la diminution s'est chiffrée par 191 millions de zlotys.

Les tendances à la thésaurisation qui se sont manifestées en 1931 avec force, comme dans nombre d'autres pays d'ailleurs, ont faibli d'une façon appréciable. Les achats de monnaies étrangères et surtout de billets dollars et ensuite, après le fléchissement du cours du dollar, de pièces d'or ont cessé presque complètement dans les derniers mois de l'année. L'offre de pièces d'or sur le marché a augmenté sensiblement ce qui a permis à la Banque

de Pologne de renforcer sensiblement ses réserves métalliques au moyen d'achats d'or sur le marché intérieur. En vue d'empêcher la spéculation en changes étrangers, les banques, en vertu d'un accord mutuel, ont décidé de limiter les ventes de monnaies étrangères aux seuls cas, économiquement justifiés. La Banque de Pologne a renoncé également à sa pratique habituelle de vendre en bourse toute quantité demandée de billets-dollars.

L'évolution favorable de la balance commerciale qui se soldait pendant l'année entière par des excédents des exportations sur les importations, n'a pas pu exercer d'influence, pendant la première moitié de l'année, sur l'état des reserves de la Banque de Pologne par suite des retraits de crédits étrangers et de la thésaurisation par la population. Pendant les 7 premiers mois de l'année la réserve or et devises de la Banque de Pologne a diminué de 168 millions de zlotys; la Banque a dû vendre à plusieurs reprises de l'or à l'étranger pour se procurer des devises. A partir du mois d'août la situation s'est améliorée sous ce rapport: les réserves de la Banque commencent à augmenter progressivement; la Banque a effectué des achats d'or sur les marchés intérieur et étranger, limitant sa réserve de devises aux besoins courants du marché. Pendant l'année 1932 entière l'encaisse or de la Banque de Pologne a diminué de 98,2 millions de zlotys, fléchissant à 502,2 millions de zlotys. La réserve de monnaies et devises étrangères a diminué en même temps de 76,7 millions, tombant à 136,7 millions de zlotys; la réserve de monnaies et devises admises à servir de couverture a dimiminué, en particulier, de 39,5 millions, tombant à 48,5 millions de zlotys. De ce fait la couverture or et devises de la circulation de billets et des engagements à vue a diminué, malgré la compression de la circulation, fléchissant à 45,02% contre 48,09% fin 1931. La couverture par l'or seul s'établissait au 31 décembre 1932 à 41,05% contre 41,94% fin 1931.

Les affaires en changes étrangers aux bourses ont diminué l'année dernière par suite de la contraction considérable des échanges commerciaux avec l'étranger. Les transactions les plus importantes reviennent à la devise en dollars; le cours du câble sur New York a marqué des fluctuations entre 8,902 et 8,999 zlotys, sans atteindre, par conséquent, les points de sortie de l'or. Les affaires en billets dollars ont été assez animées pendant la première moitié de l'année; plus tard, cependant, lorsque la Banque de Pologne a suspendu la vente de dollars effectifs, les affaires ont diminué sensiblement et pendant les derniers mois de l'année le dollar effectif n'a pas été coté à la bourse de Varsovie. Les cours des autres changes ont évolué en harmonie avec la tendance des bourses étrangères.

La circulation fiduciaire totale a diminué en 1932 de 134,5 millions de zlotys, descendant à 1.352,2 millions de zlotys, dont 1.002,8 millions reviennent aux billets de la Banque de Pologne (contre 1.218,3 millions il y a un an) et 322,4 millions aux pièces d'argent et monnaies divisionnaires (240 millions). La réduction de la circulation fiduciaire a été déterminée, par conséquent, entièrement par la diminution de l'émission de la Banque de Pologne; la circulation de pièces d'argent a augmenté par contre. En vertu d'un accord entre le gouvernement et la Banque de Pologne la limite maxima de l'émission de pièces d'argent et de monnaies divisionnaires a été portée l'année dernière à 396 millions de zlotys. En même temps certains changements ont été apportés au régime monétaire par l'émission, à la place des billets de banque de 10 zlotys, retirés de circulation, de pièces d'argent de 10 zlotys; d'autre part, les anciennes pièces d'argent de 1, 2 et 5 zlotys ont été retirées de circulation et remplacées par des pièces de 1 zloty en nickel et des pièces de 2 et 5 zlotys en argent d'un nouveau modèle.

Le marché monétaire et des capitaux n'a pas marqué en 1932 d'évolution uniforme. Pendant la première moitié de l'année, sous l'influence des troubles moné-

taires de 1931, la situation restait défavorable. Les dépôts continuaient à refluer ce qui obligeait les banques à restreindre les crédits pour pouvoir maintenir les réserves de trésorerie à un niveau suffisamment élevé. Sur le marché des valeurs les cours marquaient une tendance à la baisse; les actions surtout ont subi de grandes pertes, dues aussi bien à la situation défavorable de l'industrie qu'à la tendence des bourses mondiales (défaillance du groupe Kreuger en mars.) A partir du mois de juin la situation commence à s'améliorer. La détente dans les rapports internationaux après la conférence de Lausanne n'est pas restée sans influence favorable sur le marché polonais. Les retraits de dépôts des banques ont cessé, tandis que dans les banques d'Etat et les caisses d'épargne les dépôts ont même marqué un accroissement appréciable. Par suite du mouvement favorable des dépôts et de la baisse continue des crédits, la liquidité des banques a accusé une amélioration appréciable. En même temps on a pu observer un regain d'activité pour les valeurs; les cours des valeurs à revenu fixe ont marqué de ce fait des gains appréciables.

La mouvement des dépôts pendant l'année écoulée est illustré par le relevé ci-dessous (en millions de zlotys):

Spécification	1931 31 déc.	1932 31 mars	1932 30 juin	1932 30 sept.	1932 31 déc.
Banque de Pologne	190,5	142,3	113,9	116,7	196,3
Banque de l'Economie Nationale	238,7	245,6	245,8	266,3	261,1
Banque Agraire d'Etat	62,9	62,4	59,7	62,5	60,5
Banques communales	62,5	64,5	65,1	66,0	63,8
Banques par actions	611,7	583,1	522,6	534,2	527,5
Succursales des banques étrangères	55,9	57,3	45,2	48,6	52,6
Caisse d'Epargne Postale	509,8	538,7	534,1	562,0	622,9
Caisses d'épargne	603,3	624,5	611,0	611,4	627,9
S-tés coopératives de crédit	346,4	322,4	314,1	303,9	306,5
Caisse Centrale des S-tés Agricoles	4,3	4,7	4,1	4,4	3,4
Total	2.686,0	2.645,5	2,515,6	2.576,0	2.722,5
B-que de l'Econom. Nation.: placements du Trésor	506,7	490,3	483,4	484,9	483,6
Banque Agraire d'Etat: placements du Trésor	88,2	88,2	48,2	48,2	48,2
,, fonds gérés par la Banque	426,1	426,1	457,7	466,3	475,0
Ensemble	3.707,0	3.650,1	3.504,9	3.575,4	3.729,3

En comparaison de fin 1931 on peut constater une baisse des dépôts dans les banques privées et dans les sociétés coopératives de crédit. A la Banque de l'Economie Nationale les dépôts ont augmenté tandis que dans l'autre institution publique — la Banque Agraire d'Etat, les dépôts ont marqué une baisse insignifiante. A la Caisse d'Epargne Postale les dépôts d'épargne ont accusé en 1932 un accroissement inconnu depuis la fondation de cette institution, augmentant de plus de 115 millions, contre 81 millions de zlotys en 1931. Dans les banques et caisses d'épargne communales de même, l'état des dépôts a enregistré une certaine augmentation. Parmi les catégories particulières de dépôts, la plus forte a été l'augmentation des dépôts d'épargne tandis que les dépôts présentant le caractère de réserves disponibles, comme c'est le cas des comptes-chèques, ont accusé, en général, une baisse.

Par suite du mouvement défavorable des dépôts pendant le premier semestre de l'année, les banques privées se sont vues dans la nécessité de limiter leurs opérations de cré-

dit. De nouveaux crédits étaient consentis avec la plus grande circonspection, d'autant que la liquidation des crédits précédemment consentis rencontrait de grandes difficultés. L'offre de papier bancable a diminué, par suite de quoi, au cours du deuxième semestre de l'année, les crédits ont continué à baisser malgré l'arrêt du reflux des dépôts. La demande de crédits de la part des grandes entreprises a été faible ce qui est dû aussi bien au ralentissement des affaires qu'à la pratique croissante de la vente au comptant. Les entreprises moins importantes, par contre, de même que les exploitations agricoles ressentaient toujours un fort besoins de crédits pour le remboursement des engagements précédemment contractés; les banques ne donnaient pas suite à des demandes de crédit de cette sorte, n'ayant pas pour base de transactions commerciales effectives. L'offre restreinte d'effets de bonne qualité a déterminé la Banque de Pologne à prolonger le délai d'échéance maximum des lettres de change acceptées à l'escompte de 75 à 90 jours.

La baisse des crédits s'est manifestée dans toutes les institutions, à l'exception des banques communales, en prenant des proportions plus fortes que celles de la diminution des dépôts. La plus faible a été la baisse des crédits dans les banques d'Etat. Nous avions l'occasion de constater, dès 1931, que la participation des banques d'Etat au montant global des crédits augmentait progressivement; l'année dernière, cette participation a marqué une nouvelle augmentation, ce qui est dû au fait que ces banques s'appuient, pour leurs opérations, dans une moindre mesure sur les dépôts des particuliers, par suite de quoi le mouvement des dépôts exerce une plus faible influence sur leur politique de crédit. Ces banques d'ailleurs ont dû entreprendre une lutte énergique contre les effets de la crise, lutte qui s'exerce sur les secteurs les plus menacés de l'économie nationale.

L'état des crédits à court terme ainsi que des crédits en espèces à moyen et long terme dans les établissements particuliers (à l'exception des caisses d'épargne et coopératives de crédit) a évolué au cours de l'année écoulée comme suit (montant des crédits, après déduction du réescompte, en millions de zlotys):

Spécification	1931 31 déc.	1932			
		31 mars.	30 juin	30 sept.	31 déc.
Crédits à court terme					
Banque de Pologne	796,4	764,2	795,1	741,3	699,7
Banque de l'Economie Nationale	226,5	231,7	217,7	228,3	206,3
Banque Agraire d'Etat	156,3	122,5	117,4	113,3	102,7
Banques communales	55,5	58,0	51,9	51,7	45,3
Banques par actions	824,8	797,3	736,3	718,3	709,4
Succursales des banques étrangères	117,8	117,0	110,6	110,9	92,9
Caisse d'Epargne Postale	19,3	19,6	19,4	20,3	17,7
Caisse Centrale des S-tés Agricoles	20,2	20,5	20,2	19,8	18,7
Total	2.216,8	2.130,8	2.068,6	2.003,9	1.892,7
Autres crédits					
Banque de l'Economie Nationale: crédits en espèces à moyen et long terme	116,1	112,7	114,1	113,6	119,1
,, crédits basés sur les placements du Trésor Public	642,3	633,9	628,1	636,5	618,4
Banque Agraire d'Etat: prêts sur les fonds gérés	396,1	401,5	404,6	413,3	420,7
Ensemble	3.371,3	3.278,9	3.215,4	3.167,3	3.050,9

Vu la diminution de l'offre de papier commercial, déterminée par le ralentissement des affaires, la baisse la plus forte a atteint le portefeuille-escompte des banques; pour les banques par actions et les maisons de banque principales cette baisse s'établit à 22,8% par rapport à fin 1931. Les crédits en compte courant ont diminué de 18,7% tandis que les avances à terme marquent une augmentation de 17,9%.

La liquidation des crédits rencontrait l'année dernière d'importants obstacles. Une des causes principales des difficultés rencontrées était la situation financière défavorable de l'agriculture ce qui obligeait les institutions, accordant des crédits aux agriculteurs, à pratiquer des facilités et prolongations de remboursement sur une large échelle, d'autant que la baisse des prix de la terre rendait souvent impossible de satisfaire les créanciers même par voie d'exécution. La proportion des protêts a fléchi il est vrai vers la fin de l'année, pour l'année entière cependant, le pourcentage de protêts par rapport aux échéances s'établit à 12,6% contre 13,1% en 1931. Une exception est constituée par la Banque de Pologne où le pourcentage d'effets protestés, grâce à la sélection rigoureuse du papier offert à l'escompte ainsi qu'aux prolongations des traites agricoles, a marqué une baisse appréciable. Dans les banques privées, par contre, la situation a été moins favorable; le pourcentage de protêts dans ces institutions s'est élevé, en effet, en décembre 1932 à 15,5% du portefeuille, contre 8,3% il y a un an.

Parallèlement à la baisse des crédits a fléchi l'endettement des banques au titre du réescompte et chez les correspondants. Pendant la première moité de l'année, en rapport avec les retraits des dépôts, l'endettement des banques au titre du réescompte à la Banque de Pologne a augmenté; dans la deuxième moitié de l'année, par contre, le réescompte diminue. D'après le bilan collectif des banques par actions et des maisons de banque principales, le rapport du réescompte à l'escompte a fléchi de 50,7% fin décembre 1931 à 50,0% fin 1932. La baisse des opérations passives et actives a eu des effets défavorables en ce qui concerne les comptes de résultats. Les intérêts et commisions ont atteint, d'après le bilan collectif des établissements mentionnés, à la fin de 1932, 60,3 millions de zlotys contre 93,8 millions pour l'exercice précédent. Les frais généraux ont marqué également une baisse appréciable, fléchissant de 83,5 à 63,5 millions de zlotys; cette baisse, cependant, a été insuffisante pour compenser la diminution des revenus. Le total des bilans est tombé de 2.251 millions fin 1931 à 1.971 millions à la fin de l'année dernière. La liquidité des banques s'est améliorée, en général, en 1932; cette amélioration, cependant, a été réalisée au détriment de la rentabilité des établissements.

Le rétablissement du calme sur le marché monétaire qui s'est manifesté dans la deuxième moitié de l'année et qui a eu pour effet l'arrêt du reflux des dépôts et de la diminution des réserves or et devises de la Banque de Pologne, a permis d'entamer une action de vaste envergure, tendant à abaisser le coût du crédit. Cette action a été initiée par le gouvernement, en tant que moyen principal de la réduction des frais de production et de l'adaptation du taux de l'intérêt à la rentabilité réduite des entreprises et des exploitations agricoles. Le 21 octobre la Banque de Pologne a abaissé son taux d'escompte, maintenu depuis le 3 octobre 1930 au niveau de 7½%, à 6% et celui des avances sur titres de 8½% à 7%. Le même jour, le ministre des Finances promulguait un arrêté, limitant le taux de l'intérêt conventionnel maximum à 12% contre 15% précédemment. Le 7 novembre un arrêté ministériel abaissait de 11% à 9½% le taux de l'intérêt maximum pour crédits bancaires. Seules quelques caisses d'épargne communales et les sociétés coopératives de crédit ont été autorisées à percevoir temporairement 10% par an sur les crédits.

L'abaissement du taux de l'intérêt des crédits à court terme a entraîné la réduction de l'intérêt sur les dépôts. La Caisse d'Epargne Postale, presque toutes les caisses d'épargne communales ainsi que les banques d'Etat ont abaissé en 1932, à deux reprises, le taux de l'intérêt sur les dépôts. Après la deuxième réduction, entrée en vigueur le 1 décembre pour les nouveaux dépôts et le 1 janvier 1933 pour les dépôts anciens, le taux de l'intérêt s'établit à la Caisse d'Epargne Postale à 5% sur les dépôts en zlotys et à 4% en zlotys or, soit une baisse de deux points pour les deux catégories de dépôts. Les caisses d'épargne communales ont abaissé également les taux en vigueur pour les catégories particulières de dépôts de deux points et pour les dépôts en changes étrangers ou en or, même de trois points. Les banques d'Etat et les banques privées ont abaissé en même temps, en vertu d'un accord entre banques, le taux de l'intérêt sur les dépôts de $^3/_4$ jusqu'à $1^1/_4$ points, par suite de quoi le taux maximum s'établit à $4^1/_2$% pour les dépôts à vue et à $5^1/_2$ — 7% pour les dépôts à terme, suivant les délais de préavis. Il y a lieu de relever que les banques d'Etat payent sur les dépôts un intérêt inférieur à celui payé par les caisses d'épargne communales et les banques privées. L'abaissement du taux de l'intérêt n'a pas eu d'effets dévaforables sur le mouvement de dépôts; l'accroissement de ces derniers, surtout dans les banques d'Etat, indique que le public cherche actuellement des placements plutôt sûrs que rémunérateurs. Indépendamment de l'abaissement du coût des crédits, le gouvernement a pris différentes mesures, tendant à alléger la situation du débiteur.

La gêne sur le marché monétaire et la baisse de la capitalisation intérieure ont exercé une influence défavorable sur la capacité du marché des placements. De même que dans les autres pays, le taux de l'intérêt trop élevé sur ce marché empêchait de plus vastes investissements, dont le financement est assuré d'habitude au moyen de l'émission d'emprunts à long terme. Les difficultés de placement des émissions aussi bien en Pologne que sur les marchés étrangers ont fait que l'activité des établissements de crédit à long terme a marqué l'année dernière un ralentissement sensible. L'état total des prêts en lettres de gage et en obligations des établissements privés de crédit à long terme a commencé à baisser depuis le deuxième semestre 1932, les amortissements dépassant le montant des prêts nouvellement consentis. Un accroissement des prêts est accusé seulement par les banques d'Etat, cet accroissement, cependant, s'explique dans une grande mesure par la conversion des crédits en espèces, consentis précédemment, en prêts par émission.

L'état des émissions de lettres de gage et d'obligations de tous les établissements de crédit en Pologne s'établit, à la fin des trimestres particuliers, comme suit (en millions de zlotys):

Institutions	1931 31 déc.	1932			
		31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.
Banque de l'Economie Nationale	792,2	803,2	815,4	825,6	837,8
Banque Agraire d'Etat	338,1	339,7	339,0	339,6	334,7
3 sociétés de crédit foncier	548,5	547,6	553,7	549,3	551,6
13 sociétés de crédit municipal	325,3	336,3	335,8	334,8	332,7
4 banques hypothéc. et 2 banques commun.	158,8	159,2	156,4	159,0	156,2
S-té de Crédit de l'Industrie Polonaise . .	50,1	55,1	52,9	50,0	48,0
Total	2.213,0	2.241,1	2.253,2	2.258,3	2.261,0

Malgré l'évolution défavorable des cours, les émisions d'actions ont augmenté en comparaison de l'année précédente. Au cours de l'année, il a été fondé 36 sociétés nouvel-

les au capital de 46,3 millions de zlotys, contre 32 sociétés et 18,7 millions de zlotys en 1931. Les émissions d'actions pour l'augmentation du capital des sociétés existantes ont augmenté également, atteignant, dans 35 sociétés, 92,7 millions de zlotys contre 46 sociétés et 54,4 millions de zlotys en 1931. Des réductions de capital ont été effectuées en 1932 par 11 sociétés, se chiffrant par 37,1 millions de zlotys (contre 13 sociétés et 24,4 millions de zlotys en 1931); il a été radié du registre du commerce 19 sociétés au capital de 9,7 millions (contre 30 sociétés et 5,1 millions de zlotys, l'année précédente).

D'après les données de l'Office Central de Statistique, le nombre des faillites déclarées en 1932 s'établit à 545, soit une diminution de 30% environ en comparaison de 1931, pour laquelle le nombre des faillites s'élève à 769. A l'exception des sociétés coopératives, pour lesquelles le nombre des faillites a augmenté, dans toutes les autres catégories d'entreprises, aussi bien sociétés que raisons individuelles, le nombre des faillites marque une diminution appréciable. Ce fait paraît indiquer que l'élimination des entreprises faibles et ne possédant pas d'assises solides a fait dernièrement de grands progrès.

Les affaires en valeurs à revenu fixe aux bourses ont diminué, en comparaison de l'année précédente, d'une façon peu importante. Les actions, par contre, accusent une baisse plus forte. Les cours des valeurs ont accusé, en général, une tendance irrégulière, évoluant en harmonie avec les cours des bourses mondiales. Pendant la première moitié de l'année, les cours ont été plutôt en baisse, descendant, surtout pour les actions, au plus bas niveau enregistré. Dans la deuxième moitié de l'année, sous l'influence de la détente de la situation internationale, les cours ont marqué une amélioration appréciable, surtout pour les valeurs à revenu fixe. On peut constater, en particulier, un regain d'intérêt pour les emprunts de l'Etat dont les cours s'établissaient fin 1932 à un niveau supérieur à celui d'il y a un an. Les cours des lettres de gage et des obligations émises par les banques d'Etat sont restés inchangés; les cours des lettres de gage et des obligations des institutions privées ont marqué une tendance irrégulière, ascensionnelle dans la deuxième moitié de l'année. La promulgation en décembre de la loi portant abaissement du taux de l'intérêt des prêts à long terme ainsi que des lettres de gage et des obligations émises sur leur base, a déterminé une forte baisse des cours des valeurs tombant sous le coup de cette loi. La baisse des cours n'a pas été, cependant, proportionnée à l'abaissement de l'intérêt par suite de quoi le rendement des valeurs sujettes à conversion était, à la fin de l'année, inférieur à celui antérieur à la promulgation de la loi.

* * *

L'action de lutte contre les effets de la crise, menée par le gouvernement, prenait pour point de départ, de même que l'année précédente, le maintien de la stabilité du change et l'adaptation du budget public à la capacité contributive de la nation et aux ressources et réserves possédées par le Trésor. En s'efforçant de maintenir la stabilité du change, le gouvernement polonais n'a pas suivi l'exemple de plusieurs des pays voisins de la Pologne qui ont recouru, pour la défense de leur monnaie nationale, au contrôle rigoureux des affaires en changes; il considérait, en effet, que le reflux des réserves de l'institut d'émission doit être compensé, d'un côté, par une réduction correspondante de la circulation fiduciaire au moyen de la limitation des crédits à la banque centrale

et, de l'autre, par l'accroissement des rentrées de changes étrangers, provenant des excédents de la balance commerciale. L'application du premier principe a déterminé la politique de déflation de la Banque de Pologne, politique qui a contribué incontestablement à la diminution du volume général des affaires tout en préservant le marché monétaire de la Pologne et, partant, son organisme économique entier, de plus graves secousses.

Pour ce qui est de la politique du commerce étranger, le gouvernement a adopté une série de mesures destinées à arrêter le reflux de devises par la réduction des importations superflues; en même temps le gouvernement encourageait toutes les initiatives, tendant à augmenter les exportations. Il y a lieu de relever, cependant, que les restrictions des importations, mises en vigeuur en 1932, sous forme de majoration des tarifs, de prohibitions et de contingentement des importations, ne constituaient qu'une action défensive, appliquée après adoption de mesures analogues et souvent plus rigoureuses par les autres pays, constituant les débouchés les plus importants de la Pologne. D'autre part, la nécessité d'une protection douanière renforcée était dictée par les intérêts de la production nationale, menacée, sur son propre marché, de la concurrence accrue des pays étrangers et surtout de ceux pour lesquels le change déprécié constituait une importante prime à l'exportation. En vue d'encourager les exportations de Pologne, le gouvernement a maintenu le régime de remboursement forfaitaire des droits de douane, principalement en faveur des produits agricoles ainsi que de certains articles industriels; d'autre part, il reconnaissait en faveur du commerce d'exportation des degrèvements et exonérations, des tarifs ferroviaires réduits, poursuivait les travaux d'extension du port de Gdynia, encourageait le transport maritime, collaborait à améliorer l'organisation du commerce et la qualité des marchandises destinées à l'exportation.

Tendant à assurer l'équilibre des r e c e t t e s et d e s d é p e n s e s p u b l i q u e s, le gouvernement a continué la politique de compression des dépenses, par suite de quoi la réduction du budget de 1932/33 en comparaison des dépenses de 1929/30 a atteint 25% environ. La réduction a porté aussi bien sur les dépenses de matériel que sur celles de personnel. Parmi les mesures prises à cet effet, il y a lieu de mentionner la liquidation des ministères des Travaux Publics et des Réformes Agraires ainsi que de nombreuses institutions administratives d'instances inférieures, les économies considérables dans les monopoles et les entreprises nationales. En vue de l'accroissement des recettes il a été procédé au réaménagement de certains impôts, tel l'impôt sur le revenu, ainsi que des droits de timbre; une surtaxe de 10% a été appliquée à l'impôt sur le courant électrique employé pour l'éclairage, tandis que le taux de certains impôts a été majoré et notammnet des impôts sur les immeubles et les locaux, sur la bière, le vin, les huiles minérales, les levures. D'autre part des travaux ont été entrepris en vue d'une meilleure organisation de l'administration fiscale et de la perception des contributions.

L'efficacité des mesures adoptées ayant permis d'éviter des secousses dans les domaines monétaire et budgétaire et de vaincre, dans le public, l'inquiétude et le manque de confiance envers les établissements financiers, le gouvernement a pu passer à l'étape suivante de la lutte contre la crise. L'objectif qu'il s'est proposé consistait à adapter tous les éléments de la vie économique aux nouvelles conditions changées et en particulier au rendement réduit de l'agriculture. Dans cet ordre d'idées, le problème primordial dont la solution s'imposait, était celui de la c h a r g e d e s d e t t e s. La baisse de la rentabilité des entreprises et surtout des exploitations agricoles a fait que les débiteurs se sont trouvés dans l'impossibilité de rembourser les sommes empruntées aux termes convenus. Les mesures de

protection des débiteurs portent à la fois sur la réalisation des créances et l'abaissement du coût du crédit.

Parmi les mesures les plus importantes du premier groupe il y a lieu de mentionner: 1) l'ordonnance du Président de la République relative à la prévention des difficultés de paiement dans l'agriculture, établissant au profit de cette dernière des institutions de surveillance judiciaire et de sursis des paiements, connues depuis longtemps dans le commerce et l'industrie, 2) l'ordonnance portant création des offices d'arbitrage en matière du crédit au profit de la petite propriété agricole, 3) l'arrêté sur le prix minimum pour la vente aux enchères des immeubles et 4) l'ordonnance relative à l'exécution dirigée contre les biens des corps d'administration autonome. Tous ces actes ont pour but de protéger le débiteur contre l'insistance du créancier dans tous les cas où le débiteur s'est trouvé, sans qu'il en soit de sa faute, dans des difficultés financières. En même temps, cependant, la législation s'est efforcée de renforcer la protection des droits des établissements de crédit qui, en raison du caractère des opérations entreprises, exigeaient le paiement à terme des crédits consentis. Dans cet ordre d'idées ont été promulgués les arrêtés facilitant l'exécution des créances par les établissements de crédit à long terme et renforçant la responsabilité des débiteurs au titre des crédits sur gage des céréales.

Les mesures au profit des débiteurs, en ce qui concerne le coût du crédit, ont été inaugurées par la lutte contre l'usure, particulièrement répandue à la campagne. A cet effet ont été établis les offices d'arbitrage en matière des crédits à la petite propriété rurale, tandis que le ministre des Finances a été autorisé à fixer, par arrêté, le taux maximum de l'intérêt perçu sur les crédits; mettant à profit cette autorisation, le ministre des Finances a abaissé le taux des crédits bancaires ainsi que l'intérêt des prêts consentis hors banque.

La mesure législative la plus importante dans cet ordre d'idées à été, cependant, la loi de conversion en vertu de laquelle a été abaissé le taux de l'intérêt des prêts à long terme ainsi que celui des lettres de gage et des obligations, émises sur leur base, limité, suivant les catégories particulières des créances, à 4, 5 et 5½%. En même temps la loi a prolongé les délais d'amortissement de ces prêts. La conversion n'est pas appliquée, cependant, aux émissions portant la garantie de l'Etat, aux émissions des banques d'Etat ainsi qu'aux émissions placées et cotées à l'étranger.

La promulgation de la loi de conversion avait pour motif essentiel la situation difficile des débiteurs qui, ayant contracté des emprunts à long terme à l'époque de bonnes conjonctures, a un taux d'intérêt éléve, ne sont pas en mesure actuellement d'assurer le service de ces emprunts sur les revenus réduits. De ce fait d'importants arriérés s'accumulaient dans les établissements de crédit à long terme, arriérés dont le recouvrement forcé devenait dans ces conditions très difficile. Le gouvernement a reconnu la nécessité de l'intervention de Etat dans les contrats existants, ordonnant l'abaissement de l'intérêt et la prolongation des délais d'amortissement. La conversion forcée, apportant d'importantes facilités aux débiteurs, a pour but de faciliter aux débiteurs le paiement régulier des dettes et, partant, d'assurer aux porteurs des émissions une plus grande sécurité de leur capital moyennant une réduction partielle des intérêts.

La baisse considérable des prix des céréales dans la deuxième moitié de l'année a fait que l'écart entre les prix des denrées agricoles et ceux des produits industriels, réduit au début de l'année, a marqué un fort accroissement vers la fin de 1932. Etant donné que cet état de choses devait entraîner forcément une diminution du pouvoir d'achat de la population agricole, tous les efforts de réduction de l'écart des prix de ces deux

groupes d'articles prenaient une importance particulière. L'action du gouvernement dans ce domaine s'est développée dans deux sens: d'un côté, le gouvernement a pris des mesures en vue de prévenir les fluctuations à la baisse des prix agricoles, parmi lesquelles il y a lieu de mentionnner la protection douanière contre l'importation des produits agricoles étrangers, le remboursement forfaitaire des droits de douane à l'exportation de céréales et de produits de l'élevage, les crédits sur gage des céréales et l'intervention des Silos Nationaux sur le marché intérieur; de l'autre il s'est efforcé d'abaisser les prix des produits industriels et en premier lieu les prix des articles cartellisés dont le niveau a marqué, pendant la crise, la baisse relativement la plus faible. Au cours de l'année écoulée, le gouvernement a effectué une réduction importante des prix des produits des monopoles des alcools et des tabacs. Sur initiative du gouvernement, également, ont été abaissés les prix de la plupart des produits pétroliers, des machines et outils agricoles, des engrais artificiels, du papier, du sucre, des matériaux de bâtiment ainsi que de nombreux autres produits, achetés principalement par la population agricole. Dans quelques villes, en outre, ont été abaissés, dans une proportion appréciable, les prix de l'énergie électrique. C'est du même but, qui est l'abaissement des frais de la production et des prix des marchandises, que s'inspirent les travaux d'amendement de la législation sociale destinés à réduire les charges grevant la vie économique.

Bien que dans le domaine fiscal la préoccupation dominante ait été l'équilibre des recettes et des dépenses, le gouvernement n'a pas renoncé aux dégrèvements au profit de la vie économique. Etant donné que la crise a éprouvé le plus fortement l'agriculture, les facilités reconnues par le Trésor tenaient en premier lien compte des intérêts des exploitations rurales, sans léser toutefois les intérêts des autres branches de l'économie nationale. La loi de mars 1932 a reconnu, dans ce domaine, d'importants pouvoirs au ministre des Finances qui a été autorisé à proroger, à échelloner sur plusieurs termes et à annuler les arriérés des contributions directes, à abaisser et à annuler les amendes moratoires et à accepter, pour le compte des impôts, les sommes dues aux contribuables par le Trésor. Ces pouvoir ont été largement utilisés en ce qui concerne les arriérés agricoles au titre des contributions sur les immeubles ruraux par la prorogation du paiement de ces arriérés, par la remise d'un partie considérable de ces arriérés et la réduction des amendes dans le cas de leur remboursement anticipé, l'abaissement des frais d'exécution et les possibilités de l'annulation des arriérés des impôts foncier et sur les revenus. D'autre part la possibilité a été prévue de remboursement des arriérés de certains impôts (foncier, sur la fortune, successoral, industriel) en nature (céréales, charbon, bois), les marchandises ainsi remises en paiement étant destinées à l'action de secours aux chômeurs. Les autres mesures prévoient des facilités de paiement de l'impôt industriel et de la contribution sur les forêts. Les amendes moratoires ont été abaissées de 18 à 15% par an. L'amendement de la loi sur l'impôt industriel, effectué en 1932, prévoit la réduction progressive du taux de cet impôt, le cumul de l'impôt sur certains articles et sa perception forfaitaire pour certaines catégories de petites entreprises.

Parmi les facilités consenties par l'Etat à la vie économique et destinées à abaisser les prix des marchandises, une mention spéciale est due aux réductions des tarifs ferroviaires. La politique des tarifs de faveur tenait compte, les années précédentes, des besoins de l'exportation ainsi que des importations de matières premières et de matériaux indispensables à l'industrie nationale, en favorisant surtout le trafic à travers les ports. Les dernières mesures marquent la préoccupation d'abaisser le coût des transports à l'intérieur du pays. Les tarifs ont été abaissés au profit des produits agricoles et de l'industrie

du bois, du charbon, des produits sidérurgiques, des matériaux de bâtiment, des produits chimiques, des dérivés du pétrole etc.

En ce qui concerne le chômage en Pologne les Offices de Placement de l'Etat avaient enregistré à la fin de l'année écoulée 220.000 chômeurs environ. Ce chiffre, il est vrai, n'embrasse pas tous les sans-travail, car ne sont pas enregistrés les ouvriers agricoles; il ne comprend pas également une partie des ouvriers industriels qui, ayant épuisé le droit aux allocations, ont négligé d'accomplir les formalités de l'enregistrement. Il est certain, toutefois, qu'en comparaison de certains autres pays et en premier lieu des pays hautement industrialisés, le chômage en Pologne est moindre et moins onéreux. Néanmoins, la lutte contre le chômage constitue un des soucis essentiels du gouvernement qui s'efforce, d'une part, de prévenir l'accroissement excessif du nombre des chômeurs et, de l'autre, organise l'assistance matérielle au profit de ceux qui ont été privés de travail. En dehors des crédits budgétaires au profit du Fonds du Chômage et de l'assistance aux chômeurs, le gouvernement a participé l'année dernière à l'action sociale au profit des sans-travail, action inagurée en 1931. Au Comité pour la Lutte contre le Chômage, créé en 1931 et fonctionnant jusqu'au printemps 1932, a été substitué le Fonds d'Assistance aux Chômeurs, en tant qu'institution permanente, dotée de la personnalité juridique. Son but est de: 1) secourir les chômeurs, 2) accumuler et répartir les dons en nature destinés à cette action, 3) coordonner l'action de secours menée par les organisation particulières et 4) augmenter les possibilités d'emploi des chômeurs. Le fonds d'Assistance aux Chômeurs a été doté de ressources spéciales, ayant pour source des taxes et contributions établies à son profit. Ces taxes, relativement insignifiantes mais perçues de nombreuses sources, fournissent d'importantes ressources au profit de ceux qui, victimes de la crise, sont privés des possibilités de trouver du travail.

* * *

Ce bref apeçu de la situation économique de la Pologne en 1932 témoigne que notre organisme économique, bien que douloureusement éprouvé par la crise mondiale toujours plus aiguë, est resté sain et repose sur des bases solides, telles que la monnaie stable, les finances publiques en bon ordre et l'appareil de crédit consolidé, bien que modeste. Les méthodes de lutte contre la crise sont simples et naturelles, ne tiennent compte que des ressources strictement nationales et sont adroitement adaptées aux conditions, imposées de l'extérieur. A la longue, cependant, la lutte menée contre les effets de la crise dans le cadre étroit de l'économie nationale bien qu'efficace jusqu'à ce temps, pourrait bien se heurter à de sérieuses difficultés inhérentes aux événements qui se déroulent sur le plan international, ce qui fait que la Pologne est intéressée au même titre que les autres pays, à la normalisation rapide des conditions économiques dans le monde.

II.

ACTIVITE DE LA BANQUE DE L'ECONOMIE NATIONALE EN 1932.

Les opérations de la Banque de l'Economie Nationale, ont marqué en 1932 une diminution, d'ailleurs insignifiante. Cette diminution revient en entier aux opérations en espèces, tandis que les opérations d'émission accusent une nouvelle augmentation. Il y a lieu de relever, en même temps, que l'année 1932 a marqué pour la première fois pendant la crise un accroissement appréciable des dépôts à la Banque.

Le total du bilan de la Banque — les postes hors bilan (encaissements, garanties et acceptations) non compris — a diminué en comparaison de 1931 de 21,3 millions de zlotys, descendant à 2.132,9 millions de zlotys. Le chiffre d'affaires global de la Banque, d'un côte du Grand Livre, a diminue également, fléchissant à 13 milliards de zlotys contre 16,4 milliards l'année précédente.

Les capitaux propres de la Banque, par suite des allocations aux réserves, ont augmenté de 4,6 millions, atteignant 219 millions de zlotys. Le montant global des dépôts — non compris les placements du Trésor Public — a augmenté de 22,4 millions de zlotys, atteignant 261,1 millions le zlotys. Les placements du Trésor Public, y compris les comptes spéciaux dans la section des opérations basées sur les placements du Trésor, ont marqué par contre une baisse sensible de 30,7 millions, par suite de quoi l'état de ces placements a fléchi, fin 1932, à 618,4 millions de zlotys. Grâce à l'accroissement des dépôts, avec baisse simultanée des crédits à court terme, la Banque a réduit dans une forte proportion le réescompte à la Banque de Pologne, à savoir jusqu'à 79,1 millions de zlotys, soit 19,6 millions de moins, et a remboursé le reste des crédits bancaires à court terme à l'étranger. Le montant global des soldes créditeurs des banques a fléchi de ce fait en 1932 de 16,7 millions, tombant à 40,7 millions de zlotys.

Le montant global des crédits de la Banque de l'Economie Nationale a atteint, fin 1932, 1.860,7 millions de zlotys, contre 1.875,8 millions à la fin de l'année précédente. La baisse, s'établissant à 15,1 millions de zlotys, revient en entier aux crédits en espèces qui ont diminué de 60,7 millions de zlotys, descendant à 1.022,9 millions de zlotys. Les prêts par émission, par contre, ont augmenté de 45,6 millions de zlotys, s'élevant à 837,8 millions de zlotys. Il y a lieu de relever, cependant, que la baisse des crédits en espèces, avec augmentation simultanée des crédits par émission, est due principalement à la conversion des prêts de bâtiment en espèces et, dans une certaine mesure, des prêts communaux en prêts à long terme en lettres de gage et en obligations.

Dans le groupe des crédits en espèces la plus forte a été la réduction des crédits à court terme qui ont fléchi de 39,7 millions de zlotys, descendant à 285,5 millions de zlotys. Les crédits à moyen et long terme de la section des opérations commerciales ont augmenté de 2,9

millions, atteignant 116,1 millions de zlotys. Les crédits dans la section des opérations basées sur les placements du Trésor ont diminué, enfin, de 23,9 millions, à 624,3 millions de zlotys.

Par suite de la diminution des crédits en espèces et de l'augmentation des prêts par émission le rapport de ces derniers au total des crédits a marqué une augmentation, atteignant 45% contre 42% fin 1931. Pendant les 9 années du fonctionnement de la Banque ce rapport a évolué comme suit:

Année	Montant global des crédits en millions de zl.	crédits en espèces en millions de zl.	% du total	crédits par émission en millions de zl.	% du total
1924	163	96	59	67	41
1925	431	266	62	165	38
1926	646	440	68	206	32
1927	1.027	636	62	391	38
1928	1.331	747	56	584	44
1929	1.472	809	55	663	45
1930	1.750	1.015	58	735	42
1931	1.876	1.084	58	792	42
1932	1.861	1.023	55	838	45

L'état des valeurs, participations et actions, dans le portefeuille de la Banque, a augmenté au cours de l'exercice de 3,5 millions de zlotys, atteignant 113,7 millions de zlotys. L'augmentation la plus importante s'est produite dans le groupe des valeurs émises par la Banque et rachetées par elle, principalement en rapport avec l'action de conversion des prêts communaux; les autres valeurs, par contre, marquent une baisse, examinée en détail dans la partie III du rapport.

Les réserves de trésorerie de la Banque (encaisse zlotys et monnaies étrangères, compte de virement à la Banque de Pologne et compte-chèque à la Caisse d'Epargne Postale) ont diminué de 2,1 millions de zlotys, s'établissant fin 1932 à 51 millions de zlotys. La couverture des capitaux confiés à la Banque, figurant dans la section des opérations commerciales du bilan (dépôts, réescompte et soldes créditeurs des banques) par l'encaisse s'est maintenue, néanmoins, au niveau de 13,4%, identique à celui de fin 1931. Seule la couverture des dépôts par l'encaisse a fléchi à 31,1% contre 37,8% il y a un an, ce qui est dû, principalenent à l'accroissement des dépôts. La réserve de liquidité, sous forme du contingents de réescompte et d'avances sur titres non utilisés, a marqué, par contre, un accroissement appréciable.

Le bénéfice net de la Banque de l'Economie Nationale pour l'exercice 1932 a atteint 2.846.111 zlotys soit une diminution de plus de 4 millions de zlotys en comparaison du bénéfice de l'exercice précédent. Cette diminutions s'explique par la pratique par la Banque, sur une échelle beaucoup plus vaste que les années précédentes, de facilités de toute sorte au profit de ses débiteurs. Les plus importantes ont été l'abaissement de 2% de l'intérêt sur les prêts fonciers, malgré le maintien du coupon inchangé, et la remise d'une partie du coupon sur les valeurs des sociétés de crédit foncier, détenues par la Banque. En outre, de même qu'en 1931, la Banque a effectué un prélèvement de 1 million de zlotys sur ses bénéfices au profit des villes, assurant le service des emprunts „Ulen". La baisse des frais généraux, surtout dans le groupe des dépenses de personnel, de 1,2 millions de zlotys est due à l'abaisse-

ment, à partir du 1 octobre 1932, pour la troisième fois (les deux premiers ayant été effectués en 1931) des traitements de la direction et du personnel de la Banque. Les deux premières réductions sont devenues effectives, en ce qui concerne les frais généraux de la Banque, seulement en 1932, car en 1931, les sommes économisées étaient mises à la disposition de la commission interministérielle pour l'encouragement des exportations.

Etant donné que la structure du bilan de la Banque, comme nous l'avons déjà mentionné dans notre rapport précédent, a été modifiée fin 1929, tous les tableaux principaux, publiés dans le présent, embrassent la période entière du fonctionnement de la Banque, c. à d. depuis 1924. Ces données sont basées sur les bilans des exercices 1924—1928, réaménagés suivant le nouveau schéma, et facilitent la comparaison de l'état actuel avec les années précédentes.

1. SECTION DES EMISSIONS.

(PRETS EN LETTRES DE GAGE, OBLIGATIONS COMMUNALES, BANCAIRES ET DE BATIMENT).

Les opérations d'émission de la Banque de l'Economie Nationale ont marqué en 1932, contrairement aux opérations en espèces, un nouvel accroissement. Le volume de nouveaux crédits, consentis en 1932, a diminué cependant, en comparaison de l'année précédente, de 22% environ.

La Banque a consenti au cours de l'exercice pour 114,8 millions de zlotys de prêts; comme elle en a annulé en même temps pour 25 millions, le montant net des prêts consentis s'établit à 89,8 millions de zlotys contre 101,5 millions en 1931. A l'exception des prêts provenant de la conversion des crédits de bâtiment en espèces, toutes les autres catégories de prêts font ressortir un excédent des annulations sur les prêts nouvellement consentis, ce qui fait que le montant des engagements d'émission de la Banque n'a pas augmenté en 1932.

Le montant global des prêts par émission, consentis en 1932, a atteint 63,6 millions de zlotys, soit 18,1 millions de moins que l'année précédente, dont 53,8 millions de zlotys reviennent à la conversion des crédits de bâtiment en espèces. Si l'on tient compte, en outre, que les prêts en obligations communales aux municipalités proviennent également de la conversion des crédits communaux en espèces, les nouveaux prêts ne figureront dans le total que pour 2 millions de zlotys environ. Ces prêts embrassent presque exclusivement des crédits hypothécaires sur biens fonciers et immeubles urbains.

Sur biens fonciers, la Banque a consenti au cours de l'exercice 9 prêts en lettres de gage 7%, d'un montant global de 1,1 millions de zlotys contre 13 prêts, d'un montant de 3,6 millions de zlotys en 1931. Les prêts hypothécaires sur immeubles urbains ont été au nombre de 32, d'un montant de 1,2 millions de zlotys, soit 2,7 millions de moins que l'année précédente. Le nombre des prêts, provenant de la conversion des crédits de bâtiment en espèces, a diminué également, fléchissant à 1.220 prêts d'un montant de 53,8 millions de zlotys, contre 1.454 prêts et 69,2 millions de zlotys l'année précédente. Le montant des 3 prêts en obligations communales 7% s'établit à 7,5 millions de zlotys, dont 7,2 millions reviennent au prêt à la commune municipale de Gdynia, consenti en conversion d'un crédit communal en espèces. La Banque n'a pas consenti en 1932 de nouveaux prêts en obligations bancaires 7½%.

ETAT DES EMISSIONS DE LETTRES

(e n

DATE	Lettres de gage		Obligations	
	8% I émission en zlotys or ancienne parité	7% II, III, IV, V, VI, et VII ém. en zlotys or parité actuelle	8% I émission en zlotys or ancienne parité	7% II et III ém. en zlotys or parité actuelle
31 Décembre 1924	—	—	25.000.000,—	—
31 ,, 1925	1.882.025,—	—	43.411.158,—	—
31 ,, 1926	12.994.369,99	—	47.434.360,70	—
31 ,, 1927	58.857.712,—	798.000	83.765.376.—	106.294.800,—
31 ,, 1928	62.230.804,—	28.795.852	81.613.312,—	209.284.800.—
31 ,, 1929	62.197.780,—	70.497.456	79.302.148,—	246.809.334,—
31 ,, 1930	61.031.534,—	125.978.390	76.785.960,—	261.902.140,77
31 ,, 1931	59.316.952,—	187.221.964	71.025.680,—	261.000.263,37
31 Janvier 1932	59.316.952,—	190.183.964	71.025.680,—	261.022.763,37
28 Février ,,	59.316.952 —	194.206.564	71.025.680,—	261.022.763,37
31 Mars ,,	59.316.952,—	197.540.964	71.025.680,—	261.372.763,37
30 Avril ,,	59.316.952,—	199.602.764	71.025.680,—	261.372.763,37
31 Mai ,,	59.316.952,—	205.719.864	71.025.680,—	261.372.763,37
30 Juin ,,	59.316.952,—	208.214.064	71.025.680,—	261.372.763,37
31 Juillet ,,	58.312.570,—	209.093.129	71.025.680,—	268.552.763,37
31 Août ,,	58.312.570,—	210.891.129	71.025.680,—	268.552.763,37
30 Septembre ,,	58.312.570,—	212.988.029	71.025.680,—	268.552.763,37
31 Octobre ,,	58.312.570,—	217.332.729	69.623.192,—	266.506.230,25
30 Novembre ,,	58.312.570, —	222.599.139	69.623.192.—	266.470.956,30
31 Décembre ,,	57.446.366,—	226.556.822	69.623.192,—	266.470.956,30

DE GAGE ET OBLIGATIONS

z l o t y s)

c o m m u n a l e s		Obligations bancaires 7½% I et II émissions en zlotys or parité actuelle	Obligations de bâtiment 8% I et II emissions en zlotys or parité actuelle	T o t a l	Emissions de l'ancienne Banque Provinciale Polonaise: oblig. commun. 4% et 4½%, lettres de gage 4% et 4½% et obligations ferroviaires 4%, en zlotys parité actuelle	Etat général des émissions
8% en dollars des Etats Unis séries I et II	7% en dollars des Etats Unis					
—	—	—	—	25.000.000,—	42.040.514,17	67.040.514,17
79.340.250	—	—	—	124.633.433,—	40.376.043,33	165.009.476,33
109.449.000	—	—	—	169.877.730,69	36.228.588,84	206.106.319,53
104.961.600	—	2.565.000	—	357.242.488,—	34.056.539,72	391.299.027,72
102.635.796	41.895.800	24.531.900	190.800	551.179.064,—	32.596.323.44	583.775.387,44
99.667.434	45.826.874	23.010.894	3.857.200	631.169.120,—	31.877.242,04	663.046.362,04
96.467.308	45.300.948	25.159.730	11.834.300	704.460.310,77	30.920.077,13	735.380.387,90
93.017.590	43.357.696	25.161.642	22.096.000	762.197.787,37	29.999.407.37	792.197,194.74
91.546.780	43.357.696	25.161.642	22.766.700	764.382.177,37	29.999.407.37	794.381.584,74
91.546.780	43.357.696	25.161.642	23.430.500	769.068.577,37	29.999.407.37	799.067.984,74
91.546.780	43.357.696	25.161.642	23.843.500	773.165.977,37	29.999.407,37	803.165.384,74
91.181.306	43.357.696	25.161.642	23.942.300	774.961.103,37	29.999.407,37	804.960.510,74
91.181.306	43.357.696	25.161.642	24.949.100	782.085.003,37	29.999.407,37	812.084.410,74
91.181.306	43.357.696	25.161.642	25.970.700	785.600.803,37	29.819.312.95	815.420.116,32
89.648.098	43.357.696	25.161.642	26.346.500	791.498.078,37	29.671.171,71	821.169.250,08
89.648.098	43.357.696	25.161.642	26.638.000	793.587.578.37	29.671.171;71	823.258.750,08
89.648.098	43.357.696	25.161.642	26.844.700	795.891.178,37	29.671.171,71	825.562.350,08
89.273.710	43.215.072	24.295.376	27.568.700	796.127.579,25	29.484.254,41	825.611.833,66
89.273.710	43.072.448	24.295.376	29.502.500	803.149.891,30	29.484.254,41	832.634.145.71
89.273.710	43.072.448	24.295.376	31.908.300	808.647.170,30	29.185.010,81	837.832.181,11

REPARTITION DES PRETS PAR EMISSION, ACCORDES JUSQU'A LA FIN DE 1932

(e n z l o

Bénéficiaires et catégories de prêts:	Voïévodies du Centre			Voïévodies de l'Est		
	nombre	montant	%	nombre	montant	%
Biens fonciers	218	30.370.440	48,9	65	8.336.160	13,4
en lettres de gage 8%	139	17.745.240		36	4.752.360	
,, ,, ,, 7%	79	12.625. 200		29	3.583.800	
Immeubles urbains	265	26.765.460	49,9	46	3.360.740	6,3
en lettres de gage 8%	129	16.263.460		24	2.553.340	
,, ,, ,, 7%	136	10.502.000		22	807.400	
Conversion des prêts de bâtiment	3.092	166.344.000	74,3	180	5.008.100	2,2
en lettres de gage 7%	2.417	138.351.900		148	4.424.400	
,, obl. de bâtim. 8%	675	27.992.100		32	583.700	
Trésor Public	2	146.200.000	100.0	—	—	—
en obl. commun. 8%	1	43.000.000		—	—	
,, ,, ,, 7%	1	103.200.000		—	—	
Districts	118	35.470.670	69,6	31	7.643.770	15,0
en obl. commun. 8%	36	13.090.920		5	1.032.000	
,, ,, ,, 7%	56	13.688.600		8	1.218.800	
,, ,, ,, 7% en dol.	26	8.691.150		18	5.392.970	
Municipalités	162	226.463.126	73,2	36	11.598.660	3,8
en obl. commun. 8%	42	14.878.000		8	2.528.400	
,, ,, ,, 7%	102	94.285.800		26	6.930.900	
,, ,, ,, 8% en dol.	9	110.034.416		—	—	
,, ,, ,, 7% ,, ...	9	7.264.910		2	2.139.360	
Communes rurales	9	435.040	31,7	11	463.000	33,8
en obl. commun. 8%	4	132.440		—	—	
,, ,, ,, 7%	5	302.600		11	463.000	
Autres unions communales	6	2.181.000	11,5	—	—	—
en obl. commun. 8%	—	—		—	—	
,, ,, ,, 7%	6	2.181.000		—	—	
,, ,, ,, 7% en dol.	—	—		—	—	
Industrie: en obl. banc. 7½%	16	23.402.800	69,7	—	—	—
Total	3.888	657.632.536	56,9	369	36.410.430	4,0

SUIVANT LES CATEGORIES DE BENEFICIAIRES ET LES GROUPES DE VOIEVODIES

t y s)

Voïévodies de l'Ouest			Voïévodies du Sud			Total			
nombre	montant	%	nombre	montant	%	nombre	montant	%	%
66	**15.459.960**	**24,9**	**52**	**7.954.240**	**12,8**	**401**	**62.120.800**	**100,0**	**6,9**
35	7.039.960		35	4.957.040		245	34.494.600		
31	8.420.000		17	2.997.200		156	27.636.200		
251	**11.231.924**	**20,9**	**261**	**12.286.982**	**22,9**	**823**	**53.645.106**	**100,0**	**6,0**
64	4.982.324		132	7.639.982		349	31.439.106		
187	6.249.600		129	4.647.000		474	22.206.000		
570	**18.220.500**	**8,1**	**1.332**	**34.445.200**	**15,4**	**5.174**	**224.017.800**	**100,0**	**24,9**
442	16.073.000		1.205	31.161.700		4.212	190.011.000		
128	2.147.500		127	3.283.500		962	34.006.800		
—	—	—	—	—	—	**2**	**146.200.000**	**100,0**	**16,2**
—	—		—	—		1	43.000.000		
—	—		—	—		1	103.200.000		
11	**2.809.560**	**5,5**	**27**	**5.007.690**	**9,9**	**187**	**50.931.690**	**100,0**	**5,6**
1	430.000		5	526.320		47	15.079.240		
9	2.023.000		15	2.654.000		88	19.584.400		
1	356.560		7	1.827.370		52	16.268.050		
52	**44.005.700**	**14,2**	**62**	**27.244.230**	**8,8**	**312**	**309.311.716**	**100,0**	**34,4**
9	9.786.800		6	1.035.440		65	28.228.640		
37	27.979.100		45	19.657.000		210	148.852.800		
1	1.069.680		—	—		10	111.104.096		
5	5.170.120		11	6.551.790		27	21.126.180		
3	**117.200**	**8,5**	**12**	**333.400**	**26,0**	**35**	**1.348.640**	**100,0**	**0,2**
1	17.200		3	120.400		8	270.040		
2	100.000		9	213.000		27	1.078.600		
9	**16.650.000**	**87,7**	**4**	**160.400**	**0,8**	**19**	**18.991.400**	**100,0**	**2,1**
1	344.000		2	120.400		3	464.400		
5	7.392.000		2	40.000		13	9.613.000		
3	8.914.000		—	—		3	8.914.000		
2	**730.000**	**2,2**	**2**	**9.425.000**	**28,1**	**20**	**33.557.800**	**100,0**	**3,7**
964	109.224.844	12,1	1.752	96.857.142	10,8	6.973	900.124.952	100,0	100,0

Le gros des prêts mentionnés ci-dessus, à savoir 66,9%, revient aux voïévodies du Centre, 19,6% aux voïévodies de l'Ouest, 10,8% aux voïévodies du Sud et 2,7% à celles de l'Est.

L'état des émissions de la Banque de l'Economie Nationale a progressé en 1932 de 45,6 millions de zlotys, atteignant 837,8 millions de zlotys. La répartition de ces émissions selon les catégories particulières à la fin des années 1924 — 1932 ainsi qu'à la fin des mois particuliers de l'exercice 1932, est présentée par le tableau p. 34—35. Etant donné que les émissions de l'ancienne Banque Provinciale Polonaise ont diminué, par suite des amortissements, de 0,8 million, fléchissant à 29,2 millions de zlotys, l'accroissement entier revient aux émissions de la Banque de l'Economie Nationale qui ont atteint 808,6 millions de zlotys. L'accroissement revient aux lettres de gage 7%, obligations de bâtiment 8% et obligations communales 7% tandis que la circulation d'autres titres a diminué par suite des amortissements.

Le portefeuille des titres des émissions propres, détenus par la Banque, a augmenté de 10,6 millions de zlotys (au cours de la bourse), atteignant 51,7 millions de zlotys, principalement en rapport avec la conversion du prêt à la commune municipale de Gdynia.

En dehors des lettres de gage 8%, des lettres de gage 7% de la II émis., des obligations communales 8%, des obligations communales 7% de la II émis. et des obligations de bâtiment 8% de la I émis., cotées précédemment, la Banque n'a pas introduit en bourse aucune nouvelle émission. La bourse n'a traité que des émissions cotées; en dehors de la bourse de nouveaux paquets des émissions de la Banque ont été cédés principalement aux établissements d'assurances, à la Caisse d'Epargne Postale et à la Banque de Pologne.

Les cours des titres émis par la Banque, cotés par les bourses en Pologne, se sont maintenus, pendant l'année entière au niveau invariable de 83,25% pour les titres 7% et de 94% pour les titres 8%.

La situation économique générale n'a pas cessé d'empirer en 1932 ce qui n'est pas resté sans influence sur les rentrées des annuités des prêts par émission. Les difficultés économiques ont déterminé en particulier une baisse des recouvrements des contributions communales, la baisse des loyers et l'accroissement des arriérés; d'autre part, de nombreuses mesures législatives, destinées à alléger le fardeau de l'endettement excessif des agriculteurs, entravaient dans une certaine mesure le cours normal des exécutions. De ce fait les rentrées des annuités arrivées à échéance au cours de l'année sont tombées à 64% des sommes dues contre 75% l'année précédente.

La Banque prenait en considération, dans la mesure du possible, la situation difficile des débiteurs. La vente des immeubles aux enchères, sur demande de la Banque, n'a eu lieu que dans 15 cas. La Banque a pris pour son compte 6 immeubles seulement, tandis que les autres ont trouvé des acheteurs qui ont repris à leur charge les dettes envers la Banque.

Dans tous les cas méritants, la Banque a consenti en outre d'importantes facilités, prorogeant les arriérés et en échelonnant leur remboursement sur des délais prolongés, surtout en ce qui concerne les corps d'administration autonome. Pour ce qui est des prêts hypothécaires sur propriétés foncières, la Banque a abaissé en 1932 leur intérêt de 2%, tout en maintenant le coupon inchangé. En vertu de l'arrêté du ministre des Finances du 15 octobre 1931 (Journal des Lois No. 96, texte 735), la Banque a prolongé le délai d'amortissement d'un nombre considérable de prêts par émission, provenant de la conversion des prêts de bâtiment en espèces, fixant ces délais à 36 ans pour les prêts en lettres de gage et à 25 ans pour les prêts en obligations de bâtiment. Les plus grandes facilités pour les débiteurs sont résultées, cependant, de la loi du 20 décembre 1932, relative à l'abaissement de l'intérêt

et à la prolongation des délais d'amortissement (Journal des Lois No. 115, texte 950), complétée par les arrêtés exécutifs du 6 février et du 22 mai 1933.

En vertu de cette loi la Banque a abaissé le taux de l'intérêt des prêts par émission 8 et 7% consentis sur bien fonciers, à 4½% par an, à partir de l'annuité arrivant à échéance à la fin du mois de décembre 1932. L'intérêt de tous les autres prêts par émission et notamment des prêts hypothécaires sur immeubles urbains, ordinaires et provenant de la conversion des crédits de bâtiment en espèces, des prêts communaux et industriels a été abaissé à 5½% par an, à partir, également, de la deuxième échéance de 1932. En ce qui concerne les prêts provenant de la conversion des crédits de bâtiment en espèces le débiteur ne paye que 3%, le reste de l'intérêt étant couvert sur le Fonds National pour l'Extension des Villes.

Malgré l'abaissement de l'intérêt des prêts, la Banque n'a pas réduit le coupon de ses titres, détenus par des particuliers et des firmes privées, en Pologne et à l'étranger. Seuls ont été abaissés les coupons des titres appartenant au Trésor ou aux institutions de l'Etat énumérées dans le § 1 de l'arrêté du ministre des Finances du 6 février 1933 (Journal des Lois No. 7, texte 47).

D'autre part, la Banque a prolongé les délais d'amortissement des prêts par émission. Le remboursement des prêts hypothécaires sur propriétés foncières, indépendamment du délai d'amortissement précédent, a été fixé à 55 ans. Pour les prêts hypothécaires sur immeubles urbains, ordinaires et provenant de la conversion, les nouveaux délais d'amortissement sont fixés à 47 ans au maximum, pour les prêts communaux à 46 ans et pour les prêts industriels à 20 ans.

De ce fait il y a lieu de s'attendre, en 1933, à une certaine amélioration des rentrées des annuités des prêts par émission; d'autre part, cependant, un certain laps de temps devra s'écouler avant que le crédit à long terme se soit adapté aux nouvelles conditions, créées par la loi sus-mentionnée ce qui devra déterminer un arrêt ou en tout cas un ralentissement de la cadence de l'octroi de nouveaux prêts par émission. Toutes les promesses de prêts par émission de la Banque ont été annulées, en même temps, en vertu de la loi du 20 décembre 1933. Les promesses de conversion des crédits de bâtiment, seront rétablies cependant par la Banque en 1933, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre des Finances du 31 mars 1933 (Journal des Lois No. 26, texte 220).

En rapport avec la situation du marché des valeurs, la Banque a initié en 1932 l'octroi de prêts à long terme en espèces, garantis et remboursables d'une façon identique à celle des prêts par émission. Ces prêts peuvent devenir à tout instant la base de nouvelles émissions de la Banque, dès que les conditions le permettront.

2. SECTION DES OPERATIONS BANCAIRES

A) FONDS DE ROULEMENT.

Les **capitaux propres** de la Banque de l'Economie Nationale ont augmenté en 1932 de 4.576 mille zlotys, atteignant 218.995 mille zlotys, principalement par suite de l'allocation au fonds de réserve et aux réserves spéciales pour les émissions de la Banque de la part statutaire du bénéfice de l'exercice 1931. Le capital social de la Banque est resté inchangé, s'établissant à 150 millions de zlotys.

Répartition des dépôts selon les catégories (en milliers de zlotys)

DATE	Dépôts à vue					Dépôts à terme	Soldes créditeurs	Dépôts total
	Comptes chèques	Comptes en monnaies étrang.	Dépôts d'épargne	Caisses d'épargne communales	Total			
31 déc. 1924	24.517	537	869	—	25.923	41.020	225	67.168
31 ,, 1925	31.773	17.131	2.750	—	51.654	14.146	6.081	71.881
31 ,, 1926	78.643	11.423	4.288	—	94.354	53.434	3.203	150.991
31 ,, 1927	117.047	22.884	11.299	—	151.230	59.106	19.887	230.223
31 ,, 1928	137.385	17.155	19.206	6.964	180.710	136.253	8.304	325.267
31 ,, 1929	97.015	8.286	23.800	1.963	131.064	116.099	7.861	255.024
31 ,, 1930	69.610	10.282	34.991	1.965	116.848	103.681	22.613	243.142
31 ,, 1931	78.870	6.170	46.425	3.355	134.820	97.981	5.897	238.698
31 janv. 1932	76.972	7.905	47.687	3.523	136.087	95.747	5.931	237.765
29 fév. ,,	84.894	5.384	48.420	3.993	142.691	96.057	6.267	245.015
31 mars ,,	83.651	5.504	51.340	3.164	143.659	96.676	5.337	245.672
30 avr. ,,	79.573	4.906	55.125	3.283	142.887	99.174	7.578	249.639
31 mai ,,	84.985	4.766	53.730	3.235	146.716	95.209	6.558	248.483
30 juin ,,	85.592	6.990	51.556	3.228	147.366	92.544	5.874	245.784
31 juil. ,,	90.285	6.630	51.881	3.278	152.074	94.438	5.266	251.778
31 août ,,	98.473	7.251	51.578	2.347	159.649	94.259	5.104	259.012
30 sept. ,,	109.892	7.126	50.600	3.729	171.347	88.916	5.954	266.217
31 oct. ,,	87.752	4.767	50.232	3.108	145.859	94.474	3.751	244.084
30 nov. ,,	99.299	4.553	49.764	3.832	157.448	92.031	3.402	252.881
31 déc. ,,	96.795	5.173	53.030	3.737	158.735	97.156	5.217	261.108

Placements du Trésor Public et dépôts avec répartition selon les catégories de déposants.

DATE	Dépôts et placements: total en millions de zlotys	Placements du Trésor		Dépôts en millions de zlotys					
		en millions de zlotys	en % du total	Total	Institutions	Etablissements d'assur. de droit public	Institutions communales	Institutions d'utilité publique	Institutions privées et particuliers
31 déc. 1924	69,5	—	—	—	—	—	—	—	—
31 ,, 1925	251,0	179,1	71,4	71,9	2,7	—	8,3	9,7	51,2
31 ,, 1926	468,1	317,1	67,7	151,0	56,5	—	16,3	22,1	56,1
31. ,, 1927	603,5	373,3	61,9	230,2	97,5	—	16,5	20,8	95,4
31. ,, 1928	713,3	388,0	54,4	325,3	115,4	—	63,2	30,1	116,6
31 ,, 1929	672,2	417,2	62,1	255,0	87,4	—	19,4	38,8	109,4
31 ,, 1930	752,3	509,2	67,7	243,1	59,9	23,5	14,5	—	145,2
31 ,, 1931	745,4	506,7	68,0	238,7	70,8	13,6	12,2	—	142,1
21 janv. 1932	748,3	510,5	68,2	237,8	68,5	14,7	17,4	—	137,2
39 fev. ,,	755,4	510,4	67,6	245,0	76,8	14,5	15,9	—	137,8
31 mars ,,	736,0	490,3	66,6	245,7	70,9	13,0	20,4	—	141,4
30 avr. ,,	741,8	492,2	66,4	249,6	67,9	14,1	22,5	—	145,1
31 mai ,,	735,8	487,3	66,2	248,5	73,0	12,8	20,4	—	142,3
30 juin ,,	729,2	483,4	66,3	245,8	75,0	11,9	18,2	—	140,7
31 juil ,,	735,8	484,0	65,8	251,8	78,3	13,7	16,7	—	143,1
31 août ,,	743,4	484,4	65,2	259,0	76,5	14,9	18,5	—	149,1
30 sept. ,,	751,1	484,9	64,6	266,2	84,9	15,4	20,6	—	145,3
31 oct.) ,,	730,5	486,4	66,6	244,1	72,5	10,9	22,0	—	138,7
30 nov. ,,	736,3	483,4	65,7	252,9	78,4	11,1	23,2	—	140,2
31 déc. ,,	744,7	483,6	64,9	261,1	81,5	20,7	25,4	—	133,5

Dépôts et placements du Trésor Public. Le montant global des dépôts et des placements du Trésor Public n'a pas marqué de changements plus importants, s'établissant à la fin de l'exercice à 744,7 millions de zlotys, contre 745,4 millions fin 1931. Dans le cadre de ce total, cependant, il y a lieu de relever un accroissement considérable des dépôts qui ont augmenté de 22,4 millions de zlotys, atteignant 261,1 millions de zlotys tandis que les placements du Trésor ont diminué de 23 millions, fléchissant à 483,6 millions de zlotys. De ce fait le rapprt des placements du Trésor Public au total des dépôts et des placements a fléchi à 64,9% contre 68% fin 1931. L'accroissement des dépôts mérite d'autant plus à être relevé qu'il s'est manifesté pour la première fois au cours des années de crise.

Parmi les catégories particulières de dépôts, seuls les dépôts à vue marquent une augmentation de 23,9 millions de zlotys, atteignant 158,7 millions de zlotys; les dépôts à terme, par contre, ont diminué de 0,8 million, descendant à 97,2 millions de zlotys et les soldes créditeurs de 0,7 million, fléchissant à 5,2 millions de zlotys. Dans le groupe des dépôts à vue l'accroissement le plus fort est accusé par les comptes chèques qui se sont élevés à 96,8 millions, soit 17,9 millions de plus que fin 1931 et, ensuite, par les dépôts d'épargne qui ont augmenté de 6,6 millions, s'élevant à 53 millions de zlotys; les comptes en changes étrangers ont fléchi, par contre, de 1 million environ, descendant à 5,2 millions de zlotys. Dans le groupe des dépôts à terme il y a lieu de reveler le transfert de 5 millions environ des comptes en zlotys aux comptes en changes étrangers.

Les dépôts à la Banque de l'Economie Nationale ont marqué une tendance à l'accroissement pendant l'année 1932 entière, à la seule exception du mois d'octobre. A l'exception du mois de janvier, l'état des dépôts s'est maintenu pendant l'année entière au dessus du niveau de la fin de l'année précédente. Les fluctuations les plus fortes ont été marquées par les comptes chèques dont l'état a oscillé entre 77 millions en janvier et 109,9 millions en septembre. Les dépôts d'épargne ont augmenté pendant les 4 premiers mois de l'année; les mois de mai et de juin ont marqué un léger recul du total de ces dépôts qui s'est stabilisé ensuite pour 5 mois au niveau de fin juin soit de 50 millions de zlotys, de 5 millions supérieur à celui de 1931. Le mois de décembre a fait ressortir une nouvelle augmentation des dépôts d'épargne. Les dépôts à terme n'ont pas accusé de fluctuations quelque peu importantes en dehors d'une légère baisse en septembre, compensée avec excédent dès le mois suivant.

Etant donné que les dépôts des institutions privées et des particuliers ont diminué de 8,6 millions, fléchissant à 133,5 millions, l'accroissement entier des dépôts enregistré en 1932, revient aux dépôts publics. Le plus fort a été l'accroissement des dépôts des institutions communales qui ont augmenté de 13,2 millions, atteignant 25,4 millions de zlotys et des institutions publiques, qui ont augmenté de 10,7 millions, s'élevant à 81,5 millions et, enfin, des établissements d'assurances de droit public qui ont progressé de 7,1 millions, s'élevant à 20,7 millions de zlotys. Les dépôts des particuliers et des maisons privées constituent 50% environ du total des dépôts, dont deux cinquièmes environ reviennent aux dépôts d'épargne.

En ce qui concerne la répartition des dépôts entre l'Etablissement Central et les succursales de la Banque, il y a lieu de relever que l'accroissement des dépôts s'est manifesté presque en entier dans les succursales. De ce fait, le pourcentage des dépôts à la Centrale, par rapport au total, a fléchi à 41,3% contre 45,1% l'année précédente. L'accroissement le plus fort des dépôts est accusé par les succursales de Lwów, Katowice, Łódź et Cracovie.

La baisse des placements du Trésor Public doit être attribuée exclusivement à la conversion des crédits de bâtiment en espèces en prêts par émission par suite de quoi les fonds de bâtiment marquent une diminution de 35,4 millions, fléchissant à 287,4 millions de zlotys. Les placements divers ont augmenté, par contre, de 12,4 millions, atteignant 122,4 millions de zlotys. Les autres placements sont restés presque inchangés. Les comptes spéciaux, qui constituent le poste correspondant à l'actif, ont diminué de 7,6 millions, fléchissant à 134,8 millions de zlotys.

Banques et réescompte. Dès 1931 la Banque de l'Economie Nationale a remboursé en grande partie les crédits dans les banques étrangères. Au cours du premier semestre 1932 le reste de ces crédits a été liquidé par suite de quoi le poste des soldes créditeurs des banques a fléchi de 57,4 millions fin 1931 à 40,7 millions le 31 décembre 1932, diminuant de 16,7 millions de zlotys; sur cette somme, 15,9 millions reviennent aux banques étrangères tandis que les banques polonaises ne font ressortir qu'une diminution de 0,8 million, fléchissant à 33,3 millions de zlotys.

Par suite de la diminution des affaires avec l'étranger ont baissé également, bien que dans une moins forte mesure, les soldes débiteurs des banques étrangères, fléchissant à 7,6 millions, soit 2,3 millions de moins qu'à la fin de 1931. Dans le groupe des affaires avec l'étranger seuls les transferts des émigrés, principalement d'Amérique, ont marqué un accroissement appréciable, doublant en comparaison de l'année précédente.

L'accroissement des dépôts, avec remboursement simultané des crédits étrangers, a déterminé une diminution du réescompte à la Banque de Pologne qui a fléchi au cours de l'année de 19,6 millions, tombant à 79,1 millions de zlotys. Au cours de tous les mois de l'année, le réescompte s'est maintenu à un niveau sensiblement inférieur à celui de fin 1931. L'état le plus élevé, s'établissant à 91,6 millions, a été enregistré en janvier tandis que le minimum de 73,2 millions revient au mois de novembre. Malgré la diminution du réescompte, son rapport au portefeuille n'a pas marqué de changements plus importants par suite de la contraction simultanée des opérations d'escompte. Ce rapport s'établissait fin 1932 à 57,2% contre 55,6% le 31 décembre 1931. Au cours de l'année il a oscillé entre 47,9% (février) et 60,3% (juillet).

B) CRÉDITS EN ESPÈCES.

Le montant global des crédits en espèces accordés par la Banque s'établissait fin 1932 à 1.022,9 millions de zlotys ce qui représente, en comparaison de l'année précédente, une diminution de 60,7 millions de zlotys. Cette baisse est due en entier à la conversion des crédits en espèces en prêts par émission et notamment de 53,8 millions de crédits de bâtiment et de 7,2 millions de crédits communaux.

La plus forte a été la réduction des crédits à court terme, à savoir de 39,7 millions jusqu'à 285,5 millions de zlotys. Les crédits à moyen et long terme de la section des opérations commerciales ont augmenté, par contre, de 2,9 millions, atteignant 119,0 millions de zlotys. Les crédits dans la section des opérations basées sur les placements du Trésor ont diminué de 23,9 millions, descendant à 618,3 millions de zlotys.

Dans le groupe des crédits à court terme, la diminution a porté sur toutes les catégories de prêts sans exception. La plus forte a été la baisse des crédits d'escompte dont le montant s'établissait, en fin d'année, à 131,2 millions de zlotys, soit 32,2 millions de moins

ERRATUM:

Par suite d'une erreur typographique, la dernière ligne du tableau, page 34, a été dénaturée; il convient de la rétablir comme suit :

1932	1.022.853	285.460	135.546	24.442	125.472	737.393	119.066	618.327

qu'à la fin de l'anneé précedente. Encore plus forte, en pourcentage, a été la baisse des avances à terme qui ont fléchi de 5,9 millions, tombant à 24,4 millions de zlotys. Le portefeuille de traites protestées a diminué de 1,5 millions, descendant à 4,3 millions de zlotys tandis que les comptes courants débiteurs se sont maintenus au niveau presque inchangé de 125,5 millions de zlotys, de 0,1 million inférieur à celui de fin 1931. La baisse. relativement importante du portefeuille - escompte de la banque s'explique par le ralentissement général des affaires et la demande réduite de crédits, dont témoigne, d'ailleurs, l'accroissement simultané des dépôts. La plus forte a été la réduction de la demande de crédits d'escompte de la part de l'agriculture et ensuite de l'industrie, tandis que pour les avances à terme la demande a baissé surtout dans les groupes des caisses d'épargne communales et de l'agriculture.

Relevé des crédits en espèces pour les années 1924—1932.

(en milliers de zlotys)

ANNEE	Montant global des crédits en espèces	Crédits à court terme				Crédits à long terme en espèces		
		Total	escompte	avances à terme	comptes courants	Total	dans la section des opérations commerciales	dans la section des opérations basées sur les placements du Tresor
1924	96.548	82.311	48.277	25.684	8.350	14.237	11.888	2.349
1925	266.742	122.556	52.953	22.285	47.318	144.186	15.908	128.278
1926	439.683	156.728	73.309	24.554	58.865	282.955	14.338	268.617
1927	636.122	229.340	136.907	21.614	61.819	415.782	58.611	357.171
1928	747.637	282.374	177.441	40.149	64.684	465.363	79.515	385.848
1929	808.711	326.678	185.064	62.071	79.544	482.033	68.680	413.353
1930	1.015.018	317.120	168.278	35.082	113.760	697.898	108.806	589.092
1931	1.083.573	325.176	169.264	30.329	125.583	758.397	116.132	624.265
1932	1.043.667	288.142	139.814	35.057	123.271	747.393	119.066	618.327

La baisse des crédits à court terme s'est manifestée d'une façon presque ininterrompue pendant l'année entière. Leur état au 31 décembre 1932 a atteint le niveau le plus bas de l'année, ce qui est dû dans une grande mesure à la réduction relativement égale du portefeuille-escompte qui, à l'exception des mois d'avril, de juin et d'août, a marqué une tendance régulière à la baisse. Le compte des effets protestés s'est maintenu, jusqu'au mois de juillet, au niveau inchangé de fin 1931, soit de 8 millions de zlotys environ, par suite de quoi la baisse entière de ce compte revient à la seconde moitié de l'année. Les avances à terme, par contre, ont marqué une évolution differente: après avoir baissé pendant le premier semestre de l'année, elles se sont maintenues depuis le mois de juin au niveau presque inchangé de 24,5 millions de zlotys. Des fluctuations relativement plus faibles ont été accusées, au cours de l'année, par les comptes courants. Leur montant a oscillé, en effet, entre 130,8 millions (avril) et 123,3 millions (novembre), augmentant pendant le premier trimestre de l'année et les mois d'août et de septembre et descendant pendant le reste de l'année, par suite de quoi leur état au 31 décembre 1932 correspondait presque exactement à l'état de fin 1931.

Le rapport des effets protestés aux effets arrivant à échéance a diminué sensiblement en comparaison de 1931. Il a oscillé au cours de l'année entre 8,21% (février) et 3,18%

RELEVE GENERAL DES CREDITS EN ESPECES

selon les catégories particulières de bénéficiaires
au 31 décembre 1932
(en milliers de zlotys)

EMPRUNTEURS	Montant total des crédits en espèces	en % du total	Crédits à court terme				Crédits en especes a long terme de la section commerciale	Crédits de la section des opérations basées sur les placemens du Tresor Public
			Ensemble	Escompte des traites	Avances a terme	Comptes courants		
I. Institutions et entreprises d'Etat	**245.887**	**24,04**	**72.666**	**42.457**	**1.850**	**28.359**	**30.709**	**142.512**
1. Institutions publiques								
a) prets de bâtiment	1.265	0,12	—	—	—	—	—	1.265
b) autres crédits	176.447	17,25	39.894	20.000	1.550	18.344	344	136.209
2. Entreprises nationales	68.175	6,67	32.772	22.457	300	10.015	30.365	5.038
II. Entreprises du Konzern de la Banque	**42.207**	**4,13**	**38.535**	**8.097**	**952**	**29.486**	**429**	**3.243**
III. Corps d'administration autonome	**118.549**	**11,59**	**6.011**	**1.661**	**3.174**	**1.176**	**63.171**	**49.367**
1. Offices d'administration autonome:								
a) prets de batiment	47.676	4,66	—	—	—	—	6	47.670
b) autres credits	70.478	6,89	5.624	1.477	3.174	973	63.160	1.694
2. Entreprises des admin. autonomes	395	0,04	387	184	—	203	5	3
IV. Coopératives (à l'exception des cooperatives de crédit)	**170.961**	**16,71**	**15.837**	**4.823**	**208**	**10.806**	**9.479**	**145.645**
1. agricoles-commerciales	49.028	4,79	13.758	3.857	5	9.896	400	34.870
2. de bâtiment								
a) prets de bâtiment	115.872	11,33	—	—	—	—	8.155	107.717
b) autres credits	4.506	0,44	524	3	111	410	924	3.058
3. Autres	1.555	0,15	1.555	963	92	500	—	—
V. Institutions financieres	**96.655**	**9,45**	**37.496**	**22.773**	**4.705**	**10.018**	**477**	**58.682**
1. Banques	64.234	6,28	7.511	1.288	—	6.223	452	56.271
2. Caisses d'epargne communales	20.060	1,96	20.060	13.395	4.420	2.245	—	—
3. Coopératives de crédit	10.157	0,99	9.709	8.090	85	1.534	25	423
4. Autres institutions financieres	2.204	0,22	216	—	200	16	—	1.988
VI. Agriculture et élevage	**53.345**	**5,22**	**49.971**	**31.670**	**5.942**	**12.359**	**3.306**	**68**
VII. Mines	**3.682**	**0,36**	**657**	**461**	**56**	**140**	**25**	**3.000**
1. charbonnages	3.033	0,30	33	—	33	—	—	3.000
2. pétrolifères	625	0,05	600	446	17	137	25	—
3. autres	24	0,01	24	15	6	3	—	—
VIII. Industrie	**119.396**	**11,67**	**39.018**	**16.176**	**4.083**	**18.759**	**586**	**79.792**
1. sidérurgique	11.632	1,14	745	194	56	495	—	10.887
2. du métal	2.028	0,20	1.718	837	217	664	10	300
3. de construction mécanique et electrotechnique	4.826	0,47	4.817	1.973	42	2.802	9	—
4. des métaux precieux et des outils de précision	17	—	17	—	—	17	—	—
5. minerale et céramique								
a) industrie des mortiers	4.719	0,46	1.028	76	6	946	2	3.689
b) de la briqueterie	6.751	0,66	6.719	593	1.786	4.340	32	—
c) autres industries céramiques	759	0,07	759	353	361	45	—	—
6. chimique:								
a) des engrais artificiels	656	0,06	656	612	—	44	—	—
b) autres industries chimiques	1.974	0,19	1.647	805	216	626	327	—
7. textile	34.381	3,36	3.580	1.879	635	1.066	1	30.800
8. de la tannerie	711	0,07	710	67	33	610	1	—
9. du papier	3.439	0,34	1.073	207	—	866	4	2.362
10. du bois	6.152	0,60	3.227	1.444	266	1.517	7	2.918
11. alimentaire:								
a) sucrière	10.928	1,07	1.993	1.907	22	64	—	8.935
b) distillerie	21.125	2,07	3.434	2.019	6	1.409	17	17.674
c) brasserie	681	0,07	632	293	34	305	49	—
d) minoterie	2.415	0,24	2.322	1.259	43	1.020	93	—
e) boulangerie	2.470	0,24	240	20	45	175	3	2.227
f) autres industries alimentaires	1.158	0,11	1.158	169	110	879	—	—
12. du vetement et des articles de fantaisie	688	0,07	688	32	1	655	—	—
13. polygraphique	442	0,04	442	237	165	40	—	—
14. du bâtiment	837	0,08	812	693	5	114	25	—
15. gaz, eau, electricite	163	0,02	163	163	—	—	—	—
16. autres industries	444	0,04	438	344	34	60	6	—
IX. Artisanat	**494**	**0,05**	**494**	**44**	**405**	**45**	—	—
X. Commerce	**12.745**	**1,25**	**8.912**	**4.348**	**209**	**4.355**	**18**	**3.815**
1. agricole	7.430	0,73	3.615	2.345	59	1.211	—	3.815
2. autre	5.315	0,52	5.297	2.003	150	3.144	18	—
XI. Communications et transports	**3.224**	**0,31**	**2.006**	**292**	**1.282**	**432**	**12**	**1.206**
XII. Divers	**155.708**	**15,22**	**13.857**	**2.744**	**1.576**	**9.537**	**10.854**	**130.997**
1. Institutions sociales:								
a) crédits de bâtiment	66.088	6,46	—	—	—	—	2.441	63.647
b) autres crédits	6.195	0,60	5.820	1.359	595	3.866	209	166
2. autres								
a) crédits de bâtiment	60.528	5,92	—	—	—	—	5.780	54.748
b) autres crédits	22.897	2,24	8.037	1.385	981	5.671	2.424	12.436
Total	**1.022.853**	**100,00**	**285.460**	**135.546**	**24.442**	**125.472**	**119.066**	**618.327**

(septembre), contre 9,88% (mars) et 5,24% (mai) en 1931. En décembre 1932 ce rapport s'établissait à 3,21 % contre 7,71% il y a un an.

Sur les 32,2 millions, représentant la baisse des crédits à court terme, 10,3 millions reviennent à l'Etablissement Central de la Banque et le reste à ses succursales. La plus forte a été la baisse des crédits à court terme dans les succursales de Katowice et de Lwów tandis que la succursale de Gdynia accuse un accroissement considérable des crédits, ce qui est dû au développement du trafic du port.

L'accroissement des prêts à moyen et à long terme, figurant dans la section des opérations commerciales du bilan, revient en entier aux prêts communaux dont le montant s'établissait fin 1932 à 62,6 millions de zlotys, soit 6,5 millions de plus qu'à la fin de l'année précédente. Cet accroissement est dû principalement à la conversion du crédit à la municipalité de Cracovie ainsi qu'à l'accroissement des intérêts dus à la Banque sur les prêts communaux. Les prêts de bâtiment sur les fonds propres de la Banque ont diminué de 3,4 millions, fléchissant à 16,4 millions de zlotys. Les autres comptes n'accusent que des changements insignifiants.

La baisse des crédits, consentis sur les placements du Trésor Public, s'établissant à 17,3 millions de zlotys, revient en entier aux prêts de bâtiment sur le Fonds National du Bâtiment qui ont diminué de 20,9 millions, descendant à 275 millions de zlotys par suite des conversions qui dépassaient sensiblement les prêts nouvellement consentis. Les autres comptes, par contre, marquent une augmentation et notamment les prêts d'assainissement aux banques de 0,6 million, s'élevant à 35,9 millions de zlotys, et les crédits divers de 3 millions, atteignant 122,8 millions de zlotys. La baisse des comptes spéciaux de 6,7 millions jusqu'à 136,9 millions de zlotys a été déterminée principalement par la liquidation partielle des comptes d'ordre du Fonds National du Bâtiment. D'autre part, l'exercice écoulé a marqué le remboursement presque complet des crédits d'exportation, consentis aux forges de Haute Silésie; ont augmenté, par contre, les crédits au profit des institutions financières.

Parmi les groupes particuliers de la vie économique, profitant des crédits de la Banque de l'Economie Nationale la plus forte a été la baisse des crédits des groupes suivants: des sociétés coopératives autres que les coopératives de crédit, qui ont diminué de 30,1 millions, tombant à 171 millions de zlotys, dont 5,5 millions reviennent aux coopératives agricoles et 24,6 millions aux coopératives de bâtiment et de logement; de l'industrie qui ont fléchi de 29,5 millions, descendant à 119,4 millions de zlotys; de l'agriculture qui ont reculé de 8,1 millions, baissant à 53,3 millions de zlotys; des institutions et entreprises de l'Etat qui se sont contractés de 5,8 millions, tombant à 288,1 millions de zlotys. Un accroissement considérable de l'endettement est accusé, par contre, par les établissements financiers, à savoir de 11,4 millions jusqu'à 96,7 millions de zlotys, cet accroissement revenant en entier aux banques, ainsi que par les corps d'administration d'autonome, à savoir de 5,6 millions, jusqu'à 118,5 millions de zlotys.

a) Crédits de bâtiment.

Les facteurs, déterminant depuis 1931 la limitation de l'action de crédits au bâtiment de la Banque de l'Economie Nationale, ont contribué en 1932 à une nouvelle limitation de son activité dans ce domaine. Aux difficultés budgétaires du Trésor Public est venue s'ajouter, en effet, la situation financière défavorables des établissements d'assurances de

droit public qui, au cours des années précédentes, fournissaient d'importants capitaux au Fonds National du Bâtiment. De ce fait, les crédits destinés au financement du bâtiment n'ont pas atteint en 1932 la moitié de ceux de l'exercice précédent.

De même qu'en 1931, la Banque consentait des prêts en premier lieu pour l'achèvement des constructions précédemment financées. Pour ce qui est des nouvelles constructions, la Banque s'est engagée dans la voie de l'encouragement de la construction de petites maisons d'habitation, aussi bien en bois qu'en maçonnerie. La Banque a financé en outre des constructions indiquées par les acquéreurs des valeurs émises par la Banque et a joué le rôle d'intermédiaire dans l'action de bâtiment menée par les établissements d'assurances sociales.

Les besoins de crédit pour les constructions précédemment financées ont été fixés en 1931 à 29 millions de zlotys. Les sommes mobilisées à cet effet ont atteint 24 millions de zlotys environ. En 1932, le montant des crédits demandés à cet effet a augmenté de 2 millions environ, atteignant 31 millions de zlotys; les besoins de l'exercice 1932 se chiffraient par conséquent par 7 millions environ. Ce montant ainsi que le report de l'année précédente, ont été utilisés presque en entier et seule une partie insignifiante des crédits sera reportée sur 1933. En conséquence, toutes les constructions que la Banque a commencé à financer en 1930, ent été achevées ou le seront en 1933.

Une mention spéciale est due à l'action d'encouragement de la construction de petites maisons et en particulier de maisons en bois, entreprise en 1932 sur initiative du gouvernement à un moment où l'intérêt pour la construction de grandes maisons a fléchi par suite de la rentabilité réduite de ces placements, déterminée par la crise générale et surtout par l'appauvrissement progressif des larges masses de locataires. Dans ces conditions l'initiative de la construction de petites maisons, destinées principalement à l'usage du propriétaire s'est montrée fort rationnelle et opportune, assurant au propriétaire aussi bien un logis que la sûreté du placement.

Cette action a eu en 1932 un caractère d'essai et a été organisée principalement au profit des classes économiquement les plus faibles qui peuvent arriver à la possession d'une petite maison en utilisant leurs économies et en n'exigeant que des crédits relativement faibles. Sur les 5 millions prévus en 1932 à cet effet, 4 millions ont été destinés au financement de la construction de maisons en bois et 1 million de maisons en maçonnerie. L'enquête, effectuée par la Banque en vue de s'orienter dans les besoins des villes en ce qui concerne cette forme de bâtiment, a fait ressortir des besoins de crédits s'établissant pour les 300 villes ayant répondu à l'enquête, à 42 millions de zlotys environ. Etant donné que le crédit ouvert pour 1932 s'élevait à 5 millions de zlotys à peine, l'action a été limitée à 38 villes seulement, pour lesquelles la banque a fixé des contingents déterminés. Les crédits de cette source étaient consentis par la Banque conformément aux dispositions existantes et à l'amendement à la loi sur l'extension des villes, promulgué en juin 1932, sous réserve toutefois que le crédit, fixé pour une maison individuelle à 4.000 zlotys au maximum, ne pouvait dépasser 50% des frais de la construction. Le bénéficiaire pouvait recourir en outre, si la norme ci-dessus n'était pas dépassée, à un crédit de faveur pour les fournitures de bois par les scieries appartenant à l'Etat.

L'intérêt suscité au début par l'action de construction de maisons en bois a fléchi sensiblement plus tard, par suite de quoi la Banque, malgré les efforts de distribution rapide des crédits et les simplifications de procédure adoptées, n'a utilisé jusqu'à la fin de 1932 que 4.550.000 zlotys sur les 5 millions prévus. Le plus faible a été l'intérêt pour les maisons en bois dans les villes des voïévodies de l'Ouest et du Sud par suite de quoi les contingents

non-utilisés y ont été affectés au financement de maisons en maçonnerie. Les résultats de l'action doivent être considérés, néanmoins, comme satisfaisants puisqu'elle a contribué à attirer de cette façon au bâtiment d'importants apports propres jusqu'à présent pour la plupart thesaurisés. En effet, sur les 2.132 mille zlotys de crédits réalisés pour la construction de maisons en bois et 930 mille zlotys pour les maisons en maçonnerie, la dépense totale pour les frais de construction a atteint 6.516 mille zlotys pour les maisons en bois et 5.773 mille zlotys pour les maisons en maçonnerie; les crédits s'établissent par conséquent dans le premier cas à 30% et dans le second à 16% à peine du coût total de la construction. Ces chiffres témoignent des résultats favorables de l'action et de ses excellentes perspectives de développement.

Le Fonds National du Bâtiment a été financé par la vente des titres émis par la Banque aux établissements des assurances sociales et aux autres institutions de droit public; le produit de ces ventes était destiné soit au financement des constructions désignées par l'acquéreur soit, en vertu de l'arrêté du Conseil des Ministres du 4 décembre 1929, à la construction de maisons propres par ces institutions. Ce moyen d'alimentation du Fonds National du Bâtiment a marqué l'année dernière une diminution considérable; en effet, les établissements, privés de rentrées normales des cotisations des assurés mais obligés de fournir des prestations toujours croissantes du fait du chômage, ne pouvaient procéder à de nouveaux achats de valeurs destinés au financement du bâtiment, tandis que les achats effectués n'étaient pour la plupart que la réalisation des engagemenst précédemment contractés.

Sur les 26.835.200.— zlotys de crédits consentis en 1932 sur les fonds de l'Etat, 63,99% reviennent au département des Crédits de Bâtiment de la Banque et 36,01% à ses succursales. Parmi les succursales, le montant le plus important de crédits a été consenti par la succursale de Gdynia et ensuite, par celles de Łódź, Cracovie et Lwów.

La répartition des crédits de bâtiment, consentis en 1932, suivant les catégories particulières de bénéficiaires, s'établit comme suit:

Emprunteurs	Fonds de l'Etat		Fonds propres		Total		en pour-cent
	nombre des prêts	zlotys	nombre des prêts	zlotys	nombre des prêts	zlotys	
Communes	32	1.048.900,—	—	—	32	1.048.900,—	3,56
Coopératives	145	12.786.600,—	25	2.359.000,—	170	15.145.600,—	51,39
Institutions sociales et humanitaires . . .	22	7.208.150,—	1	88.000,—	23	7.296.150,—	24,76
Particuliers	1.132	5.791.550,—	13	189.000,—	1.145	5.980.550,—	20,29
Total . .	1.331	26.835.200.—	39	2.636.000,—	1.370	29.471.200,—	100,00

Les constructions financées par la Banque en 1932 ont fourni 5.686 logements, comptant 12.091 pièces au total. Le fait de la construction d'un nombre si important de pièces en comparaison de l'année précédente (7.860 pièces), disposant de ressources financières plus importantes que l'année 1932, est dû dans une grande mesure à l'action d'encouragement de la construction de petites maisons, mentionnée ci-dessus. Le nombre de pièces construites comme résultat de cette action témoigne de son utilité. En effet, à l'aide des 2.131.800 zlotys de crédits affectés en 1932 à la construction de maisons en bois, il a été construit

3.261 pièces et à l'aide des 929.800 zlotys de crédits destinés au financement de la construction de petites maisons en maçonnerie — 1.840 pièces. Au total, les 3.061.600 zlotys de crédits réalisés ont permis de construire 862 maisonnettes de 5.101 pièces.

L'ensemble de l'action de crédits au bâtiment menée par la Banque de 1924 au 31 décembre 1932, s'établit comme suit:

Etat des crédits accordés sur le Fonds National du Bâtiment et les fonds propres au 31 déc. 1931	13.110 prêts de zl.	506.854.602,14
Prêts accordés en 1932	1.370 ,, ,, ,,	29.471.200,—
Au total: état des prêts accordés jusqu'au 31 déc. 1932 . .	14.480 prêts de zl.	536.325.802,14

La répartition de ces prêts suivant leur destination s'établit comme suit:

constructions nouvelles	13.952 prêts de zl.	527.248.029,—
reconstructions et superstructures . . .	121 ,, ,, ,,	1.952.200,—
réparations	407 ,, ,, ,,	7.125.573,—
Total	14.480 prêts de zl.	536.325.802,—

En ce qui concerne les catégories particulières d'emprunteurs, le montant global des prêts de bâtiment accordés par la Banque de l'Economie Nationale se décompose comme suit:

Emprunteurs:	Fonds de l'Etat		Fonds propes		Total		en %
	nombre des prêts	zlotys	nombre des prêts	zlotys	nombre des prêts	zlotys	
Fonds de Cantonnement de l'Armée . .	1	2.500.000,—	—	—	1	2.500.000,—	0,5
Communes	505	55.990.862,33	9	278.250,—	514	56.269.112,33	10,5
Coopératives	1.621	201.936.190,—	174	23.090.100,—	1.795	225.026.290,—	41.9
Institutions sociales .	477	82.798.900,—	67	4.452.806,81	544	87.251.706,81	16,3
Particuliers	10.669	144.950.887,64	957	20.327.805,36	11.626	165.278.693,—	30,8
Total	13.273	488.176.839,97	1.207	48.148.962,17	14.480	536.325.802,14	100,0

L'état des prêts de bâtiment d'après le bilan s'établissait le 31 déc. 1932

1) pour les prêts sur le Fonds National du Bâtiment à	zl. 275.047.409,22
2) pour les prêts sur les fonds propres de la Banqeu à	,, 16.381.592,61
au total à	zl. 291.429.001,83

L'état des prêts de bâtiment diminue au fur et à mesure des remboursements, soit par conversion en prêts par émission, soit, dans le cas de l'impossibilité de la conversion en présence de difficultés d'ordre juridique ou technique, par remboursement en espèces des annuités fixées. L'état des prêts par émission provenant de la conversion des prêts de bâtiment, s'établissait le 31 décembre 1932 à 211.629 mille zlotys. Des données détaillées sur l'état des prêts de conversion se trouvent dans le chapitre conscaré aux prêts par émission.

Si l'on tient compte, en outre, du fait que le Fonds de Cantonnement de l'Armée bénéficie à la Banque d'un crédit de roulement de 20 millions de zlotys, destiné à la construction de maisons pour officiers et sous-officiers, le montant global des crédits de bâtiment, aussi bien en espèces que déjà convertis en prêts par émission, s'établit à 523 millions de zlotys.

En dehors de l'activité de la Banque dans le domaine du financement du bâtiment, étudiée ci-dessus, il y a lieu de mentionner également les travaux d'établissement du programme de l'action de bâtiment pour l'exercice 1933 ainsi que des thèses à la politique de bâtiment pour l'avenir le plus proche. Ces travaux ont été déterminés par la décision du Comité Economique du Conseil des Ministres, prise en juillet 1932, qui a appelé à l'existence une Commission, présidée par le Président de la Banque de l'Economie Nationale et comprenant les délégués des ministères intéressés, appelée à établir un programme de l'action de construction de petites maisons pour l'exercice 1933.

La Commision a achevé ses travaux en décembre 1932. Les motions, présentées par elle concernent les questions suivantes:

1) les questions financières, soit l'évaluation des besoins de crédits pour le bâtiment et l'établissement des thèses de la politique de crédits au bâtiment pour 1933, du rétablissement de la rentabilité et de la sécurité des capitaux privés engagés dans le bâtiment ainsi que de l'attraction de ces capitaux au bâtiment par l'attribution de la priorité hypothécaire, les fonds publics complémentaires, pouvant être garantis, dans ce cas, par hypothèque de second rang;

2) le problème de la réduction des frais de construction, par l'abaissement des droits de timbre et d'enregistrement, des frais judiciaires, de notariat et hypothécaires, par la réduction des tarifs ferroviaires, la normalisation des éléments du bâtiment etc;

3) la question des dégrèvements fiscaux au profit du bâtiment, du réglement du statut juridique des coopératives de logement;

4) l'organisation de l'action du bâtiment, de la propagande, la question des terrains et la création d'un organe central pour la coordination de la politique du bâtiment et du logement.

Il y a lieu de relever, enfin, que le Comité Economique des Ministres a décidé en même temps d'allouer, en vue de l'encouragement de cette action, des terrains appartenant à l'Etat à des prix de faveur. En vue du choix de terrains pour l'exercice 1933 et de leur aménagement, il a été créé une Commision des Terrains, présidée par le Président de la Banque de l'Economie Nationale et comprenant les délégués des ministères intéressés. L'administration des terrains de l'Etat, destinés à la construction de maisons d'habitation a été centralisée à la Banque de l'Economie Nationale. L'action de préparation des terrains sera limitée en 1932 aux villes où les besoins de logements et le chômage sont grands et où l'affectation de terrains rencontrera le minimum de difficultés d'ordre juridique.

b) Crédits aux institutions et entreprises de l'Etat.

Le montant global des crédits de la Banque de l'Economie Nationale aux institutions et entreprises de l'Etat a diminué en 1932 de 2,7 millions, descendant à 245,9 millions de zlotys; l'endettement des institutions de l'Etat a diminué de 1,9 millions, descendant à 177,7 millions, et celui des entreprises nationales de 0,8 million, fléchissant à 68,2 millions.

Trois cinquièmes environ des crédits mentionnés, soit 142,5 millions, reviennent aux opérations avec le Trésor Public, ayant, du côté passif du bilan, leur contre-partie sous forme de fonds et de placements du Trésor; le poste le plus important, s'établissant à 62,8 millions de zlotys et figurant dans le groupe des crédits aux institutions de l'Etat constitue, à vrai dire seulement un compte d'ordre, destiné à enregistrer les engagements du Fonds National

du Bâtiment à fournir aux établissements d'assurances des titres en échange des placements de fonds, effectués par ces établissements et destinés au financement de la construction de maisons d'habitation.

c) Crédits aux entreprises du Konzern de la Banque de l'Economie Nationale.

L'endettement des entreprises faisant partie du Konzern de la Banque de l'Economie Nationale a fléchi, en 1932, de 3,1 millions, descendant à 42,2 millions de zlotys.

La Banque a liquidé, au cours de l'exercice, son portefeuille d'actions de la S.A. ,,Azot", cédé à la Fabrique Nationale de Composés d'Azote de Chorzów ainsi que sa participation dans la fabrique d'hélices ,,W. Szomański et Cie". Comme il ressort de ce qui précède la Banque a continué à liquider ses participations industrielles, conformément à la politique initiée au cours des années précédentes. Il y a lieu de relever que l'Ordonnance du Président de la République du 3 décembre 1930 a annulé l'art. 11 de l'ancien décret sur la Banque de l'Economie Nationale, article qui autorisait la Banque à s'engager dans de nouvelles entreprises industrielles.

Les actions et participations des entreprises du Konzern, se trouvant dans le portefeuille de la Banque ont augmenté en 1932 de 1,5 millions, atteignant 32,8 millions de zlotys. Ce portefeuille comprend en premier lieu des actions de la Société pour l'Exploitation des Sels de Potasse (18,2 millions de zlotys), de la Banque de Pologne (1,7 millions de zlotys) ainsi que des participations dans les entreprises situées sur le territoire de la V. L. de Dantzig et notamment la British and Polish Trade Bank (7,1 millions de zlotys), la Bank von Danzig (4,4 millions) et le Monopole des Tabacs de Dantzig (1,4 millions). Le relevé détaillé du portefeuille actions et participation est publié dans la partie III du présent rapport.

En ce qui concerne l'activité des entreprises particulières du Konzern de la Banque, il y a lieu de relever l'accord conclu par la Société pour l'Exploitation des Sels de Potasse avec le Syndicat Franco-Allemand de la Potasse qui a rendu possible l'exportation sur les marchés étrangers de quantités appréciables d'engrais potassiques. Cette possibilité était d'autant plus désirable pour la Société que les ventes sur le marché intérieur, malgré l'abaissement des prix, étaient entravées par la situation financière difficile de l'agriculture. La Société des Etablissements Miniers de Starachowice, S.A., a maintenu sa production à un niveau presque inchangé, en clôturant l'exercice avec un résultat satisfaisant. L'industrie chimique, représentée par la fabrique ,,Boruta" a travaillé également dans des conditions relativement favorables, tandis que l'industrie de machines-outils (Association des Mécaniciens Polonais d'Amérique) n'a pas pu enregistrer de résultats plus satisfaisants par suite de la baisse des prix de ses produits et de la contraction du marché. Parmi les entreprises distribuant des dividendes modérés il y a lieu de mentionner, en premier lieu, les institutions situées sur le teritoire de la Ville Libre de Dantzig.

Au cours de l'exercice écoulé, les entreprises du Konzern de la Banque ont procédé à d'importantes économies et à la rationalisation de la production, tout en s'abstenant complètement de nouveaux investissements.

d) Crédits aux corps d'administration autonome.

Le montant global des crédits en espèces, consentis par la Banque de l'Economie Nationale aux corps d'administration autonome a atteint, à la fin de l'exercice, 118,5 millions

de zlotys ce qui représente, en comparaison de l'exercice précédent, une augmentation de 5,6 millions de zlotys. La somme de 118,5 millions comprend 6 millions de crédits à court terme, 63,2 millions de crédits à moyen et long terme consentis sur les fonds propres de la Banque et 49,3 millions de zlotys de crédits dans la section des opérations basées sur les placements du Trésor Public. Ces derniers constituent principalement des crédits de bâtiment, consentis aux communes sur le Fonds National du Bâtiment. L'accroissement des crédits aux corps d'administration autonome est dû principalement à la conversion du crédit à la commune municipale de Cracovie ainsi qu'à un léger accroissement des crédits communaux à moyen terme en espèces.

Comme résultat des pourparlers engagés par la Banque dès 1931 avec les villes particulières, il a été procédé en 1932 à la consolidation de deux prêts, à savoir du prêt déjà mentionné à la municipalité de Cracovie ainsi que du prêt à la ville de Gdynia. Ce dernier a été converti en prêt en obligations communales.

Si l'on ajoute aux crédits communaux en espèces les prêts en obligations communales, se chiffrant, conjointement avec les crédits de l'ancienne Banque Provinciale Polonaise, par 347,2 millions de zlotys (à l'exclusion des prêts au Trésor Public), ainsi que les crédits aux caisses d'épargne communales, s'élevant à 20 millions de zlotys, l'endettement global des corps d'administration autonome à la Banque de l'Economie Nationale s'établissait, fin 1932 à 485,7 millions de zlotys.

e) Crédits aux caisses communales et aux coopératives.

La Banque a travaillé au cours de l'exercice écoulé au resserrement de sa collaboration avec les caisses d'épargne communales. En vue de renforcer la capacité de crédit de ces institutions et de prévenir une trop grande concurrence mutuelle, la Banque a insisté sur la nécessité de la fusion des caisses sur les terrains où l'existence de deux ou plusieurs caisses, l'une à côte de l'autre, n'etait pas justifiée. De ce fait, ainsi qu'en rapport avec la suppression de quelques districts, un certain nombre de caisses a fusionné et notamment dans les voïévodies de Varsovie, de Poznań, de Poméranie et dans les voïévodies du Sud. L'extension du champ d'activité des caisses existantes a amélioré pour elles les possibilités de développement.

Bien que le montant global des dépôts dans les caisses d'épargne communales ait marqué en 1932 un accroissement, les mois d'été de l'année écoulée ont déterminé un reflux passager des dépôtes, auquel les caisses ont pu faire face sans difficultés.

La Banque a fait dépendre l'octroi de nouveaux crédits aux caisses d'épargne communales dans un grand nombre de cas du versement par les unions communales des sommes déclarées comme participation à leur capital social ou du remboursement par ces unions de leur endettement dans les caisses.

Eu égard aux conditions plus difficiles dans lesquelles travaillent actuellement les caisses d'épargne communales et les sociétés coopératives de crédit, la Banque a renforcé son contrôle de ces institutions. La Banque a procéde à 96 révisions, dont 45 dans les caisses d'épargne et 51 dans les coopératives de crédit.

Au cours de ces révisions, les inspecteurs de la Banque ont porté leur attention sur le taux des intérêts perçus, veillant surtout à ce que ces intérêts ne s'écartent pas trop de ceux pratiqués par les banques.

La Banque a liquidé ses relations avec les institutions qui n'arrivaient pas à étendre leur activité où ne présentaient pas de plus grand intérêt local, par suite de quoi le nombre des caisses d'épargne et des coopératives, financées par la Banque a fléchi dans une forte proportion.

La Banque a conclu, en 1931, des accords avec un certain nombre de caisses de Silésie et de Galicie, en vertu desquels elles se sons engagées à concentrer à la Banque toutes leurs transactions, moyennant quoi elles pouvaient bénéficier de crédits de réescompte, de placement et sur titres spéciaux, à un taux d'intérêt de faveur. Par suite de l'abaissement du taux d'escompte de la Banque de Pologne ainsi que de la fixation du taux de l'intérêt maximum par la loi sur l'usure du 7 novembre 1932, la Banque a modifié les taux de l'intérêt aussi bien pour les crédits aux caisses d'épargne communales que pour les dépôts de ces institutions à la Banque.

Le nombre des caisses d'épargne communales, remplissant les fonctions de correspondants de la Banque a augmenté quelque peu, s'élevant à 273, contre 265 en 1931. Les caisses remplissaient ces fonctions à l'entière satisfaction de la Banque.

Les crédits consentis aux caisses d'épargne communales sont remboursés, en général, d'une façon satisfaisante. Ils ont, pour la plupart, le caractère de crédits de réescompte. D'autre part, la Banque accorde aux caisses des crédits spéciaux, à intérêt réduit, destinés à l'encouragement de l'artisanat et enfin des crédits de fondation, destinés à alimenter les fonds de roulement des caisses nouvellement fondées. L'état des crédits de ces catégories, consentis et utilisés, à la fin des années 1931 et 1932 est illustré par le relevé suivant:

Genres de crédits	31 décembre 1931			31 décembre 1932		
	nombre des caisses	Crédits en milliers de zl.		nombre des caisses	Crédits en milliers de zl.	
		consentis	utilisés		consentis	utilisés
de fondation . . .	92	1.167	1.167	71	686	686
artisanaux	270	8.135	8.135	223	3.734	3.734
de réescompte . .	258	25.439	13.237	260	24.158	13.395
divers	6	3.934	3.702	6	2.255	2.245
Total .	—	38.675	26.241	—	30.833	20.060

Comme il ressort de ce relevé, les crédits aux caisses d'épargne communales ont diminué en 1932 de 6,2 millions, descendant à 20,1 millions de zlotys. Cette baisse revient principalement aux crédits artisanaux et, dans une moindre mesure, aux crédits de fondation et autres. Les crédits de réescompte se sont maintenus, par contre, à un niveau presque inchangé. La forte baisse des crédits artisanaux est due au remboursement, conformément au plan prévu, des contingents consentis au cours des années précédentes. A la place des anciens contingents remboursés, la Banque mobilise de nouveaux crédits. Le bas niveau des crédits de fondation, consentis aux caisses nouvellement créées est dû au fait que nombre de caisses, bénéficiant de ces crédits est sorti déjà de la phase de l'organisation ce qui leur permet le remboursement progressif des crédits contractés à la Banque de l'Economie Nationale.

La Banque a continué à financer en 1931 les sociétés coopératives de crédit et de consommateurs groupées dans les unions suivantes:

1) Union des Coopératives Polonaises à Varsovie,
2) Union des Sociétés Coopératives à Poznań,
3) Union des Sociétés Coopératives à Lwów,
4) Union des Sociétés Coopératives Juives en Pologne, Varsovie,
5) Union Générale des Sociétés Mutuelles de Lwów,
6) Union des Coopératives de Consommmateurs de la République de Pologne à Varsovie.

Les sociétés coopératives groupées dans les deux dernières Unions ne profitent pas de crédits de la Banque directement mais par l'intermédiaire de leurs centrales respectives.

L'état des crédits consentis aux sociétés coopératives ainsi que des crédits utilisés, s'établissait, à la fin des années 1931 et 1932, comme suit:

Genres de crédits	31 décembre 1931			31 décembre 1932		
	nombre des sociétés	crédits en milliers de zl.		nombre des sociétés	crédits en milliers de zl.	
		consentis	utilisés		consentis	utilisés
Réescompte	320	16.388	10.690	253	13.830	9.005
Avances à terme . .	19	247	227	19	178	166
Comptes courants .	14	1.266	1.100	16	1.734	1.619
Total . .	—	17.901	12.017	—	15.742	10.790

Les crédits ci-dessus ont subi, en 1932, une réduction relativement peu importante, de 1,2 millions de zlotys, fléchissant à 10,8 millions de zlotys. Cette baisse revient en entier aux crédits de réescompte qui constituent la forme principale des crédits consentis par la Banque aux coopératives. Les crédits en compte courant ont augmenté de 0,5 million environ. En outre on peut observer le transfert des crédits des coopératives plus faibles, ne méritant pas le crédit, vers les sociétés plus fortes. De ce fait a diminué également le nombre des coopératives financées par la Banque.

Si l'on tient compte des crédits aux sociétes coopératives de commerce agricole et de bâtiment et de logement, qui ne figurent pas dans ce relevé, le montant global des crédits de la Banque aux coopératives de toute sorte, s'établit à 181,1 millions de zlotys.

f) Crédits à l'économie privée.

A g r i c u l t u r e. La Banque a procédé au cours de l'exercice à l'aménagement des crédits agricoles, principalement de semailles et de moisson, consentis au cours des années 1929—1931. Le montant total des crédits ainsi aménagés a été prolongé pour une période de 6 mois sans remboursement et pour les 6 mois suivants, moyennant un remboursement de 5 à 15% de la dette. La Banque a prolongé également pour deux semestres le reste des crédits, consentis au cours des années précedentes aux exploitations atteintes par des fléaux élémentaires s'établissant à 2,6 millions de zlotys, en abaissant en même temps le taux de l'intérêt de ces crédits. Les crédits, consentis par l'intermédiaire de la „Kooperacja Rolna" pour l'achat des engrais artificiels ont été également totalisés et ensuite prolongés, comme l'ont été les crédits accordés directement par la Banque. Comme nous l'avons déjà constaté dans le Rapport pour l'exercice 1931, la „Kooperacja Rolna" par suite des difficultés déterminées par la crise, a dû demander la surveillance judiciaire. Cette surveillance

lui a été accordée en janvier 1932 grâce à certaines concessions du Trésor Public au profit des autres débiteurs. Jusqu'à la fin de 1932, cependant, il a été impossible d'aboutir à un concordat.

En juillet 1932, la Banque a mobilisé, à l'exemple des années précédentes des crédits sur gage des céréales, s'élevant à 6 millions de zlotys, au profit des propriétaires fonciers des voïévodies du Centre et de la voïévodie de Volhynie. Jusqu'à la fin de l'exercice, ce crédit a été utilisés jusqu'à concurrence de 4,5 millions de zlotys.

Le montant global des crédits en espèces consentis par la Banque à l'agriculture s'établissait, fin 1931 et 1932, comme suit (en milliers de zlotys):

	31 décembre 1931	31 décembre 1932
Agriculture et élevage	61.467	53.345
Coopératives de commerce agricole	54.568	49.028
Commerce agricole	7.377	7.430
Total	123.412	109.803

Sur les 109,8 millions, 32,2 millions reviennent aux crédits dits collectifs (principalement de semailles et de moisson), dont 20,3 millions de crédits totalisés aux propriétaires fonciers, 4,8 millions aux crédits pour l'achat d'engrais artificiels, distribués par l'intermédiaire de la „Kooperacja Rolna", 2,6 millions aux crédits pour les propriétés atteintes par les fléaux élémentaires et 4,5 millions aux crédits sur gage des céréales.

Si l'on ajoute aux crédits agricoles en espèces les prêts par émission sur propriétés foncières, se chiffrant, conjointement avec les prêts de l'ancienne Banque Provinciale Polonaise, par 62,4 millions de zlotys ainsi que les crédits aux industries alimentaires, étroitement liées à l'agriculture, l'endettement total de l'agriculture à la Banque s'établirai à 211 millions de zlotys.

Industrie. L'endettement de l'industrie à la Banque de l'Economie Nationale au titre des crédits en espèces s'établissait fin 1932 à 119,4 millions de zlotys, soit 29,5 millions de moins qu'à la fin de l'exercice précédent. Cette baisse a été déterminée en grande partie par le remboursement des crédits consentis en 1931 aux forges de Haute Silésie pour le financement des commandes étrangères. En outre ont dimininué quelque peu les crédits à l'industrie chimique (de 1,1 millions de zlotys), à l'industrie du bois (de 1,2 millions) et aux industries alimentaires (de 2,8 millions). Les crédits aux autres branches industrielles ne marquent que des changements insignifiants. Seules les industries céramique et minérale ont augmenté les crédits de 1,7 millions de zlotys.

En ce qui concerne l'endettement global des établissements industriels, aussi bien privés que publics, il s'établit comme suit.

Dans le groupe des crédits aux entreprises nationales et faisant partie du Konzern de la Banque, 80 millions de zlotys environ reviennent aux entreprises industrielles. Ce même caractère doit être attribué à la plupart des prêts en obligations communales, consentis aux entreprises communales, s'établissant à 153,3 millions de zlotys ainsi qu'aux prêts en obligations bancaires, se chiffrant par 24,3 millions de zlotys. De cette façon l'endettement global de l'industrie à la Banque de l'Economie Nationale s'établissait fin 1932 à 380 millions de zlotys.

Les crédits au commerce ont diminué en comparaison de l'exercice précédent de 1,8 millions, descendant à 12,7 millions de zlotys; la baisse revient aux maisons de commerce de toute sorte, sauf celles liées à l'agriculture.

Les crédits aux banques et autres établissements financiers accusent une augmentation appréciable de 18,6 millions, atteignant 66,4 millions de zlotys. Ces crédits figurent presque en entier dans la section des opérations basées sur les placements du Trésor Public et ont pour contre-partie des placements correspondants. L'accroissement de ces crédits est déterminé par l'assistance prêtée par le Trésor Public, par l'intermédiaire de la Banque de l'Economie Nationale à quelques institutions financières.

C) GARANTIES ET ACCEPTATIONS.

Le montant global des garanties et acceptations, accordées par la Banque au cours de l'exercice, est resté presque inchangé, s'établissant, fin 1932 à 20,2 millions, contre 20,7 millions de zlotys fin 1931. Ce montant revient presque en entier aux entreprises nationales et du Konzern de la Banque (14,5 millions de zlotys) ainsi qu'aux entreprises communales (3,2 millions de zlotys). Parmi les autres groupes, seule l'industrie privée participe à ce total pour un chiffre plus important (1,6 millions de zlotys). En comparaison de 1931, les garanties à l'industrie ont diminué au profit des corps d'administration autonome, tandis que les garanties pour les entreprises nationales et du Konzern de la Banque sont restées inchangées.

3. ADMINISTRATION ET ORGANISATION DE LA BANQUE.

Changements au sein du Conseil de Surveillance. Au cours de l'exercice ont démissioné les membres suivants du Conseil de Surveillance: le professeur Ladislas Zawadzki, nommé ministre des Finances, l'ingénieur Georges Drecki, ancien directeur du Département des Assurances au ministère de l'Assistance Sociale et M. Joseph Kożuchowski, ancien sous-secrétaire d'Etat au ministère du Commerce et de l'Industrie, nommés directeurs à la Banque et l'ingénieur Casimir Górski, ancien sous-secrétaire d'Etat au ministère des Travaux Publics. A leur place ont été nommés: M. François Doleżal, sous-secrétaire d'Etat au ministère du Commerce at de l'Industrie, M. Joseph Gallot, sous-secrétaire d'Etat au ministère des Communications, M. Vincent Jastrzębski, sous-secrétaire d'Etat au ministère des Finances et le Dr. Eugène Piestrzyński, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Assistance Sociale.

Changements au sein de la Direction. Au cours de l'exercice sont décédés le Dr. Félix Merunowicz, directeur général adjoint de la Banque et le Dr. Adam Pachoński, directeur de la succursale de Poznań. Ont fait valoir leurs droits à la retraite le Dr. Adam Pawlikowski et le Dr. Miecislas Szenk, directeurs. Le 1 mai 1932 a été nommé au poste de directeur général de la Banque le Dr. Félix Maciszewski, précédemment Vice-Président de la Banque. D'autre part ont été nommés directeurs de la Banque les deux membres du Conseil de Surveillance mentionnés ci-dessus, c. à d. M. Georges Drecki et M. Joseph Kożuchowski, dont le premier a assumé à partir du 1 janvier 1933 les fonctions de directeur général adjoint. M. Marjan Chechliński et le Dr. Sigismond Wasserab, directeurs suppléants ont été nommés directeurs de la Banque. Le directeur genéral, Dr. Félix Maciszewski a obtenu à partir du 1 janvier 1933, un congé non-rémunéré.

Personnel. Le nombre du personnel employé d'une façon permanent à la Banque a augmenté quelque peu, passant à 1.276 personnes, contre 1.249 il y a un an. Cet accroissement revient en entier au personnel de service dont l'effectif est passé de 251 à 281 personnes, augmentant de 30 personnes ce qui s'explique par la necessité d'une meilleure protection et les besoins de service accrus dans le nouvel immeuble de la Banque. Le nombre des fonctionnaires est resté, par contre, presque inchangé, s'établissant à 973 personnes contre 975 fin 1931. En dehors du personnel permanent, la Banque a employé au cours de l'année 62 journaliers, choisis parmi les travailleurs intellectuels sans travail, ce qui s'explique par l'accroissement passager du travail dans quelques services.

Les **traitements** du personnel de la Banque ont subi le 1 octobre 1932 une troisième réduction. Cette reduction, conjointement avec les deux précédentes, a contribué dans une grande mesure à l'abaissement des frais de personnel de la Banque, qui ont fléchi à 9,5 millions, diminuant de 1,5 millions de zlotys. L'avancement du personnel n'a pas eu lieu et ce n'est que dans des cas individuels qu'ont été avancés, pour des raisons de service, quelques fonctionnaires. Le travail aux heures supplémentaires a été limité aux cas exceptionnels, la Banque employant pour les travaux d'établissement du bilan et dans quelques autres cas nécessaires, des journaliers pris parmi les chômeurs.

Les **travaux d'organisation de la Banque** visaient toujours à perfectionner le fonctionnement des services particuliers. Chaque année enregistre dans ce domaine d'importants progrès dont la description, vu le caractère purement technique des travaux réalisés, dépasserait le cadre du présent Rapport.

L'activité de l'Inspectorat de la Banque consistait, en dehors de l'analyse de l'état des affaires des Succursales, dans l'étude des opérations de crédit courantes. L'Inspectorat s'est préccupé surtout de la valeur des gages, exigeant en cas de besoin, leur augmentation. Il s'est occupé également de la marche des affaires en voie d'exécution. L'Inspectorat a consacré également beaucoup d'attention à l'amélioration et à l'unification du travail des 19 succursales, dont le nombre est resté, en 1932, inchangé. Sur ces 19 succursales, 14 étaient dotées de services du bâtiment, autorisés à consentir des crédits de bâtiment. En outre 4 succursales possèdent des services préparant les prêts par émission.

4. COMMISSION DE REVISION.

La Commission de Révision, nommée par le ministre des Finances en tant qu'organe statutaire de contrôle des affaires de la Banque, a effectué en dehors de l'analyse détaillée du bilan et du compte des profits et pertes de l'exercice 1932 et de l'examen du fonctionnement des services particulires de la Banque, un contrôle détaillé des succursales de Biała, de Cracovie, de Lwów et de Wilno.

III.

ANALYSE DU BILAN DE EXERCICE 1932.

Le chiffre d'affaires total de la Banque de l'Economie Nationale, d'un côté du grand livre, non compris les encaissements et les garanties, a atteint en 1932 13.045.144 mille zlotys et, conjointement avec les deux comptes sus-mentionnés, 13.398.592 mille zlotys. Cette somme se décompose suivant les comptes principaux comme suit (en milliers de zlotys):

	Doit	Avoir
Encaisse et disponibilités	3.485.293	3.484.243
Monnaies étrangères	104.691	107.789
Portefeuille-escompte	568.610	600.810
Avances à terme	26.254	32.143
Débiteurs en compte courant	359.584	360.271
Banques „loro" et „nostro" (en Pologne et à l'étranger)	1.148.694	1.135.684
Comptes-chèques	1.598.801	1.615.727
Comptes en monnaies étrangères	79.977	78.981
Dépôts d'épargne	62.419	69.024
Comptes courants des caisses d'épargne communales	149.035	149.418
Dépôts à terme	148.990	148.162
Réescompte	416.737	397.140

Le bilan de la Banque de l'Economie Nationale pour l'exercice 1932 a été clôturé par un total de 2.160.495.781,91 zlotys (y compris les encaissements et les garanties). L'évolution du total du bilan au cours des années 1924 — 1932 est illustrée par les chiffres suivants:

Année	Total du bilan	Indice de l'accroissement 1924=100
1924	283.359.067,74	100
1925	773.942.219,60	273
1926	920.159.796,19	325
1927	1.425.215.415,23	503
1928	1.715.360.386,48	605
1929	1.830.839.331,48	646
1930	2.151.261.194,73	759
1931	2.183.365.642,07	771
1932	2.160.495.781,91	763

PASSIF.

Postes 1 — 3. Capital social et réserves:

	31 déc. 1931	31 déc. 1932	Changements·
a) capital social	zl 150.000.000,—	zl. 150.000.000,—	—
b) fonds de réserve	,, 15.392.103,68	,, 16.790.283,46	+1.398 mille
c) réserve de réévaluation pour les prêts hypothécaires de l'anc. B-que de Reconstruction et de l'anc. Etabl. de Crédit des Villes de Petite Pologne	,, 2.268.347,65	,, 2.201.989,70	— 66 ,,
d) réserve de réévaluation pour les dépôts d'épargne	,, 178.020,97	,, 158.032,87	— 20 ,,
c) réserve générale	,, 28.793.443,05	,, 28.793.443,05	—
Total	zl 196.631.915,35	zl. 197.943.749,08	+1.312 mille

Le capital social de la Banque ainsi que la réserve générale sont restés inchangés. Le fonds de réserve a augmenté de 1.398 mille zlotys par suite de l'allocation de 20% du bénéfice net de l'exercice 1931, conformément à l'art. 13 de l'Ordonnance du Président de la République du 3 décembre 1930 concernant la Banque de l'Economie Nationale (Journal des Lois No. 86, texte 666). Les deux autres réserves ont fléchi quelque peu, par suite de nouveaux amortissements des prêts hypothécaires, convertis en montants trop faibles pour que leur recouvrement par voie judiciaire, en cas de défaut du débiteur, puisse être profitable.

Les réserves ci-dessus n'embrassent pas la réserve importante pour les titres émis par la Banque, figurant au poste 17 du passif.

Postes 4 — 6. Dépôts à vue, à terme et divers soldes créditeurs:

	31 déc. 1931	%	31 déc. 1932	%	Changements:
Total	zl. 238.698.278,07	100,0	zl. 261.108.530,17	100,0	+22.410 mille
Comptes-chèques . . .	,, 78.870.437,59	33,0	,, 96.795.931,51	37,1	+17.925 ,,
Comptes en monnaies étrangères	,, 6.169.478,—	2,6	,, 5.173.420,64	2,0	— 996 ,,
Dépôts d'épargne . .	,, 46.424.779,15	19,5	,, 53.030.576,80	20,3	+ 6.606 ,,
Comptes courants des caisses d'épargne communales	,, 3.354.990,18	1,4	,, 3.737.005,26	1,4	+ 382 ,,
Dépôts à vue, total . .	zl. 134.819.684,92	56,5	zl. 158.736.934,21	60,8	+23.917 mille
Placements à terme en zlotys	zl. 67.979.897,64	28,5	zl. 62.068.075,07	23,8	— 5.912 mille
Placements à terme en monnaies étrangères	,, 30.001.240,43	12,5	,, 35.085.338,48	13,4	+ 5.084 ,,
Dépôts à terme, total .	zl. 97.981.138,07	41,0	zl. 97.153.413,55	37,2	— 828 mille
Soldes créditeurs divers, total	zl. 5.897.455,08	2,5	zl. 5.218.182,41	2,0	— 679 mille

Les changements survenus dans l'etat des dépôts au cours de l'exercice 1932 sont analysés en détail dans la partie II du présent rapport.

L'exigibilité des dépôts à terme, suivant l'état du 31 décembre 1932, est illustrée par le tableau ci-dessous:

	milliers de zlotys	%
Dépôts paybables dans un délai de 1 mois	21.079	21,7
,, ,, ,, ,, ,, ,, 2 mois	10.496	10,8
,, ,, ,, ,, ,, ,, 3 mois	22.660	23,3
,, ,, ,, ,, ,, ,, 4, 5 et 6 mois . .	34.568	35,6
,, ,, ,, ,, ,, ,, plus de 6 mois .	8.350	8,6
Dépôts à terme, total	97.153	100,0

Poste 7. Réescompte de traites.

	31 déc. 1931	31 déc. 1932	Changements:
Total	zl. 98.690.661,36	zl. 79.094.249,13	—19.596 mille
dont: a) en zlotys	zl. 81.410.057,47	zl. 61.573.633,29	—19.837 mille
b) en monnaies étrangères	,, 17.280.603,89	,, 17.520.615,84	+ 241 ,,

Le rapport, en pour cent, du réescompte à l'état du portefeuille s'établissait le 31 décembre 1932 à 57,2% contre 55,6% il y a un an.

Postes 8 et 9. Banques „loro" et „nostro":

	31 déc. 1931	31 déc. 1932	Changements:
Total	zl. 57.413.809,09	zl. 40.679.596.02	—16.734 mille
dont: banques polonaises	zl. 34.117.920,81	zl. 33.308.005,84	— 809 mille
,, étrangères	,, 23.295.888,28	,, 7.371.590,18	—15.925 ,,

L'état total des comptes des banques, s'élevant au 31 décembre 1932 à 40.680 mille zlotys, se décompose comme suit:

comptes à vue	26.082 mille zlotys soit	63,4%
,, à terme	14.608 ,, ,, ,,	36,6%

L'exigibilité des comptes à terme des banques s'établissait au 31 décembre 1932 comme suit:

jusqu'à 1 mois	14.107 mille zlotys soit	96,6%
,, 2 mois	501 ,, ,, ,,	3,4%
Total	14.608 mille zlotys soit	100,0%

Poste 10. Transferts à payer. Le montant de 344.708,— zlotys (au 31 déc. 1932) est constitué par les sommes à payer par la Banque mais non touchées par les clients.

Poste 11. Créanciers hypothécaires 32.586,42 zlotys (au 31 déc. 1932). Ce sont les dettes grevant les immeubles appartenant à la Banque. Elles ont diminué, au cours de l'année, de 51 mille zlotys.

Poste 12. Comptes d'ordre. Ces comptes ont augmenté en comparaison de tin 1931, de 665 mille zlotys jusqu'à 32.042.567,71 zlotys. Cette somme embrasse les postes et comptes d'ordre transitoires habituels.

Poste 13. Les intérêts perçus en 1932 mais revenant à l'exercice 1933, se montaient au 31 déc. 1932 à 1.372.283,95 zlotys.

Postes 14 et 15. Solde de la section des opérations d'émission et de la section des opérations basées sur les placements du Trésor correspondent aux postes 24 et 27 de l'actif. Ce sont des règlements entre les sections particulières du Bilan de la Banque.

Poste 16. Bénéfice net de l'exercice 1932. Il a atteint 2.846.111,73 zlotys soit 4.145 mille zlotys de mois que l'année précédente.

Conformément à l'art. 13 de l'Ordonnance du Président de la République du 3 décembre 1930, concernant la Banque de l'Economie Nationale, le bénéfice ci-dessus a été réparti comme suit:

1)	35% à la réserve spéciale pour les valeurs émises par la Banque	zl.	996.139,11
2)	20% au fonds de réserve	,,	569.222,34
3)	10% pour les buts prévus par les Statuts	,,	284.611,17
4)	35% soit le reste, mis à la disposition du gouvernement en tant que participation du Trésor aux bénéfices de la Banque	,,	996.139,11
	Total	zł.	2.846.111,73

ACTIF

Postes 1 et 2. Encaisse et disponibilités. Les espèces en caisse, les disponibilités au compte de virements à la Banque de Pologne, au compte-chèques à la Caisse d'Epargne Postale ainsi que les monnaies étrangères s'élevaient le 31 décembre 1932 à 50.995.377,23 zlotys contre 53.045.182,10 zlotys à la fin de l'année précédente. Les réserves de trésorerie ont diminué par conséquent, au cours de l'année, de 2.050 mille zlotys. Par rapport au total des dépôts ces réserves s'établissent à 19,5% et par rapport aux seuls dépôts à vue et soldes créditeurs à 31,1%.

Poste 3. Portefeuille titres. Le portefeuille a diminué en 1932 de 8.617 mille zlotys, atteignant 29.247.490,77 zlotys. Il se décompose comme suit:

	Valeur nominale	Valeur au bilan
Fonds publics:		
emprunt ferroviaire 10%	Frs. 5.002.745,—	zl. 8.598.976,36
,, de conversion 5%	zl. 253.068,—	,, 102.441,93
,, ,, ferroviaire 5%	zl. 2.982.026,50	,, 1.046.896,79
divers		,, 33.465,74
Autres valeurs:		
lettres de gage 7% de la Banque Agraire d'Etat . . .	zl. 14.650.600,—	zl. 11.720.480,—
,, ,, 8% ,, S-té du Créd. Fonc. de Varsovie	$ 533.000,—	,, 2.118.062,05
,, ,, 8% ,, ,, ,, ,, ,, Lwów	,, 277.825,—	,, 1.984.781,80
,, ,, 7% ,, ,, ,, ,, ,, Varsovie	,, 322.750,—	,, 1.197.248,23
,, ,, 8% ,, ,, ,, ,, ,, ,,	,, 358.900,—	,, 1.678.375,64
,, ,, 8% de la Banque Foncière de Wilno .	zl. 1.287.000,—	,, 450.450,—
emprunt provincial 4% de 1908	K. 7.492.900,—	,, 299.716,—
divers		,, 18.596, 23
Total		zl. 29.247.490,77

Poste 4. Titres émis par la Banque en portefeuille. Le portefeuille des valeurs des émissions propres de la Banque a augmenté en comparaison de fin 1931 de 10.572 mille zlotys atteignant 51.673.358,16 zlotys.

Poste 5. Participations et actions. Le portefeuille des participations et actions appartenant à la Banque a augmenté en 1932 de 1.497 mille zlotys s'élevant à 32.816.872,28 zlotys. Cet accroissement revient en entier aux actions de la Banque de Pologne. La composition de ce portefeuille est la suivante:

S-té d'Exploitation des Sels de Potasse	zl.	18.229.106,66
British & Polish Trade Bank	,,	7.066.865,—
Bank von Danzig (Institut d'émission)	,,	4.396.543,84
Monopole des Tabacs de Danzig	,,	1.425.338.98
Banque de Pologne	,,	1.698.938.80
Divers	,,	79,—
Total	zl.	32.816.872,28

Le poste ,,Divers" compred les actions et participations dans une dizaine d'entreprises du groupe de la Banque dont les Etablissement des Mines et Forges de Starachowice et l'Association des Mécaniciens Polonais d'Amerique, ainsi que le reste des valeurs à dividende acquises au cours des années précédentes. Ces valeurs figurent au bilan pour 1 zloty chacune.

Postes 7 — 10. Crédits à court terme. Ces crédits accusent en 1932 les changements suivants:

	31 déc. 1931	31 déc. 1932	Changements:
a) traites escomptées	zl. 163.405.023,25	zl. 131.204.895,37	—32.200 mille
b) traites protestées	,, 5.859.439,61	,, 4.340.717,84	— 1.519 ,,
c) avances à terme et placements dans les caisses d'épargne communales	,, 30.328.638,44	,, 24.442.479,63	— 5.886 ,,
d) débiteurs en compte courant . .	,, 125.582.738,70	,, 125.472.359,72	— 110 ,,
Total	zl. 325.175.840,—	zl. 285.460.452,56	—39.715 mille

Les changements survenus en 1932 dans les postes particuliers des crédits à court terme sont examinés en détail dans la partie II du présent rapport.

La liquidité du portefeuille-escompte s'établissait, au 31 déc. 1932, comme suit:

délais d'échéance	nombre	%	montant en milliers de zlotys	%
1 mois	35.853	38,2	31.396	23,9
2 ,, ...	29.653	31,5	31.927	24,4
3 ,, ...	20.150	21,4	44.527	33,9
4, 5, 6 mois	8.407	8,9	23.354	17,8
plus de 6 mois	2	—	1	—
Total	94.065	100,0	131.205	100,0

Au cours de l'exercice écoulé la Banque a escompté au total 501.657 traites d'un montant global de 516.627 mille zlotys.

En ce qui concerne le montant des effets particuliers, le portefeuille se décompose comme suit:

Montant des coupures:	nombre	%
moins de 100 zlotys	75.202	15,0
de 101 à 200 ,,	99.610	19,9
,, 201 à 500 ,,	139.248	27.8
,, 501 à 1.000 ,,	109.690	21,9
,, 1.001 à 2.000 ,,	36.203	7,2
,, 2.001 à 5.000 ,,	26.334	5,2
,, 5.001 à 10.000 ,,	12.286	2,4
plus de 10.000 zlotys	3.084	0,6
Total	501.657	100,0

Le montant moyen d'une coupure a été de 1.000 zlotys environ. Il ressort de ce relevé que le portefeuille de la Banque contient principalement des coupures d'un faible montant, les traites de plus de 1.000 zlotys constituant 15,4% à peine de leur nombre total.

Le rapport des effets protestés à ceux arrivant à échéance s'établissait en décembre 1932 à 3,21% contre 7,7% en décembre 1931.

La liquidité des avances à terme au 31 décembre 1932 est illustrée par le relevé ci-dessous:

Avances payables:	montant en milliers de zlotys	%
dans 1 mois	10.145	41,6
,, 2 ,,	4.017	16,4
,, 3 ,,	2.783	11,4
,, 4, 5 et 6 mois	3.014	12,3
,, plus de 6 mois	4.483	18,3
Total	24.442	100,0

Postes 11 — 12. Banques „loro“ et „nostro“:

	31 déc. 1931	31 déc. 1932	Changements:
a) en Pologne	zl. 1.946.237,67	zl. 509.510,34	—1.437 mille
b) à l'étranger	,, 9.945.860,53	,, 7.657.347,69	—2.289 ,,
Total	zl. 11.892.098,20	zl. 8.166.858,03	—3.726 mille

Poste 13. Prêts communaux. Ces prêts ont augmenté de 6.459 mille zlotys, atteignant 62.616.284,53 zlotys. Ce poste comprend principalement les crédits à moyen terme pour les corps d'administration autonome, crédits qui peuvent être convertis, dans l'avenir, en prêts par émmission. Quelques-uns de ces crédits ont été convertis déjà provisoirement, en 1932, en prêts amortissables à long terme en espèces, créant ainsi des bases pour l'émission éventuelle de titres.

Poste 14. Prêts de bâtiment sur les fonds propres de la Banque. Ces prêts ont fléchi de 3.366 mille zlotys, descendant à 16.381.592,61 zlotys. Ces crédits bénéficient, à même titre que les prêts sur le Fonds National du Bâtiment, des prestations du Fonds National pour l'Extension des Villes et de même que ces derniers sont destinés à la conversion en prêts par émission. Pour le moment, cependant, vu la situation exceptionnelle du marché des valeurs ils seront convertis en prêts en espèces amortissables à long terme.

Poste 15. Prêts à long terme:

		31 déc. 1931		31 déc. 1932	Changements:
a) pour la couverture des intérêts arriérés des prêts de bâtiment . . .	zl.	1.052.867,05	zl.	988.233,33	— 65 ,,
b) convertis des anciennes institutions fusionnées	,,	4.744.479,69	,,	4.381.556,73	— 363 ,,
c) divers	,,	34.430.394.53	,,	34.698.105,41	+ 268 mille
Total	zl.	40.227.741,27	zl.	40.067.895,47	— 160 mille

Les crédits, figurant sous a), constituent, comme l'indique leur appélation même, les intérêts arriérés capitalisés des prêts de bâtiment. Les prêts convertis constituent les créances reprises de l'anc. Banque Nationale pour la Reconstruction et de l'anc. Etablissement de Crédit des Villes de la Galicie et sont progressivement amortis. Dans le groupe des crédits divers, les postes les plus importants sont constitués par le prêt en espèces amortissable consenti à la S-té ,,Ursus'' ainsi que le crédit aux Etablissements Nationaux du Génie.

Postes 16 et 17. Immeubles et mobilier. Ce poste est resté presque inchangé diminuant de 395 mille zlotys, passant à 35.141.841,60 zlotys par suite des amortissements. L'accroissement du poste ,,mobilier'' est dû au transfert de quelques sommes du compte ,,immeubles'' en rapport avec le règlement définitif des comptes de la construction du nouvel immeuble à Varsovie.

Poste 18. Comptes d'ordre. Ces comptes s'élevaient au 31 décembre 1932 à 14.425.827,78 zlotys ce qui représente, en comparaison de fin 1931, une augmentation de 2.668 mille zlotys. Ils embrassent, de même que le poste 12 du passif, les postes et règlements d'ordre habituels.

OPERATIONS D'EMISSION.

PASSIF.

Poste 17. Réserve spéciale pour les valeurs émises par la Banque. Cette réserve a augmenté en 1932 de 3.263.906,29 zlotys. Cet accroissement provient:

a) de la répartition du bénéfice net de 1931 (35% conformément à l'art 13 de l'Ordonnance du Président de la République du 3 décembre 1930, concernant la Banque de l'Economie Nationale) . . . . zl. 2.446.814,61

b) des taxes perçues ainsi que des bénéfices réalisés par la Banque sur les achats de lettres de gage et obligations déstinées à l'amortissement, et sur les coupons et lettres de gage et obligations périmés, conformément au § 17 des Statuts . . . . ,, 817.091,68

Cette réserve se décompose comme suit suivant les émissions particulières:

		31 déc. 1931		31 déc. 1932	Changements:
a) réserve pour lettres de gage . .	zl.	3.795.252,26	zl.	5.157.983.51	+1.363 mille
b) ,, ,, obligations commun.	,,	12.153.389,20	,,	13.724.779,01	+1.571 ,,
c) ,, ,, ,, ferroviaires	,,	958.013,92	,,	1.069.867,90	+ 112 ,,
d) ,, ,, ,, de bâtiment	,,	121.861,35	,,	219.522,64	+ 98 ,,
e) ,, ,, ,, bancaires	,,	758.831,31	,,	879.101,27	+ 120 ,,
Total	zl.	17.787.348,04	zl.	21.051.254,33	+3.264 mille

Poste 18. Lettres de gage et obligations de l'anc. Banque Provinciale Polonaise. Ce poste a marqué en 1932 une baisse de 814 mille zlotys, jusqu'à 29.185.010,81 zlotys. Les changements dans les émissions particulières sont illustrés par le relevé ci-dessous:

		31 déc. 1931		31 déc. 1932	Changements:
a) lettres de gage	zl.	8.548.499,12	zl.	7.921.019,86	— 627 mille
b) obligations communales	,,	10.447.032,25	,,	10.318.146,95	— 129 ,,
c) obligations ferroviaires	,,	11.003.876,—	,,	10.945.844,—	— 58 ,,
Total	zl.	29.999.407,37	zl.	29.185.010,81	— 814 mille

Les titres ci-dessus constituent les émissions d'avant guerre de l'ancienne Banque Provinciale Polonaise, reprises à sa charge et converties par la Banque de l'Economie Nationale. Elles sont progressivement et continuellement liquidées.

Poste 19. Lettres gage et obligations émises par la Banque de l'Economie Nationale.

Ces émissions ont augmenté en 1932 de 46.449 mille zlotys. En ce qui concerne les émissions particulières, des changements plus importants sont survenus seulement dans les postes des lettres de gage et des obligations de bâtiment dont l'émission a augmenté sensiblement en rapport avec la conversion des prêts en espèces:

		31 déc. 1931		31 déc. 1932	Changements:
a) lettres de gage	zl.	246.538.916,—	zl.	284.003.188,—	+37.464 mille
b) obligations communales	,,	468.401.229,37	,,	468.440.306,30	+ 39 ,,
c) obligations de bâtiment	,,	22.096.000,—	,,	31.908.300,—	+ 9.812 ,,
d) obligations bancaires	,,	25.161.642,—	,,	24.295.376,—	— 866 ,,
Total	zl.	762.197.787,37	,,	808.647.170,30	+46.449 mille

La répartition des lettres de gage suivant la nature des prêts, sur la base desquels elles sont émises, s'établit comme suit:

		31 déc. 1931		31 déc. 1932
a) sur propriétés foncières	zl.	58.078 mille	zl.	58.602 mille
b) sur immeubles urbains	,,	46.687 ,,	,,	45.680 ,,
c) en conversion des prêts de bâtiment en espèces	,,	141.775 ,,	,,	179.721 ,,
Total	zl.	246.540 mille	zl.	284.003 mille

Poste 20. Compte des lettres de gage et obligations sorties au tirage, en circulation. Ce compte enregistre la valeur des titres sortis au tirage mais non présentés encore à la Banque pour paiement. Leur somme s'établissait au 31 décembre 1932 à 702.009,59 zlotys et se décompose comme suit:

a) lettres de gage sorties au tirage	zl.	521.331,50
b) obligations communales ,, ...	,,	123.594,09
c) ,, bancaires ,, ...	,,	12.000,—
d) ,, ferroviaires ,, ...	,,	45.084,—
Total	zl.	702.009,59

Poste 21. Compte des coupons échus en circulation. Ce compte se chiffrait, le 31 décembre 1932 par 2.526.096,49 zlotys. Cette somme comprend les coupons échus mais non présentés au paiement des valeurs suivantes:

a) coupons des lettres de gage	zl.	2.190.651,49
b) ,, ,, obligations communales	,,	172.572,50
c) ,, ,, ,, ferroviaires	,,	81.952,—
d) ,, ,, ,, de bâtiment	,,	80.340,—
e) ,, ,, ,, bancaires	,,	580,50
Total	zl.	2.526.096,49

Poste 22. Solde du compte du fonds d'amortissement des lettres de gage et obligations. Ce solde s'établit à 114.013,74 zlotys. La Banque porte à ce compte les reliquats des annuités de capital des prêts par émission, inférieurs au montant des coupures particulières des valeurs émises. Ces sommes sont additonnées aux montants destinés à l'amortissement des émissions du terme suivant. Ce fonds se décompose comme suit selon les émissions particulières:

a) fonds d'amortissement des lettres de gage	zl.	51.970,96
b) ,, ,, obligations communales	,,	54.985,01
c) ,, ,, ,, ferroviaires	,,	6.861,89
d) ,, ,, ,, de bâtiment	,,	119,94
e) ,, ,, ,, bancaires	,,	75,94
Total	zl.	114.013,74

Poste 23. Fonds pour le paiement des coupons de lettres de gage et obligations. Ce fonds s'élevait au 31 décembre 1932 à 795.229,64 zlotys. La Banque porte à ce compte la part des annuités des prêts par émission, revenant au service des intérêts, payés avant terme, jusqu'à l'échéance des coupons correspondants.

La somme ci dessus se décompose comme suit selon les émissions particulières:

a) lettres de gage	zl.	266.751,37
b) obligations communales	,,	324.223,83
c) ,, ferroviaires		—
d) ,, de bâtiment	,,	103.655.78
e) ,, bancaires	,,	100.598.66
Total	zl.	795.229,64

Poste 24. Compte des annuités anticipées. Ce compte se montait au 31 déc. 1932 à 578.635,32 zlotys. Cette somme comprend les annuités versées avant échéance ainsi que les remboursements au dessus de ceux prévus par le pla d'amortissement.

Cette somme se décompose comme suit suivant les émissions particulières:

a) lettres de gage	zl.	571.098,36
b) obligations communales	,,	176,70
c) ,, de bâtiment	,,	7.360,26
Total	zl.	578.635,32

Poste 25. Comptes d'émission divers. Ces comptes se chiffraient le 31 déc. 1932 par 23.732.107,75 zlotys contre 3.518.664,90 zlotys le 31 déc. 1931. Ils embrassent les versements pour le compte des annuités courantes, s'établissant à 17.214.578,40 zlotys ainsi que les postes transitoires et règlements d'ordre de la section des émissions.

ACTIF.

Postes 19 et 20. Prêts par émission de l'anc. Banque Provinciale Polonaise et prêts par émission de la Banque de l'Economie Nationale. Contre-partie des postes 18 et 19 du passif.

Poste 21. Annuités des prêts par émission. Elles marquent, en 1932, une augmentation de 8.579 mille zlotys en s'élevant à 30.483.673,06 zlotys. Ce poste comprend exclusivement les annuités arriérées, les annuités courantes étant portées au compte à partir du 1 janvier 1932, seulement 6 mois après échéance soit à l'arrivée à échéance de l'annuité suivante. De ce fait les comptes du fonds d'amortissement et du fonds pour le paiement des coupons sont devenus des comptes nettement transitoires; il n'y figure que de faibles reliquats à affecter, par suite de quoi ils marquent, en comparaison de l'année précédente une forte baisse. Les versements pour le compte des annuités courantes sont portés sur un compte spécial, dans le groupe des comptes d'émission divers du passif, ce qui explique l'accroissement important de ces comptes en 1932. La somme globale des annuités se décompose suivant les émissions particulières comme suit:

prêts en lettres de gage 8%	zl.	8.299	mille
,, ,, ,, 7%	zl.	7.871	,,
,, oblig. communales 8%	,,	2.333	,,
,, ,, ,, en dollars, sér. III 7% . . .	,,	2.220	,,
,, ,, ,, ,, 7% . . .	,,	5.952	,,
,, ,, bancaires 7½%	,,	2.290	,,
,, ,, de bâtiment 8%	,,	855	,,
Total des annuités des prêts par émission de la B-que de l'Ec. Nationale	zl.	29.820	mille
Total des annuités des prêts de l'anc. B-que Prov. Polon. .	zl.	663	mille
Etat total des annuités des prêts par émission	zl.	30.483	mille

Poste 23. Comptes d'émission divers. Ce poste comprend les comptes et règlements d'ordre de la section d'émission. Ils se chiffraient au 31 déc. 1932 par 7.365.676,20 zlotys contre 4.255.778,44 zlotys le 31 déc. 1931.

Poste 24. Solde dans la section des opérations commerciales. V. poste 14 du passif.

SECTION DES OPERATIONS BASEES SUR LES PLACEMENTS DU TRESOR.

P A S S I F

Poste 26. Placements du Trésor. Ces placements ont diminué en 1932 de 23.041 mille zlotys, atteignant 483.642.195,44 zlotys.

Ils se décomposent comme suit:

		31 déc. 1931		31 déc. 1932	Changements:	
a) fonds de bâtiment	zl.	322.787.754,80	zl.	287.431.040,93	—35.356	mille
b) fonds d'assainissement des banques	,,	32.899.877,36	,,	32.676.679,23	— 223	,,
c) fonds de la „Kooprolna" . . .	,,	36.327.102,33	,,	36.327.102,33	—	
d) réserve spéciale pour les opérations garanties	,,	4.654.450,80	,,	4.770.689,64	+ 116	,,
e) placements divers	,,	110.014.222,65	,,	122.436.683,31	+12.422	,,
Total	zl.	506.683.407,94	zl.	483.642.195,44	—23.041	mille

Les explications des changements survenus dans ce poste se trouvent dans la partie. II du rapport.

Poste 27. Comptes spéciaux. Ces comptes constituent la contre-partie du poste 26 de l'actif. Ils ont diminué au cours de l'année de 7.617 mille zlotys, fléchissant à 134.765 mille zlotys.

Poste 25. Crédits accordés sur les placements du Trésor. Les changements survenus dans ce poste au cours de l'année sont illustrés par le relevé ci-dessous:

		31 déc. 1931		31 déc. 1932	Changements:
a) crédits de bâtiment sur le Fonds Nat. du Bâtiment	zl.	295.962.445,87	zl.	275.047.409,22	—20.915 mille
b) crédits d'assainissement p. banques	,,	35.289.619,36	,,	35.892.526,08	+ 603 ,,
c) crédits 1) à la ,,Kooprolna" . .	,,	36.212.225,96	,,	36.202.997,54	— 9 ,,
,, 2) p. divers	,,	11.412 376,68	,,	11.456.263,70	+ 44 ,,
d) autres crédits	,,	119.786.336,55	,,	122.783.572,79	+ 2.997 mille
Total	zl.	498.663.004,42	zl.	481.382.769,33	—17.280 mille

Les changements survenus sur les comptes particuliers sont examinés en détail dans la partie II du rapport.

Poste 26. Comptes spéciaux. Ces comptes s'élevaient au 31 déc. 1932 à 136.944.370,94 zlotys, ce qui représente, en comparaison de 1931, une diminution de 6.657 mille zlotys. Cette somme comprend les transactions en rapport avec l'action du Fonds National du Bâtiment, le financement des exportations par les forges, l'aide spéciale à l'industrie textile et aux établissements financiers ainsi que les garanties du Trésor Public envers la Banque. Le poste 27 du passif constitue sa contrepartie.

Poste 27. Solde dans la section commerciale — V. poste 15 du passif.

POSTES HORS BILAN.

Le compte ,,Divers pour encaissements" du côte passif et ,,Encaissements" du côté actif accusent, à la fin de 1932 les soldes suivants:

31 déc. 1931	31 déc. 1923
zl. 8.441.074,03	zl. 7.405.602,15

Les comptes ,,Garanties accordées" du côté passif et ,,Débiteurs pour garanties" du côté actif s'établissent comme suit:

	31 déc. 1931	31 déc. 1932
	zl. 18.141.840,44	zl. 14.379.470,17
dont contre garantie du Trésor	,, 10.445.570,—	,, 7.748.100,—

Le compte ,,Créanciers pour acceptations" ou ,,Débiteurs pour acceptations" s'établit comme suit:

31 déc. 1931	31 déc. 1932
zl. 2.606.728,06	zl. 5.837.129,58

DEPOTS.

	Valeur nominale en changes divers		Valeur nominale en changes divers
Dépôts dans les coffres-forts	1.137.685.301,88	Divers pour dépôts	1.586.326.525,90
Dépôts chez divers . . .	963.249.081,59	Dépôt propre (nostro) . . .	514.607.857,57
Total	2.100.934.383.47	Total	2.100.934.383,47

B I

de la Banque de

ACTIF. au 31

			zlotys	gr.
	OPERATIONS COMMERCIALES			
1.	**Encaisse, Banque de Pologne et Caisse Postale d'Epargne**		47.243.450	76
2.	**Monnaies étrangères**		3.751.926	47
3.	**Portefeuille-titres**		29.247.490	77
4.	**Lettres de gage et obligations émises par la Banque en portefeuille**		51.673.358	16
5.	**Participations et actions**		32.816.872	28
6.	**Valeurs sorties au tirage et coupons échus**		140.108	24
7.	**Traites**		131.204.895	37
8.	**Traites protestées**		4.340.717	84
9.	**Avances à terme:**			
	a) contre nantissement de titres	1.150.405,86		
	b) ,, ,, ,, l'or et d'argent	4.950,00		
	c) ,, ,, des traites	12.276.986,42		
	d) ,, ,, ,, marchandises	6.296.405,58		
	e) ,, ,, ,, lettres de voiture . . .	16.976,00		
	f) ,, ,, ,, warrants	17.500,00		
	g) placements dans les caisses communales d'épargne	4.679.255,77	24.442.479	63
10.	**Comptes courants débiteurs**		125.472.359	72
11.	**Banques ,,Loro,,:**			
	a) en Pologne	326.804,39		
	b) à l'étranger	479.325,60	806.129	99
12.	**Banques ,,Nostro,,:**			
	a) en Pologne	182.705,95		
	b) à l'étranger	7.178.022,09	7.360.728	04
13.	**Prêts communaux**		62.616.284	53
14	**Prêts de bâtiment sur les fonds propres**		16.381.592	61
15	**Prêts à long terme:**			
	a) pour la couverture des intérêts arriérés des prêts de bâtiment	988.233,33		
	e) valorisés des anciennes institutions fusionnées . .	4.381.556,73		
	c) divers	34.698.105,41	40.067.895	47
16.	**Immeubles**		33.625.585	89
17.	**Mobilier**		1.516 255	71
18.	**Comptes d'ordre**		14.425.827	78
	à reporter		627.133.959	26

PASSIF.

		zlotys	gr.
OPERATIONS COMMERCIALES			
1. **Capital social**		150.000.000	00
2. **Fonds de réserve**		16.790.283	46
3. **Autres réserves:**			
a) de valorisation pour les prêts hypothécaires . . .	2.201.989,70		
b) ,, ,, ,, ,, dépôts d'épargne . . .	158.032,87		
c) réserve générale	28.793.443,05	31.153.465	62
4. **Dépôts à vue:**			
a) comptes-chèques	96.795.931,51		
b) comptes en monnaies étrangères	5.173.420,64		
c) dépôts d'épargne	53.030.576,80		
d) comptes courants des caisses d'épargne communales	3.737.005,26	158.736.934	21
5. **Dépôts à terme**		97.153.413	55
6. **Soldes créditeurs divers**		5.218.182	41
7. **Réescompte**		79.094.249	13
8. **Banques ,,Loro,,:**			
a) en Pologne	19.200.679,84		
b) à l'étranger	5.596.531,69	24.797.211	53
9. **Banques ,,Nostro,,:**			
a) en Pologne	14.107.326,00		
b) à l'étranger	1.775.058,49	15.882.384	49
10. **Transferts à payer**		344.708	00
11. **Créanciers hypothécaires**		32.586	42
12. **Comptes d'ordre**		32.042.567	71
13. **Intérêts pour le compte de l'exercice 1933**		1.372.283	95
14. **Solde de la section des opérations d'émission** . . .		11.588.624	54
15. **Solde de la section des opérations basées sur les placements du Trésor Public**		80.952	51
16. **Bénéfice net**		2.846.111	73
à reporter		627.133.959	26

		zlotys	gr.
report		627.133.959	26
OPERATIONS D'EMISSION			
19. **Prêts par émission de l'ancienne Banque Provinciale Polonaise:**			
a) en lettres de gage	7.921.019,86		
b) ,, obligations communales	10.318.146,95	29.185.010	81
c) ,, ,, ferroviaires	10.945.844,00		
20. **Prêts par émission de la Banque:**			
a) en lettres de gage	284.003.188,00		
b) ,, obligations communales	468.440.306,30		
c) ,, ,, de bâtiment	31.908.300,00	808.647.170	30
d) ,, ,, bancaires	24.295.376.00		
21. **Annuités des prêts par émission:**			
a) de l'exercice courant		30.483.673	06
b) arriérés des exercices précédents		61.373	06
22. **Coupons des lettres de gage et des obligations sorties au tirage**		7.365.676	20
23. **Comptes d'émission divers**		11.588.624	54
24. **Solde dans la section des opérations commerciales** .			
		887.331.527	97
OPERATIONS BASEES SUR LES PLACEMENTS DU TRESOR PUBLIC			
25. **Crédits accordés sur les placements du Trésor Public:**			
a) crédits de bâtiment du Fonds National du Bâtiment		275.047.409	22
b) crédits d'assainissement aux Banques		35.892.526	08
c) credits:			
1) pour la ,,Kooprolna"	36.202.997,54		
2) autres crédits	11.456.263,70	47.659.261	24
d) crédits divers		122.783.572	79
26. **Comptes spéciaux**		136.944.370	94
27. **Solde dans la section des opérations commerciales** .		80.952	51
		618.408.092	78
Total du bilan		2.132.873.580	01
Encaissements		7.405.602	15
Débiteurs pour garanties	14.379.470,17		
Débiteurs pour acceptations	5.837.129,58	20.216.599	75
Total général		2.160.495.781	91

			zlotys	gr
	report		627.133.959	26
	OPERATIONS D'EMISSION			
17.	**Réserve spéciale pour les valeurs émises par la Banque:**			
	a) pour les lettres de gage	5.157.983,51		
	b) „ „ obligations communales	13.724.779,01		
	c) „ „ „ ferroviaires	1.069.867,90		
	d) „ „ „ de bâtiment	219.522,64		
	e) „ „ „ bancaires	879.101,27	21.051.254	33
18.	**Lettres de gage et obligations de l'ancienne Banque Provinciale Polonaise en circulation:**			
	a) lettres de gage	7.921.019,86		
	b) obligations communales	10.318.146,95		
	c) „ ferroviaires	10.945.844,00	29.185.010	81
19.	**Lettres de gage et obligations de laBanque en circulation:**			
	a) lettres de gage	284.003.188,00		
	b) obligations communales	468.440.306,30		
	c) „ de bâtiment	31.908.300,00		
	d) „ bancaires	24.295.376,00	808.647.170	30
20.	**Lettres de gage et obligations sorties au tirage en circulation**		702.009	59
21.	**Coupons échus en circulation**		2.526.096	49
22.	**Fonds d'amortissement des lettres de gage et obligations**		114.013	74
23.	**Fonds pour paiement des coupons des lettres de gage et obligations**		795.229	64
24.	**Annuités anticipées**		578.635	32
25.	**Comptes d'émission divers**		23.732.107	75
			887.331.527	97
	OPERATIONS BASEES SUR LES PLACEMENTS DU TRESOR PUBLIC			
26.	**Placements du Trésor Public:**			
	a) fonds de bâtiment		287.431.040	93
	b) „ d'assainissement pour les Banques		32.676.679	23
	c) „ au titre de la „Kooprolna"		36.327.102	33
	d) réserve spéciale pour les garanties		4.770.689	64
	e) placements divers		122.436.683	31
27.	**Comptes spéciaux**		134.765.897	34
			618.408.092	78
	Total du bilan		2.132.873.580	01
	Divers pour encaissements		7.405.602	15
	Garanties accordées	14.379.470,17		
	Créanciers pour acceptations	5.837.129,58	20.216.599	75
	Total général		2.160.495.781	91

COMPTE DES
de la Banque de

PERTES. au 31 Dé

		zlotys	gr
Intérêts:			
a) comptes courants	19.272.495,54		
b) réescompte	11.044.646,51		
c) dépôts d'épargne	3.179.467,27		
d) divers	68.284,36	33.564.893	68
Différences au cours des valeurs		2.837.308	57
Frais généraux:			
a) dépenses de bureau	670.391,98		
b) local de la Banque	1.166.889,84		
c) divers	910.865,82		
d) entretien des automobiles	127.666,23		
e) dépenses de personnel	9.520.999,87		
f) retraites	943.912,71	13.340.726	45
Amortissements:			
a) des immeubles	623.042,13		
b) du mobilier	388.173,18	1.011.215	31
Créances douteuses		9.927.376	61
Bénéfice net		2.846.111	73
	Total . . .	63.527.632	35

PERTES ET PROFITS
l'Economie Nationale
cembre 1932 PROFITS.

		zlotys	gr
Intérêts:			
a) traites escomptées	17.556.580,21		
b) comptes courants	14.747.094,47		
c) avances à terme	2.067.032,02		
d) prêts en espèces à long terme et communaux	9.779.175,31		
e) prêts de bâtiment	762.300,28		
f) valeurs	7.786.197,08		
g) intérêts moratoires sur le prêts par émission	1.003.326,61		
h) divers	62.578,47	53.764.284	45
Commissions:			
a) encaissements	459.371,62		
b) transferts	165.496,96		
c) comptes courants	386.072,04		
d) opération de bourse	87.695,87		
e) dépôts	144.681,84		
f) garanties	252.019,30		
g) prêts de bâtiment	1.739.639,81		
h) divers	423.181,53	3.658.158	97
Différences au cours des devises et des changes		2.744.022	46
Versements pour les frais d'administration du service d'émission		2.427.642	79
Gestion des immeubles		609.654	82
Recouvrement des créances douteuses		323.868	86
	Total . . .	63.527.632	35

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DE LA COMMISSION DE REVISION DES COMPTES DE LA BANQUE DE L'ECONOMIE NATIONALE TENUE A LA DATE DU 1 MARS 1933.

La Commision de Révision des Comptes, ayant vérifié le bilan de la Banque de l'Economie Nationale au 31 décembre 1932 ainsi que le Compte des Pertes et Profits pour l'exercice 1932 constate:

1) que tous les postes de ce bilan, clôturé, des deux côtés, par la somme de zl. 2.160.495.781,91 (y compris les encaissements, les garanties et les acceptations), sont conformes aux livres de la Comptabilité Centrale ainsi qu'aux livres de l'Etablissement Central de la Banque et aux rapports de ses Succursales;

2) que tous les livres et pièces justificatives examinés à la Comptabilité Centrale et à l'Etablissement Central ont été trouvés en bon ordre.

Vu ce qui précède la Commision de Révision des Comptes propose l'approbation du bilan de la Banque au 31 décembre 1932 ainsi que du compte des Pertes et Profits pour l'exercice 1932.

Varsovie, le 1 mars 1933.

Le Président de la Commision:

(—) *Dr. W. Marynowski*

Les Membres de la Commision:

(—) *T. Pieńkowski* (—) *Mohl*

(—) *A. Repeczko* (—) *Drabarek*

(—) *A. Alland* (—) *L. Zadrowski*

Bilan du Fonds des Retraites

des employés et du personnel de service de la Banque de l'Economie Nationale

au 31 décembre 1932

ACTIF	Zlotys	gr.	PASSIF	Zlotys	gr.
Compte courant à la Banque de l'Economie Nationale .	1.015.318	—	Capital du Fonds des Retraites au 31 décembre 1931 . .	15.249.578	68
Valeurs	7.410.317	32	Fonds d'amortissement . . .	409.891	12
Immeubles	10.078.154	81	Créanciers hypothécaires . .	1 314.214	62
Comptes divers	305.918	11	Comptes divers	117 092	86
			Excédent de recettes pour 1932	1 718.930	96
Total	18.809.708	24	Total	18.809.708	24

Compte des dépenses et recettes

du Fonds des Retraites

pour 1932

DEPENSES	Zlotys	gr.	RECETTES	Zlotys	gr.
Retraites et pension de veuves	138.819	83	Versements de la Banque de l'Economie Nationale	448.523	76
Versements trimestriels posthumes	1.669	83	Cotisations des membres . .	466.850	18
Amortissements des immeubles	145.918	90	Réserve des primes	7.838	53
Frais généraux	2.094	08	Gestion des immeubles-bénéfice pour 1932	314.271	88
Intérêts des créances hypothécaires	36.480	—	Coupons des valeurs . . .	621.026	03
Excédent de recettes pour 1932	1.718.930	96	Intérêts sur les comptes courants	176.921	57
			Bénéfice sur les valeurs sorties au tirage	8.481	65
Total	2.043.913	60	Total	2.043.913	60

